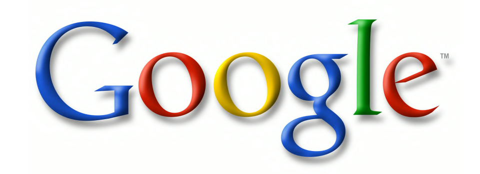



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

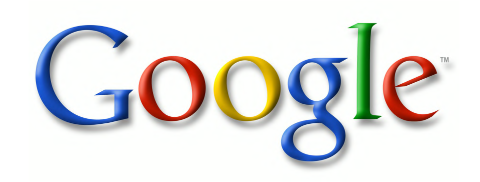
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/




### A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

### Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

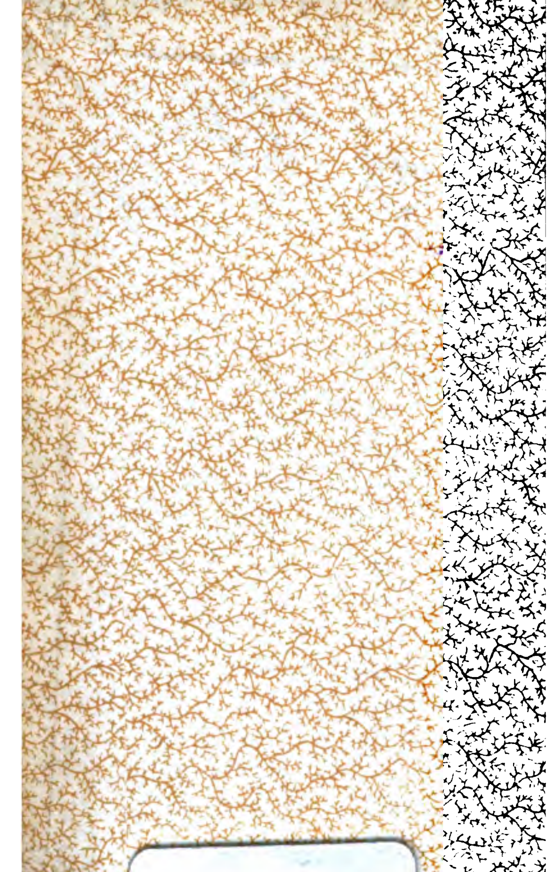
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

### À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08238697 4



JUN 7 1921

OCT 17 1923

OCT 24 1923

# HISTOIRE

## DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

## J. DE LA FONTAINE.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

THE ASTOR LIBRARY
NY




JEAN DE LA FONTAINE.

# HISTOIRE

## DE LA VIE ET DES OUVRAGES

DE

# J. DE LA FONTAINE,

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

De ma rêveuse enfance il a fait les délices.

DUCIS.

TOME PREMIER.



À PARIS,

CHEZ A. NEPVEU, LIBRAIRE,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.

M D CCC XXI.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

# PRÉFACE.

Cette seconde édition d'un ouvrage que le public a paru accueillir favorablement, a été revue avec tout le soin dont je suis capable, et présente des corrections et des augmentations nombreuses. On s'en étonnera peut-être, en se rappelant le peu de temps qui s'est écoulé depuis que la première édition a paru. Mais les personnes qui auront eu la patience de lire les notes qui accompagnent cette première édition, ainsi que les *Nouvelles Œuvres de La Fontaine* que j'ai fait paroître peu après en un volume in-8°, se seront facilement aperçues que plusieurs documents utiles m'étoient parvenus trop tard. En réimpri-

mant mon ouvrage, j'ai dû non seulement faire passer dans le texte plusieurs choses que je n'avois pu placer que dans les notes, mais faire encore de nouveaux efforts pour atteindre le but que je m'étois proposé. J'ai déja dit dans la préface de la première édition que cet ouvrage avoit été composé pour accompagner l'édition des œuvres de La Fontaine la plus exacte, la plus belle et la plus compléte que l'on ait encore publiée sous le format in-18. J'ai laissé imprimer d'abord, il est vrai, ce même ouvrage in-8° pour qu'on pût le joindre à toutes les éditions que l'on a faites, ou que l'on pourroit faire par la suite, sous ce format des œuvres de notre fabuliste; mais je me réservois en même temps de le perfectionner pour l'édition à laquelle il étoit particulièrement destiné. Afin de me faciliter la tâche que je m'étois imposée, plusieurs hommes de

lettres, qui veulent bien prendre quelqu'intérêt à mes travaux, m'ont communiqué leurs observations. M. le vicomte Héricart de Thury m'a confié plusieurs lettres écrites de la main même de La Fontaine, et plusieurs actes de famille souscrits par lui, ainsi que d'autrès documents précieux. M. du Temple a mis une complaisance infinie à me transmettre tous les renseignements, et tous les éclaircissements, que ses liaisons avec les personnes de Château-Thierry le mettoient à portée de se procurer, et entre autres une généalogie de la famille de La Fontaine dressée sur des actes authentiques. M. le marquis de Château-Giron m'a livré la copie qu'il a bien voulu faire de cette partie des mémoires manuscrits composés par un contemporain de La Fontaine qui étoit relative à ce poëte. J'ai parlé assez au long de ces mémoires

et de leur auteur dans la préface des *Nouvelles OEuvres diverses de J. de La Fontaine*, 1820, in-8°, et je ne répéterai point ici ce que j'en ai dit. Au moyen de ces obligeantes communications et des nouvelles recherches auxquelles je me suis livré, plusieurs points importants de l'histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine qui étoient restés douteux ont été complétement éclaircis. J'ai découvert aussi plusieurs faits intéressants auparavant inconnus, et j'ai pu déterminer avec précision la date de tous ceux qui se rattachent soit directement, soit indirectement à notre poëte ou à ses ouvrages.

J'ai sur-tout tiré un assez grand parti d'un recueil manuscrit en huit volumes in-folio que je possède et que j'ai eu la patience de parcourir en entier. Il est intitulé *Chansons critiques et historiques*. Ce

recueil qui est accompagné d'airs notés commence avec la Fronde et se termine vers le milieu du siècle dernier. Chaque chanson est éclaircie par des notes marginales qui montrent dans ceux qui les ont écrites (elles ont dû être l'ouvrage de plusieurs) une connoissance très grande des personnes et des familles, et des événements les plus secrets. Il est évident que, dans un temps où l'on ne pouvoit comme aujourd'hui tout dire et tout imprimer, l'opposition au pouvoir se manifestoit par des couplets malins, et qu'on avoit pris l'habitude d'en faire sur tout ce qui attiroit l'attention publique. On en formoit des recueils qui circuloient en manuscrits et qui exerçoient une sorte d'influence sur l'opinion. C'est ce qui a fait dire à un bel esprit de nos jours que sous l'ancien régime le Gouvernement de la France étoit une monarchie tem-

pérée par des chansons. Ces recueils doivent être fort anciens; et, si j'ai été bien informé, il en existe de beaucoup plus considérables que celui dont j'ai fait usage, dans quelques unes des bibliothéques royales de Paris.

Dans le *Ménagiana* on lit (t. III, p. 235) ce passage curieux: « Un recueil de vau« devilles est une pièce des plus nécessai« res à un historien qui veut écrire sincè« rement; » et La Monnoye, éditeur du *Ménagiana*, emploie deux pages à prouver par des exemples cette singulière proposition. Si on peut la contester relativement à l'histoire générale, on conviendra qu'elle est vraie pour la biographie qui se compose de faits qu'on chercheroit vainement ailleurs, et qui même pour la plupart ne peuvent point être imprimés. Mais ces annales impures de la malice et de la débauche ne doivent être con-

sultées qu'avec précaution, et il faut être en garde contre les exagérations et les atroces calomnies dont elles sont pleines. L'historien et le biographe qui veulent faire comparoître les hommes au tribunal de la postérité, ont autant besoin de discernement que ceux qui sont appelés à les gouverner. Les uns et les autres manqueront leur but s'ils n'ont qu'une idée fausse ou imparfaite de la nature humaine si diverse et si étrange. Beaucoup d'hommes d'état sans doute ont échoué dans leurs entreprises pour n'avoir pas eu une sage défiance de ceux qui les entouroient; mais un plus grand nombre aussi a succombé pour n'avoir pas su distinguer ceux sur lesquels on pouvoit s'appuyer avec confiance; et tel homme qui s'est vu subitement déchu du rang suprême seroit peut-être devenu le maître du monde, s'il avoit pu

croire à la vertu et à la grandeur d'ame.

Ces réflexions ne sont nullement déplacées à la tête d'un ouvrage où je me suis vu dans la nécessité de parler des événements d'un siècle qui, de nos jours, est devenu tour-à-tour l'objet d'amères satires ou de panégyriques outrés. Ainsi l'esprit de parti, non content de défigurer le présent, va chercher dans le passé un aliment à ses fureurs fanatiques ou à son fol enthousiasme : il tourmente sans cesse la Muse impassible de l'histoire qui désavoue ses productions éphémères, et repousse même le talent le plus séducteur quand il méconnoît la vérité, ou qu'il s'efforce d'éteindre son flambeau.

J'ai supprimé dans cette édition les notes qui, dans la première, n'occupent pas moins d'espace que le texte. Le petit nombre de celles que l'on trouvera au bas des pages de la table des matières

de cette seconde édition ne sont pas dans la première. Elles servent à appuyer de nouveaux faits ou des corrections nouvelles. Ainsi ceux qui seroient tentés de recourir aux sources qui ont servi de matériaux à mes récits doivent consulter les citations et les notes de la première édition, les nouvelles *OEuvres diverses de La Fontaine* publiées avec les *Poésies de François de Maucroix*, et enfin les nouvelles notes qui sont jointes à la table des matières de la présente édition. On ne manquera pas de me reprocher d'avoir mis ainsi les lecteurs dans la nécessité de réunir et de consulter trois volumes différents; mais je répondrai que le petit nombre de ceux qui aiment à vérifier par eux-mêmes les faits sont habitués à prendre de bien plus grandes peines pour arriver à leur but, et que le public se

plaindroit avec raison qu'on l'eût forcé d'acquérir un volumineux commentaire, qui ne seroit pour lui qu'un inutile bagage puisqu'il ne le liroit pas.

Je n'ai pas cru devoir cependant pousser le sacrifice jusqu'à retrancher ma *table des matières disposées par ordre chronologique*. Je l'ai au contraire augmentée et perfectionnée avec un grand soin. J'ose dire qu'elle peut servir à rectifier sur plusieurs points de volumineux ouvrages composés sur l'histoire de ces temps, et rétablir les dates qui sont altérées.

# TABLE

## DES PRINCIPALES DIVISIONS

### DE CET OUVRAGE.

---

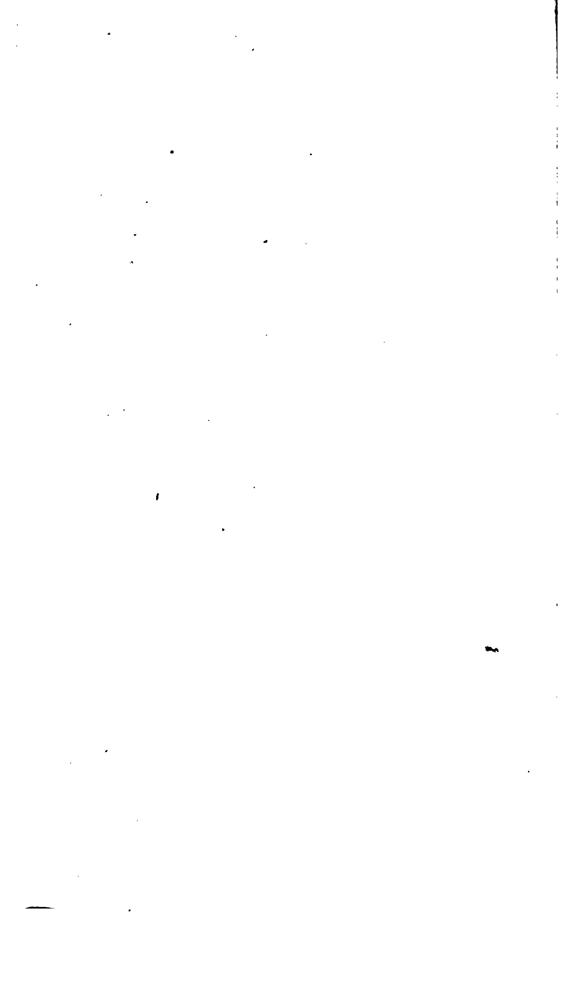
### TOME I.



### TOME II.



FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.



# HISTOIRE
## DE LA VIE ET DES OUVRAGES
## DE
# J. DE LA FONTAINE.

## LIVRE PREMIER

1621 — 1661.

Je me propose d'écrire la vie de La Fontaine, ou plutôt je vais entretenir mes lecteurs de La Fontaine et de ses ouvrages; car aucun évènement digne d'être raconté n'a signalé le cours de sa longue et heureuse carrière. Ses premières poésies, dès qu'elles parurent, lui acquirent une grande réputation. Il fut chéri et loué par les écrivains les plus illustres de son temps; les hommes les plus remarquables

par leurs hauts faits, leurs talents, leur puissance ou leurs richesses, les femmes les plus célèbres par le rang, les graces ou l'esprit, recherchèrent sa société, protégèrent ou charmèrent ses loisirs : l'amitié lui épargna même jusqu'aux soins et aux soucis de sa propre existence. Il laissa doucement couler ses jours, et s'abandonna sans contrainte à ses goûts et à son génie. Après sa mort, par reconnoissance pour lui, sa famille fut dispensée d'acquitter les charges publiques ; et lorsque la gloire, la science, la vertu, l'innocence et la beauté ne pouvoient fléchir le cœur des bourreaux de la France, le nom seul de La Fontaine sauva d'une mort inévitable ses derniers descendants. Enfin, de nos jours où l'on s'est plu à déprécier le grand siècle qui le vit naître, non seulement il échappa à l'ingratitude de cette envieuse postérité, mais presque tous ceux qui voulurent le peindre lui prêtèrent, dans leurs Notices ou leurs Éloges, des vertus qu'il n'avoit pas. L'enthousiasme qu'ont fait naître ses délicieux ouvrages n'est pas la seule cause de cette disposition de tous à la bienveillance

pour ce qui le concerne. La bonté, qui faisoit le fond de son caractère, et qui se manifeste dans ses écrits, exerce sur les ames un empire plus puissant que le génie même : celui-ci excite l'admiration, mais l'autre inspire l'amour; et l'amour veut être indulgent pour l'objet de ses affections. Cependant, si La Fontaine pouvoit reparoître un instant parmi nous, il nous diroit : « Ce n'est point servir ma mé-« moire selon mon gré que de s'écarter du « vrai et du naturel. J'ai donné dans mes Fa-« bles des leçons de sagesse pour tous les rangs « et pour tous les âges; mais, vous le savez, « je n'ai pas toujours été sage dans ma con-« duite et dans mes vers. Si vous parlez de « moi, que ce soit donc, comme je l'ai fait « moi-même, sans dissimulation et sans ré-« serve. »

Jean de La Fontaine naquit le 8 juillet 1621, à Château-Thierry, de Charles de La Fontaine, Maître des eaux et forêts, et de Françoise Pidoux, fille du Bailli de Coulommiers; sa famille étoit fort ancienne, et avoit même quel-

que prétention à la noblesse. Son éducation paroît avoir été négligée, et on croit qu'il étudia d'abord dans une école de village, ensuite à Reims, ville pour laquelle il avoit une prédilection particulière. Lorsqu'il eut terminé des études imparfaites, un chanoine de Soissons, nommé G. Héricart, lui fit présent de quelques livres de piété, et il crut avoir du penchant pour l'état ecclésiastique. Ce n'est pas une des moindres singularités de cet homme célèbre, lorsque l'on considère son caractère, ses goûts, les inclinations qui l'ont dominé pendant tant d'années, et la nature d'un grand nombre de ses écrits, de voir le commencement et la fin de sa vie consacrés à la religion et à la piété. Il fut reçu à l'Institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Son exemple y attira la même année, au mois d'octobre, Claude de La Fontaine, son frère puîné, qui persista dans sa résolution, se fit prêtre, et en 1649 donna tous ses biens à son frère Jean, à condition que celui-ci lui paieroit une rente viagère. Claude resta à l'Institution de l'Oratoire jusqu'en 1650, et se retira ensuite

à Nogent-l'Artault, où il est mort du vivant de son frère : Jean avoit été envoyé au séminaire de Saint-Magloire le 28 octobre 1641 ; mais bientôt ennuyé de ce genre de vie, il en sortit après y être resté environ un an.

Rentré dans le monde, La Fontaine fit bientôt voir par les inclinations qui le dominèrent combien il s'étoit mépris sur sa vocation. Dans le journal manuscrit d'un contemporain, dont le témoignage est d'autant plus digne de foi qu'il écrivoit pour lui seul et pour ses amis, lorsqu'on ne pouvoit prévoir encore la célébrité future de notre poëte, nous apprenons que, dès sa première jeunesse, La Fontaine se fit remarquer par ses distractions, son indolence et son vif penchant pour les plaisirs. Son père, s'étant rendu à Paris pour suivre un procès, l'avoit emmené avec lui. Il le chargea un jour d'un message pressé, en lui disant que de sa célérité dépendoit en partie le succès de son affaire. La Fontaine sort, rencontre quelques uns de ses camarades, se met à causer avec eux; et oubliant son message, il se laisse conduire à la comédie; ce ne fut

qu'à son retour que les reproches de son père lui rappelèrent ce dont il s'étoit chargé, et lui firent connoître la faute qu'il avoit commise. Une autre fois, en revenant de Paris à Château-Thierry, il avoit attaché à l'arçon de sa selle des papiers de famille de la plus grande importance; ils se détachèrent et tombèrent sans que La Fontaine, occupé à rêver, s'en aperçût. Le courrier de l'ordinaire passe quelques minutes après, voit un paquet à terre et le ramasse; puis à quelque distance il aperçoit un cavalier seul sur la route : c'étoit La Fontaine auquel il demanda s'il n'avoit rien perdu. La Fontaine, tout étonné de la question, regarde de tout côté, et répond avec assurance que rien ne lui manque. « Cependant, dit le courrier, je viens de trouver à terre ce sac de papier. » — « Ah! c'est à moi, s'écrie La Fontaine, et il y va de tout mon bien. » Puis il reprend son paquet avec empressement, et l'emporte.

Vers cette époque aussi La Fontaine fut soupçonné d'intrigues amoureuses avec plusieurs dames de Château-Thierry et des envi-

rons. Un jour, pendant l'hiver et durant une forte gelée, on l'aperçut, la nuit, courant, une lanterne sourde à la main, et en bottines blanches, ce qui caractérisoit alors la grande parure. Cet incident donna lieu à bien des suppositions. Son aventure avec la femme du lieutenant général de Château-Thierry fit encore plus de bruit. Il en étoit amoureux et desiroit vivement la voir en particulier. Pour cela il résolut de s'introduire chez elle pendant la nuit, en l'absence de son mari. Mais cette dame avoit une petite chienne qui faisoit bonne garde. La Fontaine commença par se saisir de la chienne et l'emporta chez lui; puis le même soir, d'intelligence avec la suivante, il se glisse dans la chambre à coucher de la dame et se cache sous une table couverte d'un tapis à housse. Malheureusement la lieutenante avoit retenu une de ses amies pour passer la nuit et se trouvoit couchée avec elle. La Fontaine ne fut pas déconcerté par ce contretemps. Il attendit que l'amie fût endormie; et, s'approchant ensuite doucement du lit, il se nomma et prit en même temps la main de sa

dame, qui par bonheur ne dormoit pas. Tout ceci fut fait avec tant de promptitude et d'adresse qu'elle n'en fut point effrayée. La Fontaine s'entretint avec elle à loisir et s'échappa avant que l'amie fût éveillée. « La lieutenante, dit l'auteur du journal, parut enchantée d'une si grande marque d'amour, et quoique La Fontaine assure qu'il n'en a obtenu que de légères faveurs, je crois qu'elle lui a tout accordé. »

Lorsque La Fontaine eut atteint l'âge de vingt-six à vingt-sept ans, son père voulut l'établir, et dans ce dessein il lui transmit sa charge et lui fit épouser Marie Héricart, fille d'un lieutenant au bailliage de la Ferté-Milon. La Fontaine se soumit à ces deux engagements plutôt par complaisance que par goût. Mais incapable par caractère de toute gêne et de toute contrainte, il négligea presque toujours l'exercice de sa charge qu'il garda vingt ans. Il s'éloigna peu-à-peu de sa femme, et finit par l'abandonner tout-à-fait; il parut même oublier en quelque sorte qu'il étoit marié.

On a parlé fort diversement de la femme de La Fontaine. On s'accorde à dire qu'elle avoit

de la vertu, de la beauté et de l'esprit; mais d'Olivet, le Père Niceron et Montenault prétendent qu'elle étoit d'une humeur impérieuse et fâcheuse. Ils n'hésitent même pas à penser que c'est elle que La Fontaine a voulu peindre dans le conte de Belphégor, sous le nom de madame Honesta :

Belle et bien faite. . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . mais d'un orgueil extrême;
Et d'autant plus que de quelque vertu
Un tel orgueil paroissoit revêtu.

La Harpe et plusieurs autres auteurs, pour excuser la licence de quelques uns des contes de La Fontaine, ont avancé, comme une chose reconnue, que les mœurs de cet homme célèbre étoient pures et irréprochables. Dans ce cas, sa femme, qui, pour n'avoir pas su dominer ses défauts, l'auroit forcé de s'exiler du toit domestique, auroit eu tous les torts. Mais cette assertion sur les mœurs de La Fontaine est malheureusement tout-à-fait contraire à la vérité; et celle qui concerne l'âpreté du caractère de sa femme est au moins douteuse. Les auteurs

des *Mémoires de Trévoux* affirment, sur le témoignage de personnes qui ont connu madame de La Fontaine, qu'elle étoit du caractère le plus doux, le plus liant, et que son mari n'a pas plus pensé à elle dans la pièce de Belphégor, qu'il n'a songé à faire le portrait d'autres personnages de son temps, en peignant dans ses écrits des ridicules ou des vices. Si nous devons craindre d'admettre sans restriction les témoignages donnés, probablement, par des descendants de madame de La Fontaine, sur celle dont ils vouloient défendre la mémoire, nous devons aussi nous défier du zèle des amis d'un poëte, dont la perte causoit de si vifs regrets : pour justifier cette partie de sa conduite, la moins susceptible de justification, ils ont accueilli avec trop de faveur, peut-être, les rumeurs incertaines, et les interprétations malignes d'un public frivole et léger. Il est un moyen d'échapper à toutes ces incertitudes; c'est de s'en rapporter sur ce point, comme sur tous les autres qui concernent La Fontaine, à La Fontaine lui-même, l'homme le plus ingénu et le plus vrai qui ait existé; qui toujours se plut à con-

fier à sa muse ses projets, ses desirs, ses pensées les plus secrètes, ses inclinations les plus cachées, et qui a laissé en quelque sorte son ame entière par écrit. Nulle part il ne s'est plaint de l'humeur impérieuse de sa femme; mais il lui reproche de n'avoir de goût que pour les choses frivoles, et de ne point s'occuper des soins du ménage. Ce reproche est grave pour une femme qui devint mère quelques années après la célébration de son mariage; et, comme il n'y a jamais eu d'homme plus ennemi du souci que La Fontaine, et moins propre à augmenter ou même à conserver sa fortune, il ne pouvoit être heureux avec une épouse à qui manquoient les vertus qui lui étoient les plus nécessaires, la prévoyance et l'économie. Mais il étoit trop honnête homme pour rien écrire dans la vue de l'outrager; et, si ses vers prêtèrent à quelque allusion, ou à quelque rapprochement, sur ce sujet délicat, ce fut, nous osons l'affirmer, sans aucune intention de sa part.

Nous savons, et la suite de ce récit en fournira des preuves trop nombreuses, que nul

homme n'a plus que La Fontaine aimé les femmes, que nul n'a été plus tôt et plus longtemps sensible à leurs attraits; et ne s'est abandonné plus ouvertement, et avec moins de scrupule, aux charmes de leur doux commerce. Ce tort, si grand pour un homme engagé dans les liens du mariage, non seulement La Fontaine le sentoit, mais il a fallu qu'il en fît en quelque sorte l'aveu public. On le trouve, cet aveu, à la fin du conte intitulé *les Aveux indiscrets;* et il est bien placé là, car les seuls aveux indiscrets qu'ait jamais faits La Fontaine ont été pour révéler ses défauts, et non ceux des autres.

Le nœud d'hymen doit être respecté,
Veut de la foi, veut de l'honnêteté:
Si par malheur quelque atteinte un peu forte
Le fait clocher d'un ou d'autre côté,
Comportez-vous de manière et de sorte
Que ce secret ne soit point éventé.
Gardez de faire aux égards banqueroute;
Mentir alors est digne de pardon.
Je donne ici de beaux conseils, sans doute:
Les ai-je pris pour moi-même? hélas! non.

Les faits, révélés par l'auteur du journal son contemporain, ne confirment que trop bien ces aveux. Une jeune abbesse, que les incursions des Espagnols avoient forcée de se retirer à Château-Thierry, alla loger chez La Fontaine. Il en fut épris, et il sut lui plaire. Un jour sa femme les surprit ensemble; sans se déconcerter il lui fit la révérence et se retira. Le même auteur cite encore de lui des discours qu'on exagéroit peut-être, mais qui prouvent qu'il avoit pour sa femme la plus complète indifférence.

Cependant il se persuada, ou plutôt il se laissa persuader un jour, qu'il en devoit être jaloux : et voici à quelle occasion.

Il étoit fort lié avec un ancien capitaine de dragons, retiré à Château-Thierry, nommé Poignan, homme franc, loyal, mais fort peu galant. Tout le temps que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit chez La Fontaine, et par conséquent auprès de sa femme, lorsqu'il n'étoit pas chez lui. Quelqu'un s'avise de demander à La Fontaine pourquoi il souffre que Poignan aille le voir tous les jours; « Et pour-

« quoi, dit La Fontaine, n'y viendroit-il pas?
« c'est mon meilleur ami. — Ce n'est pas ce que
« dit le public; on prétend qu'il ne va chez toi
« que pour madame de La Fontaine. — Le pu-
« blic a tort; mais que faut-il que je fasse à
« cela? — Il faut demander satisfaction, l'épée
« à la main, à celui qui nous déshonore. Hé
« bien, dit La Fontaine, je la demanderai. »
Il va le lendemain, à quatre heures du matin, chez Poignan, et le trouve au lit. « Lève-toi, « lui dit-il, et sortons ensemble. » Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, et quelle affaire pressée l'a rendu si matineux. « Je t'en « instruirai, répond La Fontaine, quand nous « serons sortis. » Poignan, étonné, se lève, sort avec lui, le suit et lui demande où il le mène; « Tu vas le savoir, » répondit La Fontaine, qui lui dit enfin, lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté. « Mon ami, il faut nous battre. » Poignan, encore plus surpris, l'interroge pour savoir en quoi il l'a offensé, et lui représente que la partie n'est pas égale. « Je suis un hom-« me de guerre, lui dit-il, et toi, tu n'as jamais « tiré l'épée. — N'importe, dit La Fontaine, le

« public veut que je me batte avec toi. » Poignan, après avoir résisté inutilement, tire son épée par complaisance, se rend aisément maître de celle de La Fontaine, et lui demande de quoi il s'agit. « Le public prétend, lui dit La « Fontaine, que ce n'est pas pour moi que « tu viens tous les jours chez moi, mais pour « ma femme.—Eh! mon ami, je ne t'aurois ja- « mais soupçonné d'une pareille inquiétude, et « je te proteste que je ne mettrai plus les pieds « chez toi. — Au contraire, reprend La Fon- « taine, en lui serrant la main, j'ai fait ce que « le public vouloit; maintenant, je veux que « tu viennes chez moi tous les jours, sans quoi « je me battrai encore avec toi. » Les deux antagonistes s'en retournèrent, et déjeunèrent gaiement ensemble.

Si la femme de La Fontaine n'eut pas tous les défauts odieux qu'on lui a trop légèrement prêtés, il paroît certain qu'elle ne possédoit aucune des qualités aimables qui auroient pu inspirer de l'amour à son mari; on ne voit aucune trace de ce sentiment à son égard dans ce qui nous reste de lui. La Fontaine ne

laisse, au contraire, jamais échapper l'occasion de faire la satire de l'état conjugal, et se montre trop vivement affecté des inconvénients qui résultent d'une union mal assortie, pour ne pas donner lieu de penser qu'il en avoit fait lui-même la triste expérience. Une preuve certaine que tous les torts n'étoient pas de son côté, et que ceux de sa femme, quoique d'une nature moins grave, étoient cependant reconnus par ses propres parents, c'est la liaison intime qui subsista toujours entre Jannart et lui.

Jacques Jannart, conseiller du Roi et substitut du procureur général au parlement de Paris, avoit épousé Marie Héricart, tante de la femme de La Fontaine. Par sa fortune, ses dignités, son crédit, son expérience dans les affaires, Jannart étoit le personnage le plus important des deux familles avec lesquelles, par son mariage, il se trouvoit allié. Nous avons eu sous les yeux plusieurs lettres de la main de La Fontaine qui lui sont adressées, et elles prouvent que Jannart avoit un sincère attachement pour notre poëte. Celui-ci le consul-

toit et le faisoit intervenir dans toutes ses affaires. Il avoit pour lui autant d'amitié que de respect et il le nommoit toujours *son cher oncle*. Il lui faisoit fréquemment des demandes d'argent auxquelles Jannart ne se refusoit jamais. Une de ces lettres nous apprend que La Fontaine étoit bien avec sa belle-mère, et qu'en gendre désintéressé il n'avoit pas balancé à acquitter de ses deniers d'anciennes dettes qu'elle avoit contractées. Dans d'autres lettres il se livre à des détails d'affaires et à des calculs qui devoient coûter beaucoup à sa paresse; mais il s'y montre si peu habile qu'il s'excuse de ne pouvoir finir un compte, parcequ'il n'a pas pu trouver à Château-Thierry de tables d'intérêts calculées d'avance. La manière dont il recommande à Jannart une certaine madame de Pont-de-Bourg prouve entre eux la plus grande intimité. « Je suis prié, lui dit-il, de vous en écrire de si bonne part qu'il a fallu malgré moi vous être importun, si c'est vous être importun que de vous solliciter pour une dame de qualité qui a une parfaitement belle fille. J'ai vu le temps que vous vous laissiez

toucher à ces choses, et ce temps n'est pas éloigné, c'est pourquoi j'espère que vous interprèterez les lois en faveur de madame de Pont-de-Bourg ». Le goût de La Fontaine pour le jeu, et l'éloignement où il se tenoit de sa femme, avoient fait répandre à la Ferté-Milon des bruits désavantageux sur son compte. Comme ces bruits, semés par quelqu'un qui étoit intéressé à les accréditer, n'avoient aucun fondement et étoient parvenus aux oreilles de Jannart, La Fontaine se crut obligé de le détromper; et il lui écrit en ces termes : « Monsieur mon oncle, ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est très faux : si vous l'avez cru, il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire la réprimande; je la méritois bien par le respect que j'ai pour vous, et par l'affection que vous m'avez toujours témoignée. J'espère qu'une autre fois vous vous mettrez plus fort en colère, et que, s'il m'arrive de perdre mon argent, vous n'en rirez pas. Mademoiselle (1) de La Fontaine ne sait nulle-

(1) C'est de sa femme dont il parle : on n'appeloit alors *madame* que les femmes nobles.

ment gré à ce donneur de faux avis, qui est aussi mauvais politique qu'intéressé. Notre séparation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté, mais elle n'en a pas fait à Château-Thierry, et personne n'a cru que cela fût nécessaire. »

La Fontaine avoit, dit-on, atteint sa vingt-deuxième année, avant de donner le moindre signe du penchant qui devoit bientôt l'entraîner vers la poésie. Un officier qui se trouvoit en quartier d'hiver à Château-Thierry lut un jour devant lui, avec emphase, l'ode de Malherbe sur la mort de Henri IV, qui commence ainsi :

Que direz-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours?

Il écouta cette ode avec des transports mécaniques de joie, d'admiration et d'étonnement, semblable à un homme qui, né avec le génie de la musique, auroit été nourri dans un désert, et qui entendroit tout-à-coup un instru-

reine de Navarre ; mais, excepté ces auteurs favoris, il se plaisoit davantage avec les Italiens, sur-tout avec Arioste, Bocace et Machiavel ; non pas, dit un habile critique, le Machiavel *du Prince* et de l'*Histoire de Florence*, mais celui de la *Mandragore*, de la *Clytie*, et de *Belphégor*. Il est possible qu'en effet La Fontaine préférât le conteur et l'auteur comique à l'historien et au politique ; mais plusieurs passages de ses écrits prouvent cependant qu'il savoit très bien apprécier Machiavel sous ce dernier rapport.

La Fontaine, quoiqu'éloigné de la capitale, indépendamment des conseils de ses deux Aristarques, Pintrel et de Maucroix, avoit, dans sa propre famille, des encouragements qui contribuèrent au développement de ses talents poétiques. Son père aimoit passionnément les vers, quoiqu'il fût incapable de les bien juger, et plus encore d'en faire. Il fut enchanté que son fils devînt poëte, et se montra pour lui un auditeur toujours prêt et toujours indulgent. La Fontaine consultoit aussi avec avantage sa femme et sa sœur, qui toutes

deux avoient de l'instruction, de l'esprit et du goût.

Le premier ouvrage que publia La Fontaine, fut la traduction de l'*Eunuque* de Térence, en vers, imprimée en 1654. Un des plus concis, mais non pas un des moins spirituels biographes de notre poëte, a cité les premiers vers de cette pièce, afin de prouver qu'elle étoit écrite dans le style de la bonne comédie. Ce biographe a raison de dire qu'il n'a pas usé de tous ses avantages; car, effectivement, il y a plusieurs autres scènes mieux écrites que le commencement de celle qu'il cite. Mais nous pensons qu'il a tort d'avancer que cette pièce ne méritoit pas l'indifférence avec laquelle le public la reçut. La Fontaine ne s'étoit point proposé, ainsi qu'il le déclare dans sa préface, de reproduire l'*Eunuque* de Térence, il voulut seulement l'imiter. Son ouvrage est en même temps une traduction trop libre et une imitation trop servile; c'est une comédie ancienne avec des formes modernes: elle manque, par conséquent, de vraisemblance; elle est froide et sans intérêt; le style,

quoique assez passable, est loin de donner une idée du naturel exquis et de l'élégante simplicité de l'auteur latin.

La Fontaine, dont les passions, quoique fortement empreintes en lui par la nature, furent toujours douces et modérées, et qui ne voyoit en elles que des causes de jouissance et des moyens de bonheur, ne fut point détourné de son amour pour les vers, par le peu de succès de son premier ouvrage; et, sans soin du présent, sans inquiétude pour l'avenir, il cultivoit les Muses obscurément dans la province où il étoit né, et jouissoit inconnu des douceurs de l'amitié. Celle qu'il avoit contractée avec de Maucroix ne faisoit que s'accroître avec le temps. De Maucroix avoit d'abord embrassé la profession d'avocat et s'y étoit distingué; il en fut détourné par la passion qu'il conçut pour mademoiselle de Joyeuse, fille du lieutenant du roi au gouvernement de Champagne. Ne pouvant assurer le bonheur de sa vie par une union à laquelle la différence des rangs et des fortunes opposoit un obstacle invincible, de Maucroix partit pour l'I-

talie afin de remplir une mission que Fouquet lui avoit confiée : mais bientôt de retour il obtint un canonicat de l'église de Reims, et ce bénéfice, qui fut suivi d'un autre, lui procura une fortune indépendante, et qui, quoique modique, suffisoit à la sagesse de ses goûts et à la modération de ses desirs. Retiré à Reims il invitoit sans cesse La Fontaine à venir le voir, et celui-ci trouvoit un double avantage en cédant à ses instances, puisqu'il se déroboit aux tracas domestiques, et qu'il jouissoit en même temps de la société de son ami et des plaisirs d'une grande ville. Il nous révèle lui-même un des principaux motifs qui lui rendoient le séjour de Reims si agréable.

Il n'est cité que je préfère à Reims;
C'est l'ornement et l'honneur de la France;
Car, sans compter l'ampoule et les bons vins,
Charmants objets y sont en abondance.
Par ce point-là je n'entends, quant à moi,
Tours ni portaux; mais gentilles Galoises;
Ayant trouvé telle de nos Rémoises
Friande assez pour la bouche d'un roi.

Cependant Jannart conjectura que le talent

de La Fontaine pour les vers pourroit être agréable à Fouquet dont il étoit l'ami, et le substitut dans la charge de procureur au parlement de Paris. Il le lui présenta donc comme son parent. Fouquet, alors surintendant des finances, avoit, à l'exemple du premier ministre Mazarin, profité des désordres des temps pour accumuler d'immenses richesses. Il mettoit alors à en jouir le même empressement qu'il avoit montré pour les acquérir. Doué d'une grande capacité pour les affaires, d'une prodigieuse facilité pour la rédaction, d'un esprit très orné, prompt, adroit, fertile en expédients; mais né avec un caractère ardent et présomptueux, vain et avide de louanges; réunissant toutes les passions, et voulant toutes les satisfaire à-la-fois; corrompant, à la cour, les hommes pour son ambition, et les femmes pour ses plaisirs; ne connoissant, pour ses desseins, d'autre puissance que celle de l'or, et cependant n'étant pas dénué de grandeur d'ame: tel étoit Fouquet. Il éclipsoit, par son luxe, le souverain même. Il savoit distinguer les gens de lettres et les artistes qui nais-

soient alors à la gloire, et les encourager par des largesses. L'homme le plus éloquent de ce temps, Pellisson, étoit son premier commis : Le Nostre dessinoit ses jardins ; il commandoit à Le Brun des tableaux pour ses palais, et à Molière des pièces pour ses fêtes. La Fontaine plut à Fouquet ; celui-ci le prit pour son poëte, se l'attacha, et lui fit une pension de mille francs, à condition qu'il en acquitteroit chaque quartier par une pièce de vers, condition qui fut exactement remplie.

La Fontaine avoit le goût et le sentiment des arts, qui s'allient presque toujours avec le génie poétique ; il savouroit avec délices la tranquillité du séjour de la campagne, mais il recherchoit aussi la société, et sur-tout celle des femmes aimables ; enfin il ne haïssoit pas la bonne chère. Qu'on juge de son bonheur, lorsque le surintendant lui procura toutes ces jouissances sans qu'il en coûtât aucun sacrifice à son insouciance et à sa paresse ! Aussi dès lors il fut tout à Fouquet ; sa reconnoissance en fit un héros : il l'aima véritablement

dans sa prospérité, mais il l'aima plus encore dans son malheur.

Transporté tout-à-coup du fond d'une province au milieu de la société la plus brillante du royaume, La Fontaine se fit de tous ceux qui le connurent des protecteurs et des amis.

On s'étonnera justement de ce succès, si l'on considère le portrait qu'ont tracé de lui quelques uns de ses contemporains. On ne peut expliquer l'empressement qu'on mettoit à l'accueillir, par l'éclat de sa réputation, et par le plaisir qu'on trouvoit à la lecture de ses ouvrages; La Fontaine n'avoit encore rien produit qui pût le tirer de l'obscurité. D'ailleurs, alors comme aujourd'hui, on savoit très bien, au besoin, applaudir aux écrits d'un auteur, et négliger sa personne : l'exemple du grand Corneille suffiroit seul pour le prouver. La Fontaine avoit donc des qualités aimables, puisqu'il se faisoit aimer; mais, ennemi de toute dissimulation, ces qualités ne se manifestoient qu'avec les personnes dont il étoit particulièrement connu, ou lorsque la joie qu'il éprouvoit le faisoit sortir de son habi-

tuelle apathie. Concentré dans ses propres pensées, distrait, rêveur, il étoit souvent, dans la société, d'une nullité complète, qui, lors de sa grande célébrité, choquoit d'autant plus ceux qui avoient lu ses écrits, qu'avant de l'avoir vu ils s'étoient promis beaucoup de jouissance de la conversation d'un homme d'une tournure d'esprit si gaie, si originale. Aussi, en recueillant avec soin tout ce que les contemporains ont écrit sur notre poëte, il faut bien distinguer ceux qui n'eurent avec lui que des relations passagères, d'avec ceux qui ont vécu dans son intimité, et qui seuls peuvent nous en donner une idée exacte. Ses distractions et sa candeur donnèrent lieu à des aventures plaisantes, et souvent presque incroyables. Nous ne devons pas omettre ces particularités, toutes minutieuses qu'elles sont, parcequ'elles servent à peindre cet homme singulier; mais nous devons les séparer des contes absurdes que, même de son vivant, on a débités sur lui, et dont il est facile de démontrer la fausseté. C'est ainsi que nous obtiendrons un portrait piquant par sa

vérité, au lieu d'une risible, mais fausse caricature.

Louis Racine, qui n'a connu La Fontaine que par tradition, et par ce que lui en ont dit ses sœurs, en parle dans les termes suivants: « Autant il étoit aimable par la douceur du caractère, autant il l'étoit peu par les agréments de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien; il ne parloit pas, ou vouloit toujours parler de Platon. »

La Bruyère, qui aime à charger ses portraits, trace ainsi celui de La Fontaine:

« Un homme paroît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir: s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle pas; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel et que délicatesse dans ses ouvrages. » La Bruyère ajoute à ce portrait celui du grand Corneille qui offroit un pareil contraste entre sa personne et ses écrits; mais on laissoit le grand Corneille dans sa solitude, et on recherchoit La Fontaine. Continuons de

rassembler les témoignages de ses contemporains, et nous en saurons bientôt les raisons.

Une femme qui, nous le croyons, s'est cachée sous un faux nom, et qui eut avec La Fontaine, dans les dernières années de sa vie, des liaisons intimes dont nous chercherons par la suite à déterminer la nature, a réclamé avec chaleur contre le portrait qu'en a tracé La Bruyère, et, à cet égard, elle en appelle au témoignage de tous ceux qui ont connu La Fontaine. Ce qu'elle en dit est confirmé par d'Olivet, qui a vécu avec plusieurs amis de La Fontaine, et qui s'exprime ainsi sur son compte :

« A sa physionomie on n'eût point deviné ses talents. Rarement il commençoit la conversation, et même, pour l'ordinaire, il y étoit si distrait, qu'il ne savoit ce que disoient les autres. Il rêvoit à toute autre chose, sans qu'il pût dire à quoi il rêvoit. Si pourtant il se trouvoit entre amis, et que le discours vînt à s'animer par quelque agréable dispute, surtout à table, alors il s'échauffoit véritablement, ses yeux s'allumoient; c'étoit La Fontaine en per-

sonne, et non pas un fantôme revêtu de sa figure.

« On ne tiroit rien de lui dans un tête-à-tête, à moins que le discours ne roulât sur quelque chose de sérieux et d'intéressant pour celui qui parloit. Si des personnes dans l'affliction s'avisoient de le consulter, non seulement il écoutoit avec grande attention, mais, je le sais de gens qui l'ont éprouvé, il s'attendrissoit; il cherchoit des expédients; il en trouvoit, et cet idiot (c'est d'Olivet qui parle), qui de sa vie n'a fait à propos une démarche pour lui, donnoit les meilleurs conseils du monde : autant il étoit sincère dans ses discours, autant étoit-il facile à croire tout ce qu'on lui disoit.

« Une chose qu'on ne croiroit pas de lui, et qui est pourtant très vraie, c'est que dans ses conversations il ne laissoit rien échapper de libre, ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient, dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés; mais il étoit sourd et muet sur ces matières : toujours plein de respect pour les femmes, donnant de grandes louanges à celles

qui avoient de la raison, et ne témoignant jamais de mépris à celles qui en manquoient. »

Nous voyons par là que La Fontaine étoit un convive aimable, un homme de bon ton et de bon conseil, sensible et affectueux, plein d'indulgence pour les autres, simple et sans prétention pour lui-même : un composé si rare nous explique suffisamment ses succès dans le monde. Aussi la dame dont nous avons parlé plus haut, et qui publia les œuvres posthumes de notre poëte un an après sa mort, oppose-t-elle la manière dont il étoit accueilli partout au portrait qu'en a tracé La Bruyère.

« Si l'auteur qui l'a peint sous des traits si contraires à la vérité l'avoit bien connu, dit-elle, il auroit avoué que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres. Aussi tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas ?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le desiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'em-

que les quatre arts qui avoient contribué à l'embellissement et à la célébrité de ce séjour enchanté, l'architecture, la peinture, le jardinage et la poésie se disputent la préséance. Ces arts sont représentés par quatre fées, Palatiane, Appellanire, Hortesie et Calliopée, qui plaident successivement leur cause en présence d'Oronte ou de Fouquet, et de *force demi-dieux*, pour nous servir des termes mêmes de l'auteur. On sent combien cette allégorie est froide; l'exécution s'en est ressentie. La Fontaine, dans ce premier essai, cherchoit encore son talent; et il faut avouer qu'il le trouve quelquefois, comme dans la peinture de l'Oisiveté, et dans l'invocation au Sommeil, que nous citerons, parcequ'il y saisit l'occasion, qu'il n'a jamais laissé échapper depuis, d'apprendre à ses lecteurs combien il aimoit à dormir :

. . . . . . . . . . . Toi que chacun réclame,
Sommeil, je ne viens pas t'implorer dans ma flamme.
Conte à d'autres que moi ces mensonges charmants
Dont tu flattes les vœux des crédules amants;
Les merveilles de Vaux me tiendront lieu d'Aminte.
Fais que par ces démons leur beauté me soit peinte.

Tu sais que j'ai toujours honoré tes autels;
Je t'offre plus d'encens que pas un des mortels;
Doux Sommeil, rends-toi donc à ma juste prière.

Aucun poëte, soit ancien, soit moderne, n'a mieux que La Fontaine loué les femmes, les délices de la vie champêtre, les charmes de la solitude, les douceurs du sommeil et de la paresse. Quand ces sujets se présentent sous sa plume, il est toujours heureusement inspiré. Dans le cinquième fragment de ce *Songe de Vaux*, la peinture qu'il fait de la Nuit rappelle la grace de l'Albane et du Corrège.

Voyez l'autre plafond où la Nuit est tracée:
Cette divinité, digne de vos autels,
Et qui, même en dormant, fait du bien aux mortels,
Par de calmes vapeurs mollement soutenue,
La tête sur son bras, et son bras sur la nue,
Laisse tomber des fleurs, et ne les répand pas.

Puis il ajoute :

Avec tous ses appas, l'aimable enchanteresse
Laisse souvent veiller les peuples du Permesse;
Cent doctes nourrissons surmontent son effort.
Hélas! dis-je, pour moi, je n'ai rien fait encor;

Je ne suis qu'écoutant parmi tant de merveilles.
Me sera-t-il permis d'y joindre aussi mes veilles?
Quand aurai-je ma part d'un si doux entretien?

La Fontaine avoit près de trente-sept ans lorsqu'il se plaignoit, avec raison, de n'avoir encore rien fait qui pût passer à la postérité; mais les Muses, dont il imploroit les entretiens avec tant de charme, devoient bientôt le combler de leurs plus précieuses faveurs. Il s'essaya dans le genre héroïque; et, quoique ce ne fût pas celui qui convînt le mieux à la nature de son génie, il prouva par la composition du poëme d'*Adonis* qu'il étoit aussi destiné à produire ces merveilles qui causoient son admiration. Le poëme d'*Adonis* ne parut, et ne fut entièrement terminé que long-temps après, mais La Fontaine en présenta dès lors à Fouquet une copie manuscrite avec une dédicace en vers dans laquelle le poëte disoit au surintendant :

Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au Temple de Mémoire.
Par toi je me promets un éternel renom;
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom.

Cependant La Fontaine paroît avoir été, à cette époque, dominé encore plus par son goût pour le plaisir, que par son amour pour la gloire.

Une abbesse, peu scrupuleuse, et qui est peut-être la même dont nous avons parlé précédemment, l'invita à venir la voir : mais la guerre duroit encore avec les Espagnols ; ils occupoient Rocroy, et avoient dans cette ville une garnison nombreuse commandée par un chef courageux et expérimenté nommé Montal, qui jetoit la terreur dans toute la Champagne. La Fontaine écrivit donc une lettre en vers à la jeune et aimable abbesse, pour lui expliquer comment il n'osoit céder à son invitation, et il lui rappelle l'aventure alors récente de M. Girardin, qui, en se rendant à Bagnolet, fut enlevé par M. Barbezière de Chémerault, et transporté à Bruxelles, où l'on négocioit encore pour sa rançon.

Les Rocroix, gens sans conscience,
Me prendroient aussi bien que lui,
Vous allant conter mon ennui.
J'aurois beau dire à voix soumise :

Messieurs, cherchez meilleure prise;
Phébus n'a point de nourrisson
Qui soit homme à haute rançon;
Je suis un homme de Champagne
Qui n'en veux point au roi d'Espagne;
Cupidon seul me fait marcher.
Enfin, j'aurois beau les prêcher;
Montal ne se soucieroit guère
De Cupidon ni de sa mère:
Pour cet homme en fer tout confit
Passeport d'amour ne suffit.

Fouquet faisoit alors une cour assidue à madame de Sévigné, et l'on sait que la résistance qu'il trouva en elle le força de se réduire aux témoignages d'une simple amitié : il lui montra cette épître de La Fontaine. Cette aimable veuve, aussi régulière dans sa conduite, qu'indulgente et facile pour tout le reste, et dont la vertu n'ôtoit rien à l'enjouement et aux graces, loua cette épître, quoique la fin en soit assez libre. La Fontaine, flatté du suffrage d'une femme aussi polie que spirituelle, envoya de suite à Fouquet un dizain pour madame de Sévigné, où il laisse éclater la joie que lui cause ce succès.

Entre les dieux, et c'est chose notoire,
En me louant, Sévigné me plaça :
J'étois alors deux cent mille au-deçà,
Voire encor plus, du temple de Mémoire.
Ingrat ne suis, son nom seroit piéça
De là le ciel, si l'on m'en vouloit croire.

Mais la liaison de La Fontaine avec la femme de Colletet qui subsistoit alors ne se bornoit pas à de simples jeux d'esprit; Guillaume Colletet, le père de celui que Boileau a insulté dans ses vers, étoit, selon l'expression de Ménage, particulièrement enclin aux amours *ancillaires* : il avoit épousé successivement trois de ses servantes; la troisième, qui se nommoit Claudine, étoit une blonde fort jolie, mais assez sotte. Colletet entreprit pourtant de lui faire une réputation littéraire. Il composoit pour elle des vers françois, qu'elle récitoit à table avec assez d'agrément, et dont on la croyoit l'auteur; quelques uns même ont été imprimés sous son nom. Beaucoup de beaux esprits du temps furent dupes de cette ruse; et, charmés de la figure de la belle Claudine, plus encore que de ses vers, ils s'empressè-

rent de la célébrer. L'abbé de Marolles, dans ses mémoires, met au nombre des meilleurs poëtes de son temps « l'illustre Claudine de M. Colletet. » Le savant Nicolas Heinsius, qui la vit pendant son séjour à Paris, écrivoit à Colletet, dans une lettre en latin datée de Stockholm, « Quand je vois ta Claudine, cet assemblage de toutes les graces, il me semble que j'ai devant moi toutes les Muses ensemble. » Le Pelletier et d'autres poëtes firent des sonnets pour Claudine ; et Colletet lui-même en composa pour elle un recueil qu'il intitula *les Amours de Claudine.* La Fontaine fut plus qu'un autre épris des charmes de la jeune Muse ; il fit des vers à sa louange ; et, parmi plusieurs autres, que sans doute il avoit composés sur le même sujet, il nous a conservé un sonnet et deux madrigaux relatifs à *Mademoiselle* C. (Claudine). Le sonnet est adressé à Sève peintre assez célèbre, qui a orné de ses tableaux plusieurs églises de Versailles et de Paris, et qui avoit fait le portrait de Claudine ; le poëte lui dit :

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses ;

Clarice est en mon ame avec toutes ses graces;
Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.
Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'étoit pas besoin des efforts de ton art,
Mon cœur sans ce portrait se souvient assez d'elle.

Colletet voulut conserver, après lui, à Claudine la réputation qu'il lui avoit acquise; et, peu de temps avant de mourir, il fit sous son nom les sept vers suivants, dans lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux elle renonçoit à la poésie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une ardeur sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer ni rien louer au monde
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Claudine ayant tenu trop exactement parole, on se douta de la ruse. Ceux qui l'avoient le plus admirée, ne trouvant plus en elle qu'un esprit vulgaire, furent entièrement désabusés. La Fontaine, désenchanté, non seulement quit-

ta Claudine, mais fit contre elle des stances satiriques qui commencent ainsi :

Les Oracles ont cessé,
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien.
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien.

Notre poëte imprima dans un Recueil ces stances, à la suite même du sonnet et des deux madrigaux; et comme on le railloit sans doute d'avoir été pris pour dupe, il fit précéder ces pièces de vers d'une lettre à un de ses amis, qui contient des aveux singulièrement remarquables par leur naïveté :

« Vous vous étonnez, dites-vous, de ce « que tant d'honnêtes gens ont été les dupes « de mademoiselle C. (Colletet), et de ce que « j'y ai été moi-même attrapé. Ce n'est pas un « sujet d'étonnement que ce dernier point; au « contraire, c'en seroit un si la chose s'étoit « passée autrement à mon égard. Savez-vous « pas bien que, pour peu que j'aime, je ne vois « dans les défauts des personnes non plus

« qu'une taupe qui auroit cent pieds de terre « sur elle ? Dès que j'ai un grain d'amour, je « ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a « d'encens dans mon magasin ; cela fait les « meilleurs effets du monde : je dis des sottises « en vers et en prose, et serois fâché d'en avoir « dit une qui ne fût pas solennelle. Enfin je « loue de toutes mes forces. *Homo sum qui ex. « stultis insanos reddam.* Ce qu'il y a, c'est que « l'inconstance remet les choses en leur ordre. « Ne vous étonnez donc plus ; voyez seulement « ma palinodie ; mais voyez-la sans vous en « scandaliser. »

Si Claudine n'avoit pas voulu jouer le rôle de bel-esprit, et paroître autre qu'elle n'étoit, La Fontaine n'auroit pas fait contre elle des stances satiriques, et probablement ne l'auroit pas quittée si promptement ; il n'avoit que trop de goût pour les amours vulgaires : il parle d'après sa propre conviction quand il nous dit « qu'une grisette est un trésor », et il en fait connoître de suite la raison :

On en vient aisément à bout ;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.

La condition que La Fontaine avoit faite d'acquitter par des vers chaque quartier de sa pension, lui fit composer à cette époque différentes petites pièces qui n'ont rien aujourd'hui de remarquable, mais qui le paroîtront beaucoup si on les compare avec les recueils de sonnets, de madrigaux et autres poésies que publioient les Hesnault, les Colletet, les Perrin, les Bonnecorse, et tant d'autres poëtes de ce temps. On ne connoissoit, en quelque sorte, que le style maniéré et recherché dont Voiture étoit le modèle; le style froidement ampoulé de Ronsard et de Brébeuf, et l'ignoble burlesque mis à la mode par Scarron. Les Muses françoises sembloient avoir perdu, depuis Marot, l'art de badiner avec grace. La Fontaine, qui avoit fait une étude approfondie de cet ancien poëte, aimoit à s'approprier ses tours si énergiques dans leur naïve précision, à enrichir sa langue des mots expressifs de nos vieux auteurs, que l'usage et le temps avoient laissé perdre; et, guidé par son heureux instinct et par l'excellent modèle qu'il s'étoit choisi, il fut le premier qui, dans les

petits vers de circonstance, fut aisé, naturel et vrai. Sous ce rapport, ses premières poésies méritent attention, et sont en quelque sorte des monuments pour notre histoire littéraire. La Fontaine réunit, par le caractère et le style de ses écrits, les deux beaux siècles de François I<sup>er</sup> et de Louis XIV. Il a les graces ingénues et spirituelles du premier, et s'élève souvent à la pompe et à la magnificence du second. C'est non seulement par le choix heureux des vieilles expressions rajeunies par lui, mais encore par la forme même de ses premiers essais, qu'il s'est rapproché heureusement des poëtes du seizième siècle. Du temps de notre poëte, il semble qu'on ne pouvoit s'exprimer que par des sonnets ou des madrigaux. La Fontaine en a composé très peu. Dans toutes les petites pièces de vers qu'il fit ou pour Fouquet ou par ses ordres, il s'assujettit au mètre de la ballade chevaleresque, du rondeau gaulois, du sixain ou du dizain des troubadours, de l'épître familière, et de l'ode anacréontique.

Quelquefois, en s'adressant au surinten-

dant, il badine sur l'engagement qu'il avoit pris avec lui.

Il me faudra quatre termes égaux.
A la Saint-Jean je promets madrigaux
Courts, et troussés, et de taille mignonne :
Longue lecture en été n'est pas bonne.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Pâques, jour saint, veut autre poésie.
J'enverrai lors, si Dieu me prête vie,
Pour achever toute la pension,
Quelques sonnets pleins de dévotion.
Ce terme-là pourroit être le pire ;
On me voit peu sur tels sujets écrire.

On s'aperçoit, par ces vers, que La Fontaine s'étoit bien écarté des idées qui l'avoient fait entrer, vingt ans avant, à la Congrégation de l'Oratoire. Il ajoute :

Mais tout au moins je serai diligent ;
Et, si j'y manque, envoyez un sergent ;
Faites saisir, sans aucune remise,
Stances, rondeaux, et vers de toute guise.
Ce sont nos biens ; les doctes nourrissons
N'amassent rien, si ce n'est des chansons.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Et je prétends. . .

Qu'au bout de l'an le compte y soit entier;
Deux en six mois, un par chaque quartier.
Pour sûreté j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse.
Même au besoin notre ami Pellisson
Me pleigera d'un couplet de chanson.

Ce fut Pellisson, l'ami constant de notre poëte, qui transmit à Fouquet cette épître, et qui envoya en même temps au surintendant d'autres petites pièces de La Fontaine, parmi lesquelles étoit l'*Épitaphe d'un paresseux*, épigramme que La Fontaine, dans un accès de gaieté, avoit faite contre lui-même, qui a été tant de fois réimprimée à la suite des contes et des fables, sous le titre d'*Épitaphe de La Fontaine*, mais qu'il faut toujours transcrire, parcequ'elle peint avec vérité sa molle indolence et son aversion pour tous les tracas de la vie :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

Cette pièce semble indiquer que La Fontaine avoit déja vendu une portion de son patrimoine pour subvenir à sa dépense; et en effet, de diverses lettres de lui et de plusieurs actes que nous avons eus sous les yeux, il résulte que, dès le commencement de l'année 1656, il avoit vendu à son beau-frère M. de Villemontée une ferme de Damar et ensuite une maison et un domaine situés à Châtillon-sur-Marne, reçus en échange et à titre de supplément de prix de la ferme de Damar. La vente de ces immeubles lui procura une somme qui, en monnoie d'aujourd'hui, pourroit être évaluée à 40,000 francs. Plus tard (en 1676) La Fontaine après avoir cédé sa charge vendit aussi sa maison de Château-Thierry à Antoine Pintrel son parent, afin d'acquitter une partie des dettes qu'il avoit contractées envers M. Jannart. Madame de La Fontaine, alors séparée de bien avec son mari, toucha le reste du prix qui fut réservé sur cette vente. On voit d'après ces détails que la fortune de La Fontaine sans être très considérable étoit suffisante, si sa femme ou lui eussent su la gérer; mais tous

deux manquoient d'ordre et d'économie, sans lesquels même les plus grandes fortunes ne peuvent se maintenir. Cependant si La Fontaine ne faisoit pas ses propres affaires, il se mêloit quelquefois utilement de celles des autres; il rendoit la faveur, dont il jouissoit auprès du surintendant, utile à ses compatriotes et à sa ville natale, et, au moyen d'une ballade dont le refrain est

L'argent sur-tout est chose nécessaire,

il obtint que le pont et la chaussée de Château-Thierry, renversés par les débordements de la Marne, fussent réparés aux frais de l'État.

Les petites pièces que notre poëte se plaisoit à composer n'avoient pas toujours un but aussi utile. Pour acquitter la dette qu'il avoit contractée, il n'oublioit pas d'adresser à madame la surintendante une ode ou une épître, lors de la naissance de chacun de ses enfants. Quelquefois un impromptu suffisoit pour payer un quartier de sa pension, comme celui qu'il fit pour le mariage projeté de M. de Mézières avec

la fille du maréchal d'Aumont qu'on devoit célébrer à Vaux. En un mot, il ne laissoit passer presque aucun évènement sans le chanter, sur un ton ou sérieux ou badin.

Le siège que soutinrent les Augustins, en 1658, contre les archers du parlement, qui vouloit les contraindre à recommencer une élection, lui inspira une ballade qui fit alors du bruit dans la société, et qui parut tellement plaisante que Boileau, long-temps après, et lorsqu'elle n'avoit pas encore été imprimée, la récitoit presque en entier. Jannart avoit été chargé d'exécuter les ordres du parlement dans cette affaire, et La Fontaine fut instruit de la résistance des religieux : croyant qu'un combat entrepris contre eux ne pouvoit être ni long ni meurtrier, il couroit pour aller voir cette bagarre, lorsqu'un de ses amis le rencontra sur le Pont-Neuf, et lui demanda où il alloit; il répondit en riant : « Je vais voir tuer « des Augustins. » Cette plaisanterie, si simple dans une telle occasion, a été rapportée par quelques biographes comme un trait de distraction ou d'insensibilité, parcequ'en effet

il y eut malheureusement deux Augustins qui perdirent la vie dans cette occasion.

La Fontaine se consoloit de tout en faisant des vers, et son naturel heureux et doux, son esprit enjoué, trouvoient, jusque dans ces petites misères qui altèrent souvent l'humeur de l'homme le plus patient, des sujets de gaieté et des occasions nouvelles pour badiner avec sa Muse. Un jour il se présenta à Saint-Mandé pour faire une visite au surintendant, et, après avoir attendu une heure, il fut obligé de partir sans le voir. Il fallut absolument qu'il exhalât son mécontentement dans une épître. Pour bien connoître La Fontaine, il faut voir comment il s'exprime quand il est fâché :

Seigneur, je ne saurois me taire.
Celui qui plein d'affection
Vous promet une pension,
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Celui-là, dis-je, a contre vous
Un juste sujet de courroux.
L'autre jour, étant en affaire,
Vous ne daignâtes recevoir
Le tribut qu'il croit vous devoir
D'une profonde révérence.

Il fallut prendre patience,
Attendre une heure, et puis partir.
J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage;
Car enfin, ce seroit dommage
Que, prenant trop mon intérêt,
Vous en crussiez plus qu'il n'en est.

Il déplore ensuite les occupations trop multipliées de Fouquet, et dit, que si cela continue, il lui arrivera comme aux moines d'Orbais qui, lorsque les jours deviennent courts, se plaignent de n'avoir pas le temps de prendre leurs repas. Orbais étoit une abbaye de Bénédictins à cinq lieues au sud-est de Château-Thierry. Il est probable que ces bons moines avoient la réputation de faire bonne chère, et le trait satirique que La Fontaine leur décoche en passant, est bien dans le caractère de sa Muse dont la bonhomie n'est presque jamais sans malice. Il continue à plaindre le sort de Fouquet condamné aux ennuis de la grandeur, et il lui donne les conseils suivants :

A jouir, pourtant, de vous-même
Vous auriez un plaisir extrême;

Renvoyez donc en certain temps
Tous les traités, tous les traitants,
Les requêtes, les ordonnances,
Le parlement et les finances,
Le vain murmure des frondeurs,
Mais, plus que tous, les demandeurs.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre suisse n'ait point d'excuses,
Et moins pour moi que pour pas un :
Je ne serai pas importun ;
Je prendrai votre heure et la mienne.

Fouquet ne savoit que trop bien secouer à Saint-Mandé le joug des affaires ; mais c'étoit pour donner audience à d'autres personnes qu'aux amants des Muses. « Il se chargeoit de tout, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, et prétendoit être premier ministre sans perdre un instant de ses plaisirs. Il faisoit semblant de travailler seul dans son cabinet à Saint-Mandé ; et pendant que toute la cour, prévenue de sa future grandeur, étoit dans son anticham-

bre, louant à haute voix le travail infatigable de ce grand homme, il descendoit par un escalier dérobé dans un petit jardin, où ses nymphes, que je nommerois bien si je voulois, et même les mieux cachées, lui venoient tenir compagnie au poids de l'or. » Fouquet avoit fait construire à Saint-Mandé une superbe galerie, et la Fontaine, qui y avoit attendu une heure, nous la décrit en détail, et nous apprend qu'elle étoit ornée des statues d'Osiris et des tombeaux des rois d'Égypte, que le surintendant avoit fait venir à grands frais : ainsi les merveilles des arts modernes ne suffisoient point à Fouquet, et il lui falloit encore tout ce que l'antiquité offre de plus curieux et de plus rare. La Fontaine oublie son courroux dans la contemplation de ces antiques, et il termine son épître par une de ces réflexions d'une douce mélancolie qui donnent tant de prix à ses écrits :

Vous que s'efforce de charmer
L'antiquité qu'on idolâtre,
Pour qui le dieu de Cléopâtre,
Sous nos murs enfin abordé,

Vient de Memphis à Saint-Mandé;
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses!
Mille moissons, c'est un peu trop,
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le ciel ne le veut pas.
Toute ame illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom
Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre.

L'abbé de Marolles nous apprend que Fouquet avoit fait composer des descriptions en vers latins et en vers françois des tableaux qui ornoient sa galerie de Saint-Mandé. Les vers latins avoient été composés par Gervais son médecin, et les vers françois par La Fontaine.

Mais bientôt La Fontaine fut invité par Fouquet à occuper sa muse de choses plus importantes : il l'engagea à chanter un évènement, que tous les poëtes d'alors s'empressèrent de célébrer à l'envi. Je veux parler du voyage de toute la cour dans le Midi, de la paix des

Pyrénées, qui fut signée le 7 novembre 1659, et du mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui eut lieu à Fontarabie, le 3 juin 1660: cette alliance terminoit la guerre entre la France et l'Espagne, et tendoit à faire cesser l'inimitié qui subsistoit depuis si long-temps entre ces deux grandes monarchies, presque toujours divisées, et dont l'union constante seroit cependant nécessaire à leur mutuelle prospérité. La Fontaine fit une ode sur la paix qui n'étoit pas encore conclue, et qui dépendoit de la réussite de la négociation du mariage du roi avec l'infante.

Le début de cette ode, tel qu'il fut d'abord imprimé, nous apprend que Mazarin, en partant de Paris, pour se rendre à Saint-Jean-de-Luz, alla coucher à Vaux: comme tout ce qu'il y avoit d'agréable et d'heureux s'allioit dans l'imagination de La Fontaine avec l'idée de Vaux, il tire de cette circonstance seule un augure favorable à la réussite d'une négociation pour laquelle il fait des vœux bien sincères:

Le plus grand de mes souhaits
Est de voir, avant les roses,

L'infante avecque la paix;
Car ce sont deux belles choses.

O Paix, source de tout bien,
Viens enrichir cette terre,
Et fais qu'il n'y reste rien
Des images de la guerre.

Accorde à nos longs desirs
De plus douces destinées;
Raméne-nous les plaisirs
Absents depuis tant d'années.

La Fontaine fit peu après une ballade pour célébrer la paix et le mariage, et enfin deux madrigaux lorsque le mariage eut été conclu. La ballade se termine par cet envoi à Louis XIV :

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'infante enlève à la Castille
Les Jeux, les Ris, les Graces et l'Amour.

Il ne manquoit malheureusement à cela que la vérité. Le jeune roi n'étoit pas du tout amoureux de l'infante, et faisoit à regret ce mariage. Il étoit épris de Marie Mancini, l'une des nièces du cardinal de Mazarin, et il l'auroit même épousée si la fière Anne d'Autriche,

naturellement si douce, ne se fût révoltée à la seule idée d'une telle alliance. Le rusé ministre, soit parcequ'il n'espéroit pas vaincre sur cet article une reine qu'il dominoit cependant entièrement sur toute autre chose, soit qu'il craignît, comme on l'assure, pour son crédit et son pouvoir, le caractère ferme et énergique de sa propre nièce sur le trône, soit enfin par des motifs d'une sage politique, s'opposa aux vœux du jeune monarque : mais celui-ci insistoit fortement. Marie Mancini étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, et employoit tous les moyens de séduction pour triompher, dans son amant, de l'habitude de la soumission envers une mère qu'il aimoit, envers un ministre qu'il respectoit. Les intérêts de deux grands royaumes furent près d'être sacrifiés à une intrigue d'amour, lorsque Mazarin arracha enfin au jeune roi un ordre de conduire sa nièce au Brouage. Avant d'obéir, elle alla trouver son amant, et lui fit répandre des larmes; mais elle ne put le faire changer de résolution, et en se retirant elle lui dit : « Ah! Sire, vous « êtes roi, vous m'aimez, et je pars. »

Après avoir célébré le départ du roi, La Fontaine chanta aussi le retour, et anticipa le paiement poétique dont il étoit redevable à Fouquet, en lui envoyant une longue relation en vers, de la pompeuse entrée de la reine dans Paris, le 26 août 1660, qui fut pour Mazarin un véritable triomphe. La marche dura dix à douze heures. La maison du cardinal, riche et nombreuse, effaçoit par son éclat, celle de Monsieur. Madame Scarron, alors cachée dans la foule, et bien loin de se douter qu'elle épouseroit un jour le roi, fait aussi dans une de ses lettres une description de cette entrée. Ce qui, sur-tout, attira son attention et celle de La Fontaine fut la magnificence extraordinaire des mulets de son Éminence.

Puisque nous avons fait mention de madame Scarron, nous ne devons pas omettre de dire qu'elle devint veuve, six semaines après cette entrée de la reine à Paris. La Fontaine fit alors sur la mort de son mari une espèce d'épigramme impromptu, qui seroit inintelligible aujourd'hui, si nous ne rappelions pas l'anecdote à laquelle l'auteur a fait allusion, et dont

il a négligé lui-même de nous instruire, quand il a fait imprimer cette petite pièce. Scarron étoit près de succomber aux maux qui l'affligeoient depuis long-temps; ses amis cherchoient à le ramener à des sentiments religieux: mais il eut une crise qui détermina un hoquet si violent, qu'on crut qu'il alloit expirer. Cependant le mal se calma; et, après une secousse aussi forte, on s'imaginoit que Scarron ne songeroit plus qu'à profiter de ce moment de calme pour se préparer à sa fin; mais on fut tout étonné de lui entendre dire : « Si j'en reviens, je ferai une belle satire contre le hoquet. » La Fontaine fit sur ce mot les vers suivants :

Scarron, sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : Attendez, je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
Ah! dit Clothon, vous la ferez là-bas;
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire.

Mazarin, après vingt ans d'une administration traversée par deux furieuses proscriptions, espéroit jouir encore long-temps de la gloire qu'il s'étoit acquise; mais il ne survécut que

peu de mois à la grande négociation dont il avoit assuré le succès. Fouquet, qui vouloit succéder à une partie de sa puissance, ne fut que plus attentif à captiver le jeune monarque; et il excitoit sans cesse les gens de lettres, qu'il pensionnoit, et sur-tout La Fontaine, à choisir le souverain et sa famille pour sujet de leurs compositions. La grossesse de la reine et le mariage de MONSIEUR, frère unique du roi, furent pour notre poëte l'occasion de deux pièces de vers : la première est une épître assez longue en prose et en vers, adressée à Fouquet, dans laquelle il prédit à la reine qu'elle accouchera d'un dauphin, prédiction qui s'accomplit; la seconde est une ode à MADAME, qui avoit épousé Philippe, frère du roi, le 31 mars 1661. Cette princesse étoit Henriette d'Angleterre, fille du roi Charles I, qui avoit porté sa tête sur l'échafaud, et sœur de Charles II, qui venoit d'être rétabli sur le trône de ses pères, par une révolution inespérée.

La Fontaine se trouvoit présent à la magnifique fête que Fouquet donna à Louis XIV,

et à toute sa cour, le 17 août 1661, et la relation la plus détaillée qui nous en reste, est celle qu'il adressa dans une lettre, en prose et en vers, à son ami de Maucroix. Tous les Mémoires du temps ne parlent qu'avec admiration de cette fête. Torelli le machiniste et le peintre Le Brun sont ceux auxquels La Fontaine attribue principalement les merveilles de cette journée :

Deux enchanteurs pleins de savoir
Firent tant par leur imposture,
Qu'on crut qu'ils avoient le pouvoir
De commander à la nature.
L'un de ces enchanteurs est le sieur Torelli,
Magicien expert, et faiseur de miracles;
Et l'autre c'est Le Brun, par qui Vaux embelli
Présente aux regardants mille rares spectacles,
Le Brun dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat ne doit rien aux Romains.

On commença par se promener, dans les jardins, au milieu des cascades et des jets d'eau qui jaillissoient de toutes parts; on servit ensuite un festin magnifique, et l'on se

rendit dans une allée de sapins, éclairée par des milliers de flambeaux, où l'on avoit dressé un vaste théâtre.

Dès que la toile fut levée, Molière parut seul, en habit de ville, s'adressant au roi d'un air triste et surpris, il fit des excuses sur ce qu'il manquoit de temps et d'acteurs pour donner à S. M. le divertissement qu'elle sembloit attendre. Mais dès qu'il eut cessé de parler, un rocher qui se trouvoit sur le théâtre fut tout-à-coup transformé en une vaste coquille, vingt gerbes d'eau s'élancèrent dans les airs, la coquille s'ouvrit, et il en sortit une jeune et jolie naïade; c'étoit la Béjart, que Molière, trop amoureux, épousa depuis pour son malheur. La nymphe, s'avançant sur le théâtre, prononça le prologue de la comédie des *Fâcheux*, composé par Pellisson. Après avoir récité ce prologue, elle commanda aux divinités qui lui étoient soumises de s'animer, et les termes et les statues qui ornoient le théâtre furent transformés en faunes et en bacchantes qui dansèrent un ballet, accompagné de chants et de musique. Après le ballet, on joua

la comédie, dont le sujet, dit La Fontaine, « est un homme qui, sur le point d'aller à « une assignation amoureuse, est arrêté par « toutes sortes de gens :

C'est un ouvrage de Molière.
Cet écrivain par sa manière
Charme à présent toute la cour.
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
J'en suis ravi, car c'est mon homme.
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?
. . . . . Jamais il ne fit si bon
Se trouver à la comédie,
Car ne pense pas qu'on y rie
De maint trait jadis admiré,
Et bon *in illo tempore.*
Nous avons changé de méthode,
Jodelet n'est plus à la mode,
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

La Fontaine peint ensuite le feu d'artifice qui termina cette superbe fête :

Figure-toi qu'en même temps

On vit partir mille fusées,
Qui par des routes embrasées
Se firent toutes dans les airs
Un chemin tout rempli d'éclairs,
Chassant la nuit, brisant ses voiles.

Après le feu d'artifice, il y eut un bal, et l'on dansa jusqu'à trois heures du matin; ensuite on servit une collation magnifique : lorsqu'on se retira, des milliers de fusées volantes répandirent la plus brillante clarté au milieu de la nuit la plus obscure.

Non seulement le roi, mais la reine-mère, MONSIEUR, MADAME, tous les princes et les seigneurs de la cour de Louis XIV se trouvoient présents. Dans le commencement de cette soirée, Fouquet croyoit avoir atteint le terme de ses desirs, et étoit comme enivré de son bonheur, lorsqu'il reçut tout-à-coup un billet de madame du Plessis-Bellière, sa confidente et son amie, qui lui annonçoit que le roi avoit eu le projet de le faire arrêter à Vaux, et que la reine-mère seule l'avoit fait changer de résolution. Ainsi, tandis que la foule jouissoit avec délices de tous les plaisirs réunis dans

cette superbe fête, la colère, la haine, la jalousie, fermentoient dans le cœur du monarque auquel on la donnoit; et le maître de ces lieux enchanteurs, qui avoit tout préparé, tout ordonné, qui présidoit à tous ces jeux brillants, étoit frappé de crainte, et forcé de déguiser sous un front serein, et par de continuels sourires, le noir chagrin dont il étoit obsédé.

Tout ce qui concerne Fouquet se trouve tellement lié avec la vie de notre poëte, dont ce ministre fut si long-temps le protecteur et l'ami, que nous ne pouvons nous dispenser d'exposer avec quelques détails les causes de la disgrace de ce dernier surintendant des finances.

Après la mort du marquis de Vieuville, Nicolas Fouquet, déjà maître des requêtes et procureur général au parlement de Paris, fut en 1653 nommé surintendant principalement par l'influence de l'abbé Fouquet, son frère, qui avoit du crédit auprès de la reine-mère et du premier ministre Mazarin. Quoique Nicolas Fouquet ne fût pas le seul surintendant,

et eût un collègue dans Servien, cependant sa grande habileté le fit bientôt considérer comme le principal administrateur des finances du royaume. Quand il fut nommé, le trésor, ou l'épargne, comme on s'exprimoit alors, étoit dénué d'argent. Fouquet fit face à tout par son seul crédit; il engagea ses biens, ceux de son épouse, emprunta sur sa signature des sommes considérables à Mazarin lui-même; et, trouvant des ressources pour subvenir à toutes les dépenses, il déguisa toujours la pénurie des finances.

Comme il les gouvernoit seul, et qu'il en eut seul le secret, il amassa des sommes immenses, et osa exploiter à son profit certaines branches de revenu public, tandis que le premier ministre se faisoit un patrimoine des places et des dignités, dont il trafiquoit ouvertement. Mais Mazarin étoit avare, et Fouquet étoit généreux, et même prodigue. Le premier ministre n'amassoit tant de millions que pour les renfermer dans ses coffres; le surintendant ne sembloit en quelque sorte desirer les richesses que pour les dépenser et les répandre.

Mazarin vendoit toutes les graces de la couronne; l'argent de Fouquet alloit trouver ceux qui en avoient besoin. Il avoit en quelque sorte à sa solde les poëtes, les artistes, et tous les hommes de mérite de ce temps, et il donnoit ainsi un noble exemple au jeune monarque, dont les vues sordides de Mazarin auroient pu rétrécir les idées. Il faisoit des pensions à tous les hommes puissants de la cour qui vouloient s'attacher à ses intérêts; et un grand personnage de ce temps dit, dans ses Mémoires, que, pour être porté sur sa liste, il n'y avoit en quelque sorte qu'à le vouloir. Fouquet, par une telle conduite, fit bientôt ombrage au premier ministre; il s'étoit aussi brouillé avec son frère qui, l'ayant porté par son crédit à la place qu'il occupoit, avoit cru pouvoir le gouverner. L'abbé Fouquet, homme débauché, imprévoyant, dans sa colère excita contre le surintendant plusieurs femmes qui avoient du crédit auprès de la reine-mère, entre autres la duchesse de Chevreuse habile en intrigue. Il se forma donc à la cour deux partis, l'un pour renverser Fouquet, l'autre pour le maintenir.

D'un côté étoient les vieux courtisans qui, refusant les graces du surintendant, ne s'attachoient qu'au premier ministre; de l'autre les jeunes seigneurs qui ne songeoient qu'à se divertir et à jouir des bienfaits de Fouquet. Mais son principal soutien étoit l'art de se rendre nécessaire : plus le désordre des finances étoit grand, plus il étoit difficile de le remplacer, sur-tout depuis que la mort de Servien, qui eut lieu en 1659, l'avoit laissé le seul maître de cette partie du gouvernement.

Lorsque Mazarin eut conclu la paix des Pyrénées, et marié le roi avec l'infante d'Espagne, il se crut assez puissant pour rétablir l'ordre dans les finances. Le premier pas à faire étoit de se débarrasser du surintendant. Il fit rédiger par Colbert un projet, dans lequel une chambre de justice devoit être instituée pour juger Fouquet, et tous ceux qui avoient prévariqué sous lui. La minute même de ce projet envoyée à Mazarin avant son retour de Fontarabie fut interceptée à Bordeaux par le surintendant au moyen d'un employé des postes qui lui étoit dévoué. Après avoir pris copie du

projet, on fit parvenir l'original à son adresse, de sorte que l'on ne soupçonna rien : Fouquet alarmé avoit aussitôt appelé Gourville et lui avoit révélé ce terrible secret. Gourville, qui, de simple valet-de-chambre du duc de La Rochefoucauld, étoit devenu un financier adroit, et un habile négociateur, conjura l'orage. Il alla trouver Mazarin ; et, dissimulant ce qu'il savoit de ses desseins, il fit seulement entendre au premier ministre, que dans le moment même où la conclusion de la paix occasionoit le plus de dépense, les bruits qui couroient sur la disgrace du surintendant nuisoient à son crédit ; et que si son Éminence ne prouvoit pas, par des démonstrations publiques, que ces bruits n'avoient aucun fondement réel, il seroit impossible à Fouquet et à ses amis de trouver l'argent dont on avoit besoin et que les circonstances du moment rendoit nécessaires. Ces considérations empêchèrent Mazarin d'exécuter le projet qu'il avoit conçu. D'ailleurs naturellement timide, il n'osa pas attaquer de front un homme qui s'étoit fait de si puissants appuis. Toutefois, Fouquet, averti

du danger, le redoutoit toujours; il avoit eu l'imprudence de se plaindre de Colbert à Mazarin, et de témoigner qu'il avoit eu connoissance du projet qu'on avoit rédigé contre lui: jugeant mal sa position et les temps, il conçut, au milieu du tourbillon qui l'entraînoit trop rapidement, des plans incohérents, en cas que le premier ministre voulût le mettre en jugement. Il acheta Belle-Isle, fortifia ce lieu, et eut des idées vagues de résistance. Il en parla à quelques uns de ses intimes amis; il les rédigea, et écrivit même les notes où les rôles étoient distribués. Ces notes trouvées parmi ses papiers dans la suite furent fatales à ceux qu'il avoit nommés, et faillirent lui coûter la vie.

Enfin, Mazarin mourut, et Fouquet se trouva délivré de toutes ses craintes. Débarrassé d'un si puissant rival, il ne douta point qu'avec un roi âgé de vingt-trois ans, qui aimoit les plaisirs, et qu'on avoit toujours tenu éloigné des affaires, il ne devînt premier ministre: il est certain qu'il en auroit eu en partie la puissance, et qu'il auroit acquis toute la con-

fiance de Louis XIV, s'il avoit su le juger. Le roi, à qui Mazarin, en mourant, avoit sur-tout conseillé de commencer par mettre l'ordre dans les finances de son royaume, et à qui il avoit spécialement recommandé Colbert, ne demandoit pas mieux cependant que de se servir des grands talents de Fouquet. Par les hommes de mérite dont il avoit su s'entourer, par sa générosité et la grandeur de ses vues, la noblesse et l'élégance de ses manières, le surintendant convenoit à Louis XIV plus que tout autre; aussi fut-il appelé avec Le Tellier et Lyonne dans le conseil privé, qui d'abord ne se composa que de ces trois ministres. Mais en même temps, le jeune monarque fit entendre à Fouquet qu'il n'ignoroit pas les abus qui avoient eu lieu; il lui dit qu'il vouloit connoître les finances de son royaume, comme la partie la plus importante de son gouvernement, et il l'engagea à lui présenter sans déguisement la situation des choses.

Fouquet consulta ses amis, qui lui conseillèrent unanimement de marcher droit avec le roi, et de ne lui rien cacher. S'il eût suivi ce

conseil, il obtenoit la confiance de Louis XIV, et il s'associoit à la gloire de ce beau règne. Mais il eût fallu pour cela qu'il renonçât à son luxe effréné, à son jeu scandaleux, à ses intrigues avec des femmes de la cour, du rang le plus élevé, aux créatures qu'il se faisoit par le moyen de quatre millions de pensions, distribuées annuellement ; il eût fallu enfin qu'il ne vît que le bien de l'État, qu'il se confiât au roi, et qu'il le regardât comme son unique appui. Le surintendant n'eut pas le courage de changer ses habitudes ; d'ailleurs, il crut que la volonté qu'avoit manifestée Louis XIV, de gouverner par lui-même, étoit le résultat de l'ardeur première d'un jeune homme qui ignore que l'exercice du pouvoir entraîne après lui plus d'embarras que de douceurs. Il se flatta que le monarque se lasseroit bientôt de captiver, pendant plusieurs heures de la journée, son attention sur des matières aussi sèches et aussi arides que celles des finances, et il crut qu'après que ce premier feu seroit calmé, Louis XIV reprendroit le train de vie qu'il menoit du temps de Mazarin : il osa lui présenter

des états inexacts. Louis XIV les communiquoit tous les soirs à Colbert. Celui-ci démontroit au roi comment Fouquet, en diminuant les recettes et en augmentant les dépenses, se réservoit les moyens de continuer toujours son système de profusion. Louis XIV, qui déja possédoit l'art, si nécessaire pour celui qui est appelé à régner, de dissimuler ses pensées et ses intentions au milieu de tant d'hommes qui s'étudient à les pénétrer dans l'unique but de les faire tourner à leur profit, ne faisoit au surintendant que de légères observations; il vouloit seulement lui montrer qu'il ne perdoit pas de vue cet important objet de son gouvernement, et il essayoit de le rendre sincère: mais l'ayant, pendant cinq mois, trouvé fidèle à son plan de déguisement, il résolut de s'en débarrasser, et de se confier à l'austère probité de Colbert.

Cependant Fouquet étoit encore protégé par la reine-mère, et il est probable que Louis XIV se seroit contenté d'écarter le surintendant, et que la punition de toutes ses prévarications se fût bornée à une éclatante disgrace, sans une

circonstance qui aggrava beaucoup ses torts dans l'esprit du monarque, et alluma contre lui sa colère.

Le goût de Fouquet pour les femmes sembloit s'augmenter tous les jours, en proportion des facilités qu'il avoit trouvées à le satisfaire au milieu d'une cour galante et corrompue. Il y avoit au nombre des filles d'honneur de MADAME, belle-sœur du roi, une jeune personne, dont la beauté n'étoit pas, au premier abord, fort remarquable, mais qui, cependant, avoit un teint d'une blancheur éclatante, de beaux cheveux d'un blond argenté, des yeux bleus, et un regard si tendre, si doux, si modeste, qu'il gagnoit le cœur, et imprimoit le respect. Elle avoit peu d'esprit, quoiqu'elle aimât beaucoup la lecture; mais son sourire et le son de sa voix prêtoient à ses moindres paroles un charme inexprimable. Un léger vice de conformation rendoit sa démarche un peu inégale et traînante, et lui donnoit un air indolent qui plaisoit, parcequ'il étoit en harmonie avec son maintien naïf et timide. Malgré ce défaut, c'étoit une des meilleures

danseuses de la cour, et celle qui montoit à cheval avec le plus de dextérité. Tous ses gestes étoient si naturellement gracieux que l'abbé de Choisy qui avoit été élevé avec elle, et qui nous fournit la plupart des traits dont nous la peignons, dit que ce vers de La Fontaine semble avoir été fait pour elle,

Et la grace plus belle encor que la beauté.

A ce portrait, tous mes lecteurs ont déjà reconnu La Vallière. C'est elle dont Fouquet étoit épris ; la desirer et chercher à la corrompre étoit pour Fouquet la même chose.

Il eut donc recours à son agent ordinaire pour ces sortes d'affaires, madame du Plessis-Bellière, femme d'un officier-général, et mère de la marquise de Créquy, qui rendoit à Fouquet les mêmes genres de service que le duc de Saint-Aignan à Louis XIV. Madame du Plessis-Bellière alla trouver La Vallière, et lui dit que le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service. Le rejet de cette offre et de toute autre de cette nature étonna Fouquet, qui n'y étoit pas accoutumé, et il chercha à en con-

noître le motif. Comme il avoit des agents par-tout, il découvrit bientôt un secret inconnu encore à toute la cour; c'étoit la liaison du roi avec mademoiselle de La Vallière. L'amour seul, et non l'ambition et l'intérêt, avoit vaincu La Vallière, à qui la nature avoit donné une trop grande sensibilité, mais dont l'ame étoit pure, élevée, et portée à la vertu. Fouquet, qui n'avoit pas mieux conçu son caractère que celui du roi, renonçant à ses prétentions sur elle, chercha à se faire un moyen utile à ses projets, du secret qu'il avoit découvert, et n'ayant pu devenir l'amant de La Vallière, il aspira à devenir son confident. Un jour qu'il la rencontra dans l'antichambre de Madame, il l'entraîna à l'écart, et lui fit un pompeux éloge du roi; il lui dit que c'étoit l'homme le mieux fait de son royaume, et en même temps le plus aimable. La Vallière, surprise et confuse, fut offensée des discours du surintendant, et le quitta brusquement. Le soir elle instruisit le roi, non seulement des insinuations que Fouquet s'étoit permises dans la journée, mais des indignes proposi-

tions par lesquelles il avoit osé tenter de la séduire. On peut juger de la colère et du ressentiment que l'indiscrète audace du ministre dut allumer dans le cœur d'un monarque tel que Louis XIV. Dès ce moment, il résolut sa perte. On adopta le plan proposé par Colbert, sous Mazarin, et même, par le moyen de la duchesse de Chevreuse, on y fit consentir la reine-mère.

Cependant, comme le gouvernement du jeune roi succédoit à celui d'une régence durant laquelle les esprits s'étoient familiarisés avec les troubles et l'agitation, on crut qu'on devoit user de dissimulation, et qu'il falloit quelques précautions pour rompre sans secousses les chaînes d'or, dont l'habile surintendant avoit su entourer le gouvernement et tous les ressorts de l'administration.

Louis XIV accepta donc la fête de Vaux; mais la surprise que lui causa le luxe du surintendant l'irrita encore plus contre lui. Les courtisans remarquèrent malignement que sur les frises des superbes appartements du château de Vaux, on avoit peint plusieurs

fois la couleuvre qui appartenoit aux armes de Colbert, et l'écureuil, avec cette devise orgueilleuse *Quò non ascendam* (où ne monterai-je pas?), qui faisoit partie des armes de Fouquet. Enfin, Louis XIV ne put se contenir, lorsqu'il aperçut un portrait de La Vallière dans le cabinet de l'imprudent ministre. Il avoit donné l'ordre de le faire arrêter sur-le-champ; mais la reine-mère lui fit sentir l'inconvenance de sévir contre un sujet, au milieu même d'une fête qu'il lui donnoit. L'ordre fut révoqué. Un billet de madame du Plessis-Bellière avertit Fouquet du danger qu'il avoit couru. Le secret de la disgrace du surintendant se trouvant presqu'à moitié découvert, le roi se vit obligé d'user encore d'une plus grande dissimulation. Fouquet, naturellement vain et disposé à se flatter comme tout homme dont le succès a toujours couronné les entreprises, y fut trompé. Il crut faire plaisir au roi, en vendant sa charge de procureur-général au parlement; et il ne s'aperçut pas qu'on ne l'y avoit engagé que pour lui ravir l'appui d'un corps auquel, par cette résignation, il

cessoit d'appartenir. Il se crut encore en faveur, lorsque Louis XIV eut décidé de faire un voyage en Bretagne, province où Fouquet étoit né. Enfin, le 5 septembre 1661, il fut arrêté à Nantes, et conduit en prison; on mit les scellés sur tous ses papiers, et sur ceux de madame du Plessis-Bellière, sa confidente. De honteux secrets furent révélés. Saint-Évremont et plusieurs autres seigneurs furent exilés et forcés de s'enfuir pour jamais du royaume. On créa une commission pour juger Fouquet. Après trois ans d'une dure captivité, et toutes les peines et les anxiétés qu'entraîne un procès criminel, ses amis le regardèrent comme heureux de n'avoir été condamné qu'à un bannissement perpétuel. Mais Louis XIV, peu satisfait de cette vengeance, et ne voulant pas que Fouquet pût porter dans l'étranger les secrets de l'État, le fit renfermer dans la forteresse de Pignerol, où il termina sa vie dans les sentiments de la plus sincère piété.

Les courtisans que le surintendant avoit enrichis l'abandonnèrent dans son malheur; les gens de lettres qu'il avoit aidés à vivre le

défendirent tous. Pellisson surtout se couvrit de gloire par son héroïque dévouement. De la Bastille où on l'avoit renfermé; oubliant le soin de sa propre défense, il sut faire parvenir en faveur de Fouquet des plaidoyers, dont Voltaire compare l'éloquence à celle des discours de Cicéron; ni les promesses ni les menaces ne purent le faire fléchir. Après avoir fait parler le langage des lois avec énergie afin de convaincre, il s'efforça de toucher le monarque, en prêtant à ses supplications et à ses nobles sentiments les couleurs de la poésie.

Mais personne ne contribua plus que La Fontaine à intéresser le public en faveur de Fouquet. Dès qu'il eut fait paroître son *Élégie aux Nymphes de Vaux*, toute l'animosité qui existoit contre le surintendant se calma. Les Muses françoises n'avoient point encore fait entendre des sons aussi harmonieux et aussi touchants : on imprima cette élégie dans tous les recueils du temps; les amateurs de poésie la récitoient tout entière; et l'on sut particulièrement gré au poëte d'avoir proposé Henri IV pour modèle au jeune roi, lorsqu'en s'adres-

sant aux Nymphes de Vaux, il les supplie d'intercéder pour celui qui avoit embelli leur demeure :

Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage;
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux:
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur :
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence;
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par son sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

La Fontaine, dans une sorte d'épître à Ariste (qui est, je crois, Pellisson) auquel il adressoit le *Songe de Vaux*, se glorifie avec raison du succès de son élégie. Ce n'étoit pas un poëte dont l'amour-propre jouissoit d'une vaine renommée, mais un ami dont le cœur étoit satisfait d'avoir fait quelque chose d'utile pour un ami dans l'infortune :

Je soupire en songeant au sujet de mes veilles;

Vous m'entendez, Ariste, et d'un cœur généreux
Vous plaignez comme moi le sort d'un malheureux.
Il déplut à son roi ; ses amis disparurent :
Mille voix contre lui dans l'abord concoururent,
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs.
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs.

La Fontaine ne se contenta pas de son élégie; il composa aussi plus tard une ode sur le même sujet, et la fit parvenir à Fouquet, afin d'avoir ses observations avant de la faire paroître. La fierté et le courage du surintendant n'avoient point été abattus par un an et demi d'une dure captivité; car, dans une apostille à une des strophes de cette ode, il dit au poëte qu'il demandoit trop bassement pour lui une chose que l'on doit mépriser, c'est-à-dire la vie. « Mais, lui répond La Fontaine, peut-« être n'avez-vous pas considéré que c'est moi « qui parle; moi qui demande une grace qui « nous est plus chère qu'à vous. Il n'y a point « de termes si humbles, si pathétiques et si « pressants, que je ne m'en doive servir en cette « rencontre : quand je vous introduirai sur la « scène, je vous prêterai des paroles convena-

« bles à la grandeur de votre ame. » Nous voyons aussi par cette lettre de La Fontaine, que Fouquet, qui, deux ans auparavant, avoit été un des régulateurs des destinées de la France, ne put rien comprendre à la strophe où le poëte invite le monarque à détourner sa colère d'un sujet déja trop puni, pour la diriger contre Rome et Vienne qui osent le braver. Fouquet avoit vécu, pendant quelque temps, tellement séparé de tout commerce humain, qu'il prit cette allusion aux affaires d'Europe pour une déclamation téméraire et déplacée, et qu'il demandoit la suppression de la strophe. Ainsi l'aventure des Corses, l'insulte faite au duc de Créquy, la saisie d'Avignon déjà ordonnée, étoient des évènements qui n'existoient pas pour lui.

# LIVRE DEUXIÈME.

## 1661 — 1669.

Parmi ceux qu'une même inclination pour les lettres, et sur-tout pour la poésie, avoit liés avec La Fontaine, se trouvoit un jeune homme qui s'unit avec lui de la plus étroite amitié. Ce jeune homme n'avoit encore composé que des vers d'assez mauvais goût; mais, quoiqu'il fût de plus de dix-huit ans moins âgé que La Fontaine, il avoit fait des études plus profondes et plus complètes : il étoit plus que lui initié dans la connoissance des modèles de l'antiquité; la langue d'Homère lui étoit familière, et La Fontaine se faisoit souvent expliquer par lui les œuvres de ce prince des poëtes. Ce jeune homme, c'étoit Racine. Il étoit de la Ferté-Milon, pays de la femme de La Fontaine, ce qui leur procura des connoissances communes à tous deux et des oc-

casions plus fréquentes de se trouver ensemble; mais l'estime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, la confiance mutuelle qui en fut la suite, les rapports sympathiques de deux cœurs susceptibles d'attachement, purent seuls donner à cette liaison ce degré de stabilité et de durée qui la rendit inaltérable.

Pendant le procès de Fouquet, le jeune Racine se trouvoit à Uzès, chez un de ses oncles génovéfain, qui s'engageoit à lui résigner tous ses bénéfices, s'il embrassoit l'état ecclésiastique. Racine s'étoit fait tonsurer, et étudioit la théologie par intérêt et par nécessité; mais son goût l'entraînoit vers la littérature, et il regrettoit la capitale, les sociétés qu'il y avoit laissées, les plaisirs qu'il y avoit goûtés. Les lettres de La Fontaine qui lui rappeloient tout cela, et le mettoient au courant de toutes les nouvelles du théâtre et du beau monde, étoient sa principale ressource contre l'ennui qui l'obsédoit. En effet, presque toutes les lettres qui nous restent de La Fontaine présentent un mélange d'esprit, de franchise et de bonhomie, qui leur donne un charme tout

particulier. Il les entremêle presque toujours de vers, et passe heureusement et avec facilité du langage de la prose à celui de la poésie.

La première lettre que Racine écrivit dès qu'il fut arrivé en Languedoc fut adressée à La Fontaine, qui, ainsi que lui, avoit eu la fièvre peu de temps auparavant : « Tout ce que j'ai vu ne m'a pas empêché de songer autant à vous que je le faisois, lorsque nous nous voyions tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fit courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager. »

Comme si alors tout dût être commun entre ces deux amis, ils se ressembloient non seulement par leur goût pour la poésie, mais aussi par leur inclination pour les femmes : la lettre dont nous venons de parler le prouve, et n'a pas été lue par ceux qui ont prétendu que c'étoit sous le beau ciel du Languedoc que Racine avoit reçu les premières leçons de l'amour. « Je ne me saurois empêcher, écrit le

jeune Racine, de vous dire un mot des beautés de cette province; on m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit auprès de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence. il n'y a pas une villageoise, pas une savetière qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Meneville. Toutes les femmes y sont éclatantes, et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et pour ce qui est de leur personne,

*Color verus, corpus solidum et succi plenum* (1).

Mais, comme c'est la première chose dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien ce seroit profaner une maison de bénéficier comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière, *domus mea, domus orationis* (2); c'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout.

(1) Un coloris frais, un corps ferme, la fleur de l'embonpoint et de la santé. TER. *Eun.* act. II, sc. V.

(2) Ma maison est une maison de prière.

On m'a dit : soyez aveugle. Si je ne le puis être tout-à-fait, il faut du moins que je sois muet : car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. Adiou sias. »

Ce langage n'est certainement pas d'un novice. Mais disons quelles étoient ces beautés célèbres si bien connues de La Fontaine, auxquelles Racine comparoit les femmes du Languedoc. Mademoiselle de Fouilloux, dont presque tous les éditeurs de Racine ont défiguré le nom, amie intime de mademoiselle de La Vallière, paroît avoir été, comme elle, attachée à MADAME ; elle reçut du roi cinquante mille écus pour épouser le marquis de Sourdis. Mademoiselle de Meneville, qui étoit fille d'honneur de la reine, n'eut pas un sort aussi heureux : lorsqu'on saisit les papiers de Fouquet, on trouva des lettres de dames de la cour qu'il avoit conservées. « Alors, dit la bonne madame de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages, et qui ne l'étoient pas. » Mademoiselle de Me-

neville fut une des plus compromises par cette enquête qui fut faite chez le surintendant. Elle fut chassée et forcée de se retirer dans un couvent. Madame de La Fayette dit que c'étoit une des plus belles personnes de ce temps. Le duc d'Anville (auparavant comte de Brionne) en étoit amoureux, et avoit voulu l'épouser.

Poignant, dont nous avons déja parlé, l'ami commun de La Fontaine et de Racine, se trouve souvent mêlé dans leur correspondance. On voit que Racine écrivoit à Poignant sans espoir de réponse; mais il n'en étoit pas de même à l'égard de La Fontaine. Dans une lettre à l'abbé Le Vasseur, Racine dit: « M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de pièces de poésies, et sur-tout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire vous empêchoit aussi d'aller à la comédie? » Racine ne fait pas à La Fontaine de semblables reproches; au contraire il lui dit: « Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois as-

sez doucement mon temps, si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris ; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable. » Racine dans cette même lettre qui est en prose et en vers, après avoir retracé en quatre stances les diverses destinées des Muses, ajoute :

Paris, le siége des Amours,
Devient aussi celui des Filles de Mémoire ;
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Puis il termine par une louange aussi fine que délicate pour son ami : « Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour :

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades ;
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles sont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine ;

Elles étoient toujours à Vaux,
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Nous voyons aussi dans cette même lettre que Racine alloit souvent à Château-Thierry, et étoit fort connu de madame de La Fontaine et des beaux esprits de cette ville. « Renvoyez-moi, dit-il à celui-ci, cette bagatelle *des Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, sur-tout mademoiselle de La Fontaine; je ne lui demande aucune grace pour mes vers : qu'elle les traite rigoureusement. »

Bientôt après, La Fontaine eut avec le fisc un procès qui lui causa un véritable chagrin : on se rappelle que nous avons remarqué en commençant que sa famille étoit une des plus anciennes de Château-Thierry, et avoit quelques prétentions à la noblesse. Dès le règne d'Henri IV, il arrivoit souvent que des roturiers, dans l'espoir de se soustraire au paiement de la taille, prenoient le titre d'écuyer. Le roi en fit d'expresses prohibitions par un édit du mois de mars 1600. Louis XIII, au mois de janvier 1634, défendit également

d'usurper la noblesse, et de prendre la qualité d'écuyer, à peine de 2000 livres d'amende. De semblables déclarations furent rendues par Louis XIV, le 30 décembre 1656, et le 8 février 1661. En vertu de ces dernières ordonnances, on fit de sévères perquisitions et les agents du fisc produisirent des actes dans lesquels La Fontaine étoit qualifié d'écuyer; ils dirigèrent contre lui des poursuites, et, en son absence, un arrêt par défaut le condamna à 2000 livres d'amende. La Fontaine dont les affaires étoient déja dérangées fut fort affligé de cette condamnation : il s'adressa dans cette extrémité au duc de Bouillon, et le pria de faire agir son crédit auprès de Colbert, pour le faire décharger de cette amende. Le duc de Bouillon étoit depuis peu seigneur de la ville où notre poëte résidoit, et lui devoit en quelque sorte sa protection : en effet, l'année même dans laquelle La Fontaine lui écrivoit, c'est-à-dire en 1662, le duc de Bouillon venoit d'obtenir de nouvelles provisions de l'acte qui consommoit l'échange de ce qui lui restoit du duché de Bouillon, contre le duché de Château-

Thierry, celui d'Albret, et les comtés d'Auvergne et d'Évreux. Comme si la langue poétique étoit la seule que La Fontaine connût, c'est en vers qu'il fit sa supplique au duc de Bouillon; et malgré son badinage sur le procureur Thomas Rousseau qui l'a poursuivi, le partisan La Vallée-Cornay au nom duquel on agissoit contre lui, La Fontaine décèle tout le chagrin de son ame : cette affaire n'étoit pas en effet la seule qui alors le tourmentoit. Fouquet arrêté à Nantes le 5 septembre (La Fontaine dit le sept par erreur) avoit été transféré d'Amboise à Vincennes et de là à la Bastille, où il étoit gardé à vue, ainsi que Guénégaud, trésorier de l'épargne, son ami, et diverses autres personnes enveloppées dans sa disgrace. Sa femme avoit été exilée en Limousin, et un de ses parents nommé Bailly, avocat général au grand conseil, avoit eu ordre de se rétirer à Château-Thierry. Enfin, la chambre de l'Arsenal instruisoit le procès du malheureux surintendant avec une partialité révoltante : c'est à tous ces évènements que le poëte fait allusion :

Prince, je vis, mais ce n'est qu'en ces vers :
L'ennui me vient de mille endroits divers ;
Du parlement, des aides, de la chambre,
Du lieu fameux par le sept de septembre,
De la Bastille, et puis du Limousin ;
Il me viendra des Indes à la fin.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je vous arrête à d'étranges propos :
N'en accusez que ma raison troublée ;
Sous le chagrin mon ame est accablée ;
L'excès du mal m'ôte le jugement.
Que me sert-il de vivre innocemment,
D'être sans faste, et cultiver les Muses?
Hélas! qu'un jour elles seront confuses,
Quand on viendra leur dire en soupirant :
« Le nourrisson que vous chérissiez tant,
« Moins pour ses vers que pour ses mœurs faciles,
« Qui préféroit à la pompe des villes
« Vos antres cois, vos chants simples et doux,
« Qui dès l'enfance a vécu parmi vous,
« A succombé sous une injuste peine ! »

Il étoit difficile de solliciter une faveur en vers plus touchants et plus gracieux. La Fontaine prie le duc, non seulement d'intervenir en personne auprès du ministre, mais d'engager son épouse à joindre ses sollicitations aux siennes.

Si votre épouse étoit même d'humeur
A dire encore un mot sur cette affaire;
Comme elle sait persuader et plaire,
Inspire un charme à tout ce qu'elle dit,

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je suis certain qu'une double entremise
De cette amende obtiendroit la remise.

Ces derniers vers prouvent que cette épître est postérieure au 20 avril de l'année 1662, époque à laquelle Marie-Anne Mancini épousa le duc de Bouillon. Parmi les sept nièces que le cardinal de Mazarin avoit fait venir successivement d'Italie, et qui toutes s'allièrent aux premières maisons du royaume, les deux plus célèbres par les agréments de leur figure et de leur esprit furent les deux dernières filles de Mancini. L'aînée des deux, Hortense Mancini, fut donnée au duc de La Meilleraye qui prit le nom de Mazarin; la plus jeune, Marie-Anne, n'épousa le duc de Bouillon qu'un an après la mort du ministre, son oncle, sur lequel elle avoit acquis un grand ascendant. Nous voyons d'après les vers que nous venons de citer, que, peu de temps après son mariage, La Fon-

taine lui fut présenté. Elle avoit alors vingt-deux ans. C'étoit une brune piquante, plus jolie que belle, vive et même un peu emportée, aimant les plaisirs et animant la conversation par une gaieté spirituelle et des saillies inattendues; elle avoit un goût décidé pour la poésie et même elle faisoit des vers. Le desir de lui plaire et d'amuser son imagination libre et badine inspira, dit-on, à la Fontaine ses plus jolis contes, mais malheureusement aussi les plus licencieux. Il est probable qu'il obtint la remise de l'amende à laquelle il étoit condamné, par l'influence de cette nouvelle protectrice qui devoit avoir alors un grand crédit, puisque son oncle avoit été le premier auteur de la fortune de Colbert de qui cette affaire dépendoit; du moins il ne nous reste aucune trace que La Fontaine se soit jamais plaint des cruautés du fisc à son égard.

L'année suivante, Jannart, qui comme tous les amis de Fouquet lui étoit resté fidèle, et avoit composé des écrits pour sa défense, fut exilé à Limoges où s'étoit déja rendue madame Fouquet. La Fontaine se décida aussitôt à sui-

vre Jannart dans son exil. Dans plusieurs lettres à sa femme, il fait en prose, mêlée de vers, la description de ce voyage qui, pour l'enjouement et l'agrément des détails, peut être comparé à celui de Chapelle et de Bachaumont. Nous y chercherons seulement les traits qui peuvent servir à mieux faire connoître le caractère de La Fontaine.

Il commence par des remontrances, qui, toutes justes qu'elles pouvoient être, ne devoient pas plaire, car enfin c'étoient des remontrances.

« Vous n'avez jamais voulu lire d'autre « voyage que ceux de la Table Ronde : mais « le nôtre mérite bien que vous le lisiez ; il « pourra même arriver que si vous goûtez ce « récit, vous en goûterez après de plus sé- « rieux. Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne « vous souciez du ménage, et, hors le temps « que vos bonnes amies vous donnent par « charité, il n'y a que les romans qui vous di- « vertissent. Considérez, je vous prie, l'utilité « que ce vous seroit, si, en badinant, je vous « avois accoutumée à l'histoire soit des lieux,

« soit des personnes ; vous auriez de quoi vous « désennuyer toute votre vie, pourvu que ce « soit sans intention de rien retenir, moins « encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne « qualité pour une femme d'être savante ; et « c'en est une très mauvaise d'affecter de pa- « roître telle. » Ces leçons étoient excellentes ; mais elles sont données d'une manière peu aimable, et qui montre peu d'affection. La fin de cette lettre nous prouve qu'alors, au moins, La Fontaine n'avoit pas renoncé aux sentiments d'époux et de père. « Faites bien mes « recommandations à notre marmot, et dites- « lui que j'amènerai peut-être de ce pays « quelque beau petit chaperon pour le faire « jouer et pour lui tenir compagnie. » Cet enfant étoit né en 1660, et devoit être alors âgé d'environ trois ans. Au Bourg-la-Reine, La Fontaine se plaint de l'ennui que lui causa la nécessité où il fut d'entendre une messe paroissiale. « De bonne fortune pour nous, dit- « il, le curé étoit ignorant, et ne prêcha « point. » La naïveté avec laquelle La Fontaine faisoit confidence à sa femme de ses

penchants, qu'il auroit dû tenir secrets, ne devoit pas contribuer à la paix du ménage. Il lui raconte qu'il avoit trouvé heureusement trois femmes dans la diligence. « Parmi ces « trois femmes, il y avoit une Poitevine qui « se qualifioit comtesse; elle paroissoit assez « jeune et de taille raisonnable, témoignoit « avoir de l'esprit, déguisoit son nom, et ve« noit plaider en séparation contre son mari : « toutes qualités d'un bon augure, et j'y eusse « trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y « fût rencontrée; mais je vous défie de me faire « trouver un grain de sel dans une personne « à qui elle manque. » Ce comique défi que La Fontaine porte à sa femme vient à l'appui de plusieurs autres passages de ses ouvrages qui nous apprennent que ce qu'il estimoit le plus dans les femmes, étoient les avantages dont elles tirent elles-mêmes le plus de vanité.

Dans une lettre suivante, il raconte une de ces distractions qui devinrent par la suite, en lui, si fréquentes, et qui donnèrent une teinte extraordinaire à ce caractère déja si naturel-

lement original. C'étoit à Cléry, près d'Orléans, dont il visita l'église. « Au sortir de cette église, « dit-il, je pris une autre hôtellerie, pour la « nôtre ; il s'en fallut peu que je n'y comman-« dasse à dîner, et m'étant allé promener dans « le jardin, je m'attachai tellement à la lecture « de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne « heure, sans que je fisse réflexion sur mon ap-« pétit. Un valet de ce logis m'ayant averti de « cette méprise, je courus au lieu où nous « étions descendus, et j'arrivai assez à temps « pour compter. »

En passant par Amboise, où Fouquet avoit été renfermé d'abord, La Fontaine voulut voir la chambre qu'avoit habitée l'illustre prisonnier, et c'est dans le récit naïf de cette petite circonstance que se décèle tout entière la touchante sensibilité de cet excellent homme. « Je « demandai, dit-il, à voir cette chambre : triste « plaisir, je vous le confesse; mais enfin je le « demandai. Le soldat qui nous conduisoit « n'avoit pas la clef; au défaut, je fus long-« temps à considérer la porte, et me fis conter « la manière dont le prisonnier étoit gardé. Je

« vous en ferois volontiers la description ; mais
« ce souvenir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nompareil,
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grace,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement :
Cette plainte a pour moi des charmes.

« Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher « de cet endroit. »

La Fontaine fait remarquer à sa femme combien, avec l'indolence de son caractère, elle doit lui avoir d'obligation d'être aussi exact à lui écrire. « Il ne s'en faut pas un quart d'heure « qu'il ne soit minuit.... J'emploie cependant « les heures qui me sont les plus précieuses, « à vous faire des relations, moi qui suis en- « fant du sommeil et de la paresse. »

Dans l'avant-dernière des lettres qui nous

restent de ce voyage, La Fontaine fait à sa femme une longue description du château de Richelieu, séjour alors magnifique, et aujourd'hui détruit; les chefs-d'œuvre qui s'y trouvoient, et que La Fontaine énumère longuement et en homme passionné pour les arts, font maintenant l'ornement de plusieurs des belles collections de l'Europe.

La seconde lettre, en date du 19 septembre 1663, contient quelques uns de ces traits qui peignent notre fabuliste. Il trouve, à Châtelleraut, un de ses parents, octogénaire, dont il trace un portrait piquant. « Je trouvai à Châ« telleraut un Pidoux dont notre hôte avoit « épousé la belle-sœur. Tous les Pidoux ont du « nez, et abondamment. » Remarquons, en passant, que cette singulière réflexion devient encore plus comique, lorsqu'on songe que notre poëte l'a faite par un retour sur lui-même, car il étoit Pidoux par sa mère et avoit le nez long et aquilin; et justifiant la loi des contrastes du bon Bernardin de Saint-Pierre, il déclare ailleurs que dans les femmes il aime les nez petits, courts et même retroussés. Quoi qu'il en

soit, il continue ainsi : « On nous assura de plus « qu'ils vivoient long-temps, et que la mort, « qui est un accident si commun chez les au- « tres humains, passoit pour un prodige parmi « ceux de cette lignée. Je serois merveilleuse- « ment curieux que la chose fût véritable. » Et elle étoit véritable. La famille des Pidoux étoit une des plus notables du Poitou, et les annales de cette province nous donnent les noms de trois Pidoux octogénaires dans un même siècle. La Fontaine, continuant de tracer le portrait de son parent, ajoute : « Quoi que c'en « soit, mon parent de Châtelleraut demeure « onze heures à cheval sans s'incommoder, « bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a « de particulier, et que ses parents de Château- « Thierry n'ont pas, il aime la chasse et la pau- « me, sait l'Écriture et compose des livres de « controverse : au reste l'homme le plus gai « que vous ayez vu, et qui songe le moins aux « affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois « qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme « qu'il a maintenant est bien faite et a certai- « nement du mérite : je lui sais bon gré d'une

« chose, c'est qu'elle cajole son mari, et vit « avec lui comme si c'étoit son galant : et je « sais bon gré d'une chose à son mari, c'est « qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi « d'heureuses vieillesses, à qui les Plaisirs, « l'Amour et les Graces tiennent compagnie « jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en « a, et celle-ci en est une. De vous dire quelle « est la famille de ce parent, et quel nombre « d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remar- « qué, mon humeur n'étant nullement de m'ar- « rêter à ce petit peuple. Trop bien me fit-on « voir une grande fille que je considérois vo- « lontiers, et à qui la petite-vérole a laissé des « graces, et en a ôté. C'est dommage, car on « dit que jamais fille n'a eu de plus belles es- « pérances que celle-là. »

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions !
Sans ton venin, cause de tant de larmes,
Ma parente m'auroit fait moitié plus d'honneur ;
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes :

Tu n'as pas tout détruit; sa bouche en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses.
Tu lui laissas les lis, si tu lui pris les roses;
Et, comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurois pris un fort grand plaisir;
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir :
Cet aveu lui pourra suffire..

Il ajoute sur cette parente : « Si nous eussions « fait un plus long séjour à Châtelleraut, j'é- « tois résolu de la tourner de tant de côtés que « j'aurois découvert ce qu'elle a dans l'ame, et « si elle est capable d'une passion secrète : je « ne vous en saurois apprendre autre chose, « sinon qu'elle aime fort les romans; c'est à « vous qui les aimez fort aussi de juger quelle « conséquence on en peut tirer. »

La Fontaine arrive à Poitiers, où il avoit un cousin : « Ville mal pavée, dit-il, pleine d'éco- « liers, abondante en prêtres et en moines. Il « y a en récompense nombre de belles, et l'on « y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de « la terre; c'est de la comtesse que je le sais. « J'eus quelques regrets de n'y point passer; « vous pourriez aisément en deviner la cause. »

Toujours le même excès de franchise dans ses aveux : enfin notre poëte arrive à Belac et se plaint de la malpropreté des habitants de cette ville, puis il ajoute : « Dispensez-moi, « vous qui êtes propre, de vous en rien dire. » C'est la seule chose agréable que La Fontaine adresse à sa femme dans toute cette correspondance, et, par cette raison, tout insignifiante qu'elle est, nous n'avons pas dû l'omettre. « Rien ne m'auroit plu à Belac, continue« t-il, sans la fille du logis, jeune personne « assez jolie. Je la cajolai sur sa coiffure ; c'é« toit une espèce de *cale* à oreilles, des plus « mignonnes, et bordée d'un galon d'or large « de trois doigts. La pauvre fille, croyant bien « faire, alla querir aussitôt sa cale de cérémo« nie pour me la montrer. Passé Chavigny, on « ne parle quasi plus françois ; cependant cette « personne m'entendit sans beaucoup de peine ; « les fleurettes s'entendent par tout pays, et « ont cela de commode qu'elles portent avec « elles leur truchement. Tout méchant qu'étoit « notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit « fort douce ; mon sommeil ne fut nullement

« bigarré de songes, comme il a coutume de « l'être : si pourtant Morphée m'eût amené la « fille de l'hôte, je pense que je ne l'aurois pas « renvoyée ; mais il ne le fit pas, et je m'en pas« sai. » Il falloit que La Fontaine fût bien certain de la vertu de sa femme, pour se livrer si souvent à des aveux aussi naïfs et aussi singuliers, ou qu'il fût bien indifférent sur les suites.

Il arrive enfin à Limoges : il trouve que le peuple y est fin et poli, que les hommes y ont de l'esprit ; mais les femmes ne lui plaisent point, quoiqu'elles aient de la blancheur. En conséquence, il renferme le jugement qu'il porte de cette ville, dans ces jolis vers :

Ce n'est pas un plaisant séjour ;
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes ;
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes ;
Peu de muscat de Saint-Mesmin,
Force boisson peu salutaire ;
Beaucoup d'ail, et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire.

Après son voyage de Limoges, La Fontaine

retourna à Château-Thierry où se trouvoit la duchesse de Bouillon. Son mari s'étoit joint à ces jeunes François, qui, impatients d'acquérir la gloire militaire, étoient allés en 1664 exercer sous Montecuculli leur valeur contre les Turcs ; et la duchesse, pendant son absence, avoit eu ordre de se retirer à Château-Thierry ou dans le chef-lieu des domaines de la maison de Bouillon. La duchesse de Bouillon accueillit La Fontaine qui fut d'autant plus sensible aux prévenances de la *Dame* des lieux qui l'avoient vu naître, qu'elle étoit jeune, jolie et spirituelle. Notre poëte, par les charmes de son esprit et de son talent, s'efforça donc de dissiper l'ennui que la duchesse devoit éprouver en se trouvant exilée dans une petite ville de province, loin de la pompe et des plaisirs de la cour auxquels elle étoit accoutumée. Il y réussit : et lorsque la duchesse quitta Château-Thierry, elle l'emmena avec elle à Paris, et l'admit dans sa société, qui se composoit de ce que la capitale offroit de plus aimable et de plus illustre. Elle le fit connoître particulièrement de la duchesse Mazarin sa sœur, du duc de

Bouillon son mari, du cardinal de Bouillon son beau-frère, qui tous chérirent en lui la bonhomie de son caractère, et surent apprécier les graces inimitables de ses légères productions.

Il en avoit fait imprimer quelques unes séparément; c'est ainsi que *Joconde* avoit paru en 1664: mais enfin, il en donna un premier recueil en 1665, d'abord avec une très petite préface et avec les initiales seules de son nom; puis enhardi par le succès, il fit réimprimer le même recueil dans la même année avec une préface plus longue et avec son nom en toutes lettres. Il étoit déja âgé de près de 44 ans et ce volume intitulé *Contes et Nouvelles en vers*, quoiqu'il n'eût pas plus de 92 pages petit in-12, fait époque dans la littérature françoise. Pour bien apprécier l'influence de La Fontaine sur cette littérature, et la place que l'on doit lui assigner, il est, ce me semble, nécessaire de rappeler en peu de mots les révolutions qu'elle éprouva jusqu'à lui.

Les guerres et les désordres produits en Europe, dans le moyen âge, par cette multitude

de petits souverains subordonnés les uns aux autres, et cependant indépendants; la forme particulière que prirent les différents États qui succédèrent à la chute de l'Empire romain; l'abolition de l'esclavage personnel, et l'introduction de celui de la glèbe; la naissance des castes privilégiées; les idées mystiques, et l'extrême crédulité, qu'avoient fait naître dans les esprits les fausses interprétations des dogmes du christianisme; la multiplicité des ordres monastiques; les richesses et la puissance toujours croissantes des prêtres: toutes ces causes réunies produisirent des habitudes et des mœurs entièrement différentes de celles de l'antiquité, et donnèrent à la littérature grossière de nos ancêtres un caractère tout particulier. Ce n'étoient plus ces réunions de plusieurs peuples rivaux et alliés, qui, sous un beau ciel, et sous de délicieux ombrages, considéroient avec enthousiasme la course rapide des chars, ou la lutte des athlètes; ou qui écoutoient avec délices un Homère, célébrant les héros des temps passés; un Pindare, chantant la gloire des vainqueurs aux Jeux Olympiques; un Hé-

rodote, racontant en prose simple, mais élégante et harmonieuse, les révolutions des États, et les merveilles des contrées lointaines qu'il avoit parcourues. Les citoyens d'une ville entière ne se réunissoient plus dans de vastes amphithéâtres, pour applaudir aux compositions dramatiques d'un Eschyle, d'un Sophocle et d'un Euripide. Les villes d'Europe, dans le moyen âge, n'étoient peuplées que de serfs et de misérables prolétaires qui se trouvoient dans la dépendance absolue des seigneurs. Ceux-ci, uniquement occupés de chasse et de guerre, vivoient retirés dans leurs châteaux, où les rigueurs de la saison les forçoient de se renfermer une grande partie de l'année.

De là, naquit le goût pour les contes et les récits propres à émouvoir l'imagination, et à tromper l'ennui d'une longue et solitaire oisiveté. D'abord, ces récits prirent la teinte dévote et mystique de ces temps : on falsifia toutes les annales des siècles passés, pour les accommoder à la croyance religieuse; on chargea l'histoire des martyrs de la religion chrétienne, de circonstances miraculeuses, afin

d'émouvoir davantage l'imagination des lecteurs, et les tristes et sombres légendes des Saints furent les premières productions de la littérature de tous les peuples modernes de l'Europe. Le goût des pélerinages, qui alloit toujours en augmentant, méla quelques fictions orientales à ces pieux récits; et les périls auxquels tant de voyageurs avoient échappé, en visitant des contrées lointaines, les aventures extraordinaires qui leur étoient arrivées, donnoient une sorte de vraisemblance aux fictions les plus étranges, et augmentoient la facilité que l'on avoit à croire tout ce qui étoit surnaturel et merveilleux. D'un autre côté, l'inégalité des rangs, des richesses et du pouvoir, si fortement prononcée, la vie retirée des châteaux, la solitude forcée des cloîtres, rendirent les communications entre les deux sexes plus difficiles et plus mystérieuses, et donnèrent au sentiment de l'amour une délicatesse et un raffinement que les anciens n'avoient pas connus.

Mais les désordres causés par l'abus de la force, de la part de tant de petits souverains

retranchés dans leurs inexpugnables forteresses, s'étoient augmentés de manière à menacer l'existence même de toute civilisation. Toujours ceux qui cherchent à remédier aux grands maux qui tourmentent l'ordre social s'acquièrent, par une juste réciprocité, la reconnoissance des peuples. Si, dans les premiers âges de la Grèce, on mit les Hercule et les Thésée au rang des demi-dieux, pour avoir terrassé les bêtes féroces, la religion aussi prodigua tous les trésors de ses indulgences envers ceux qui, dans les temps désastreux du moyen âge, au lieu d'abuser du droit de la force, se dévouèrent au secours des foibles et des opprimés. On vit alors des guerriers inspirés par un noble enthousiasme exposer leur vie, uniquement pour soustraire aux coups de l'injustice les êtres les moins capables de résistance, c'est-à-dire, les prêtres et les femmes. En se consacrant ainsi à la défense de ce qu'il y avoit de plus vénéré et de plus sacré, et aussi de plus aimable et de plus intéressant, ces guerriers acquirent une renommée, qui fut pour eux une source de considération

et même de pouvoir. Bientôt tous ceux qui avoient l'ame assez élevée pour aspirer à une honorable réputation s'empressèrent de suivre leur exemple, et ambitionnèrent le prix obtenu par leur noble courage. Comme tous recevoient des ministres de Dieu, des bénédictions et des prières en récompense des périls qu'ils avoient affrontés pour la défense de l'Église, il étoit naturel aussi que le beau sexe exprimât de diverses manières sa reconnoissance envers des héros qui s'exposoient, pour sa défense, à tant de fatigues et de dangers. Il fut donc permis à la beauté d'animer leur zèle par des privilèges et par des faveurs réservés pour eux seuls. Ainsi naquit la chevalerie, qui eut pour soutien et pour véhicule la religion et la galanterie, et dont les premiers préceptes et les premiers devoirs étoient l'amour de Dieu et des dames. Les croisades furent un des grands résultats de cette institution, et achevèrent d'en exalter tous les principes ; mais ces sanglantes et lointaines expéditions produisirent des désordres encore plus grands que ceux dont la chevalerie avoit entrepris la

réforme. Une extrême licence dans les mœurs qu'amènent toujours la vie des camps et les violences de l'état de guerre, s'allia avec la piété la plus fervente, et avec l'enthousiasme religieux, qui portoient à affronter la mort, non seulement sans crainte, mais même avec plaisir. Tant il est vrai que l'homme, composé bizarre de vices et de vertus, réunit souvent les extrêmes les plus opposés, et les contrastes les plus inexplicables ! Le goût pour les récits merveilleux s'accrut encore par le contact et la fréquentation forcée des croisés avec les Arabes, dont l'imagination, continuellement en mouvement, ne peut jamais s'arrêter dans l'enceinte d'un monde réel. Alors les légendes des Saints, malgré les fictions dont on les avoit surchargées, parurent sombres, uniformes et ennuyeuses. On enfanta des productions plus conformes aux mœurs du temps, et aux grands évènements dont on étoit les témoins et les acteurs. On vit naître les grands romans de chevalerie, comme, chez les anciens, on avoit vu paroître plusieurs poëmes épiques, après la guerre de Troie, qui étoit une croisade de

tous les peuples de la Grèce contre ceux d'Asie. Avec ces grandes compositions, si pleines de récits merveilleux, parurent aussi les chansons, les tensons, les rondeaux, les ballades, les romances des *troubadours*, et des *trouvères*, ainsi que les lays, les novelles et les fabliaux des *jongléours*, des *contéours* et des *fabléours*, qui, presque toujours, avoient pour sujets des aventures d'amour, et qui réjouissoient le paladin forcé de rester oisif sous sa tente, ou trompoient l'ennui et le désœuvrement des dames et des seigneurs dans leurs châteaux. Les anciens ne pouvoient avoir eu aucune idée de ces sortes de productions, parcequ'elles étoient le résultat de mœurs différentes des leurs, d'une organisation sociale qui leur étoit inconnue, des formes particulières aux langues modernes, et sur-tout de l'introduction de la rime.

Ainsi, la littérature du moyen âge prit un caractère particulier et distinct, et, quoique encore irrégulière et grossière, elle renfermoit le germe de beautés différentes de celles qu'avoient pu produire les grands écrivains de

l'antiquité. Sans doute, le génie est essentiellement créateur; et l'excellence de sa nature est de mettre au jour des combinaisons de pensées, de sentiments et d'images, qui n'ont auparavant été, ni conçues, ni senties, ni aussi bien exprimées. Cependant, le génie même reçoit, malgré lui, l'empreinte des habitudes, des mœurs et des idées dominantes du siècle qui le voit naître; et, bien loin de chercher à s'y soustraire, son instinct de gloire l'engage à en revêtir toutes ses productions: car, s'il aspire à conquérir les suffrages de la postérité, il veut aussi jouir de ceux de ses contemporains, et il sait que pour cela il est nécessaire qu'il leur parle un langage qu'ils puissent entendre, et qu'il se mette en rapport avec les idées de son siècle, et le monde dans lequel il vit. Aussi voyons-nous que les traits caractéristiques de la littérature du moyen âge se retrouvent tous dans les littératures qui, chez les peuples modernes de l'Europe, s'épurèrent et se perfectionnèrent les premières. Pour le prouver, il suffit de rappeler aux lecteurs les immortelles productions de Lopès

de Véga, de Calderon, du Dante, de Bocace, de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse, qui toutes nous reportent aux siècles de la féodalité, de la féerie, des enchantements, de la dévotion, et de la galanterie chevaleresque.

En France, où cependant avoient fleuri avec le plus d'éclat les troubadours, les trouvères, les romanciers et les conteurs, la littérature, quand elle tendit à son perfectionnement, s'éloigna presque entièrement de cette littérature primitive commune à tous les peuples de l'Europe, dont on retrouve encore tous les caractères dans les créations des beaux génies de l'Italie et de l'Espagne. Il est facile d'assigner les causes de cette différence remarquable.

Le partage de la monarchie françoise entre un certain nombre de grands vassaux, dont plusieurs étoient aussi puissants, et souvent plus puissants que le monarque, avoit enfanté de longues et sanglantes guerres intestines, et retardé les progrès de la civilisation, et aussi ceux du commerce, des arts, des sciences et de la littérature. Les grands génies qui devoient illustrer la France ne parurent que

long-temps après ceux de l'Italie et de l'Espagne; mais alors l'invention de l'imprimerie avoit fait connoître et avoit placé dans toutes les mains les chefs-d'œuvre des grands écrivains de la Grèce et de Rome; les travaux des érudits en avoient rendu l'intelligence plus facile. L'admiration pour les anciens développa dans tous les esprits des règles de goût et des idées du beau, toutes différentes de celles qu'on avoit eues dans les siècles précédents. Richelieu parut, et termina la longue lutte de l'autorité royale contre les grands vassaux de la couronne. Son despotisme fit disparoître jusqu'aux traces de la féodalité et de la chevalerie, et la révolution qui s'étoit accomplie dans le gouvernement amena de grands changements dans les mœurs et les habitudes. Influencée par toutes ces causes, la littérature françoise, qui commença peu après à jeter un grand éclat, fit d'abord quelques emprunts aux Italiens et aux Espagnols; mais bientôt dans les chefs-d'œuvre de Corneille, de Molière, de Boileau et de Racine, elle se modela sur l'antiquité, et considéra comme les seules

règles du bon goût, celles qu'avoient pratiquées les auteurs des siècles classiques. La Fontaine fut le seul de nos poëtes qui, par la nature même de ses productions, par la naïveté expressive et la familiarité piquante de son style, nous reproduisit nos anciens troubadours et nos premiers fabliers. Seul, il nous ramena en quelque sorte au berceau même de notre poésie; mais il le couvrit de fleurs, et nous le montra paré de tout l'éclat et de toutes les graces de la nouveauté.

Dans le volume des *Contes et Nouvelles* dont nous avons parlé, une petite pièce ayant pour titre *Imitation d'un livre intitulé Arrêts d'Amour*, nous rappelle une des institutions les plus extraordinaires de la chevalerie; je veux parler des Cours d'Amour. Les mœurs et les habitudes, plus puissantes que les lois, faisoient respecter les décisions de ces singuliers tribunaux chargés de prononcer en dernier ressort sur les questions controversées par les poëtes dans les tensons, les jeux partis et les jeux mi-partis. Ces arrêts étoient sacrés comme les lois de l'honneur même, et toute per-

sonne, tenant à sa réputation, n'eût pas plus osé les enfreindre que les usages relatifs aux duels consacrés par le temps, quoiqu'ils ne fussent écrits nulle part. Un ecclésiastique du douzième siècle, maître André, chapelain de la cour de France, recueillit dans un livre le Code d'Amour en trente et un articles, ainsi que les décisions et la jurisprudence de ces tribunaux ordinairement composés de dames, et présidés par les reines et par les femmes des plus grands feudataires de la couronne. Cet ouvrage a donné lieu à un jurisconsulte du quinzième siècle, et lorsque les institutions de la chevalerie et les Cours d'Amour n'existoient plus que par tradition, de composer un recueil de pure imagination, intitulé *Arrêts d'Amour.* C'est dans ce livre de Martial d'Auvergne que La Fontaine a puisé le sujet de la petite pièce dont nous parlons; et notre poëte ne se doutoit probablement pas que la cause qu'il exposoit en vers avoit été réellement plaidée au tribunal de la reine Éléonore, et que la décision n'avoit pas été conforme à l'arrêt qu'il rapporte, mais à celui qu'il nous apprend

qu'il auroit lui-même rendu. La reine Éléonore avoit dit, en d'autres termes, avant La Fontaine, *qui prend se vend.*

« La Fontaine, dit La Harpe, prétend que Dieu mit au monde Adam *le nomenclateur*, en lui disant, *Te voilà : nomme.* On pourroit dire aussi que Dieu mit au monde La Fontaine *le conteur*, en lui disant, *Te voilà : conte.* » Aussi Chaulieu, en parlant de lui de son vivant, l'appelle quelque part *le conteur*, bien certain qu'aucun de ses lecteurs ne se méprendroit sur celui qu'il nommoit ainsi : par la même raison madame de Bouillon le désignoit souvent par le nom de *fablier*.

Dans la fable, La Fontaine s'est élevé au-dessus de tous les modèles ; dans le conte l'Arioste lui est supérieur par le génie de l'invention, par une élégance plus soutenue, par une plus grande variété de tons, par une touche plus énergique, et un coloris plus vigoureux : mais le poëte de Ferrare n'a pas dans le style naïf, ni ces traits délicats, ni cette simplicité pleine de finesse, qui nous charment dans La Fontaine. Celui-ci a peut-être aussi surpassé

ses modèles dans l'art de préparer, comme sans dessein, les incidents, de ménager des surprises amusantes, de s'entretenir avec son lecteur, de plaisanter sur les objections et les invraisemblances de son sujet, d'animer ses récits par la gaieté du style et par les graces d'une poésie légère et facile. Nul n'a eu, à un plus haut degré, le talent de placer à propos des réflexions toujours heureuses, souvent spirituelles et malignes, souvent aussi pleines de sens et de raison. On ne sauroit trop le louer d'avoir usé sobrement et avec goût du langage piquant de Rabelais et de Marot; d'avoir passé avec adresse à côté des écueils que présentoient les sujets qu'il traitoit, et d'avoir su, presque toujours, échapper au danger sans cesse imminent des obscénités.

La Harpe a dit que, du côté des mœurs, la plupart des contes de La Fontaine étoient plutôt libres que licencieux : ce qui n'empêche pas, ajoute-t-il, qu'on ait eu raison d'y voir un mal et un danger qu'il n'y apercevoit pas. C'est user d'indulgence envers notre poëte; un trop grand nombre de ses contes sont mal-

heureusement licencieux, et nous sommes forcés d'avouer que l'ensemble de sa conduite prouve qu'il étoit fort insouciant sur l'espèce de danger qui pouvoit résulter de leur publication. La manière badine avec laquelle il se défend sur ce point, dans sa préface, suffiroit seule pour le prouver. On a dit, pour l'excuser, que jamais il ne consentit à réciter aucun de ses contes en société, quoiqu'il y fût plusieurs fois excité : mais c'étoit par une suite de l'indolence qui lui étoit naturelle, et non par l'effet d'aucun scrupule; car il menoit souvent avec lui un de ses amis nommé Gaches, et, quand on le prioit de vouloir réciter un de ses contes ou une de ses fables, il répondoit qu'il n'en savoit pas, mais que Gaches en pouvoit dire : et Gaches en récitoit à la satisfaction de tous les auditeurs enchantés, tandis que La Fontaine, à l'écart, rêvoit à toute autre chose.

*Joconde*, publié séparément, au commencement de l'année 1664, avoit donné lieu à une contestation qui augmenta la célébrité de ce petit ouvrage. En 1663, on avoit mis au jour

les œuvres poétiques et posthumes d'un M. de Bouillon, secrétaire du duc d'Orléans, dans lesquelles se trouvoit cette histoire de Joconde, traduite de l'Arioste d'une manière plate et ennuyeuse. Cependant l'envie et le mauvais goût opposèrent cette insipide production à celle de notre poëte. Les partisans de Bouillon lui faisoient un mérite d'avoir traduit l'Arioste littéralement, et soutenoient que le conte de *Joconde*, dans La Fontaine, étoit défiguré par les changements qu'il y avoit faits. Les admirateurs de La Fontaine prétendoient, au contraire, que le conte étoit devenu plus agréable par ces changements mêmes. Beaucoup de personnes prirent parti dans cette contestation, et elle s'échauffa tellement qu'il se fit des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte. C'est alors que Boileau écrivit sur *Joconde* une dissertation en forme, en faveur d'un de ses amis qui avoit parié mille francs pour la supériorité du *Joconde* de La Fontaine. Le sévère critique analyse l'une et l'autre production, et les compare entre elles et avec l'Arioste, l'original de toutes deux.

Non seulement Boileau établit la grande supériorité de La Fontaine sur Bouillon, mais il donne même à la Fontaine l'avantage sur l'Arioste. Voltaire a pris le parti du poëte italien; « mais il me semble, dit La Harpe, que dans tous les endroits où Despréaux rapproche et compare les deux poëtes, il est difficile de n'être pas de son avis, et de ne pas convenir que La Fontaine l'emporte par ces traits de naturel et de naïveté, par ces graces propres au conte, qui étoient en lui un présent de la nature. »

C'est vers cette époque que se forma cette étroite liaison entre Boileau, Racine, La Fontaine et Molière, qui composèrent pendant quelque temps une sorte de quatuorvirat littéraire. L'antiquité nous montre l'exemple de l'amitié qui unissoit Horace et Virgile, nos temps modernes celle de Pope et de Swift; mais peut-être aucun siècle et aucun pays ne peuvent offrir une intimité semblable à celle de quatre poëtes d'un aussi grand génie et d'une nature si diverse. Jamais l'on ne vit réunis quatre auteurs aussi éminents dans des

genres si différents, et quatre hommes qui présentassent plus de contrastes dans leurs caractères et dans leurs manières. Boileau, bruyant, brusque, tranchant, mais loyal et franc; Racine, d'une gaieté douce et tranquille, mais malin et railleur; Molière, naturellement attentif, mélancolique et rêveur; La Fontaine, souvent distrait, mais quelquefois follement jovial, et réjouissant par ses saillies, ses naïvetés spirituelles, et sa simplicité pleine de finesse. N'oublions pas Chapelle qu'ils avoient aussi admis dans leur réunion, Chapelle qui, dès qu'il paroissoit, inspiroit la joie à tous les autres; il n'eut pas le génie de ses quatre amis, mais il leur fut supérieur, comme homme de société. « Jamais, dit le célèbre Bernier, qui a vécu avec lui; jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Graces ne l'abandonnèrent jamais; elles le suivoient chez les Crenets et les Boucingauts, où elles savoient attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisants n'avoient garde de s'y trou-

per ; à l'ombre seule il connoissoit le fat, et le tournoit en ridicule. »

Despréaux loua, pendant quelque temps, un petit appartement au faubourg Saint-Germain, dans la rue du Vieux-Colombier, où ces amis se réunissoient deux ou trois fois la semaine, pour souper ensemble, et se communiquer leurs ouvrages. Si on excepte Molière dont la réputation étoit déjà établie, tous les autres, quoique d'âges différents, prenoient place, en quelque sorte, en même temps, sur le Parnasse françois ; et il est remarquable que la publication de *la Thébaïde* et de *l'Alexandre* de Racine, des *Contes* de la Fontaine, du *Voyage* de Chapelle, et des premières *Satires* de Boileau, date des années 1664 et 1665.

La Fontaine a lui-même dépeint au commencement de sa *Psyché*, avec des couleurs séduisantes, mais vraies, ces douces réunions qui eurent plus d'influence qu'on ne pense sur les plus beaux chefs-d'œuvre de la littérature françoise.

« Quatre amis, dont la connoissance avoit

« commencé par le Parnasse, tinrent une espèce « de société, que j'appellerois Académie si leur « nombre eût été plus grand, et qu'ils eussent « autant regardé les Muses que le plaisir. La « première chose qu'ils firent, ce fut de bannir « d'entre eux les conversations réglées, et tout « ce qui sent la conférence académique. Quand « ils se trouvoient ensemble, et qu'ils avoient « bien parlé de leurs divertissements, si le ha- « sard les faisoit tomber sur quelque point de « science ou de belles lettres, ils profitoient de « l'occasion : c'étoit, toutefois, sans s'arrêter « trop long-temps à une même matière, vol- « tigeant de propos en autre, comme des abeil- « les qui rencontreroient en leur chemin di- « verses sortes de fleurs. L'envie, la maligni- « té, ni la cabale, n'avoient de voix parmi eux. « Ils adoroient les ouvrages des anciens, ne « refusoient point à ceux des modernes les « louanges qui leur sont dues, parloient des « leurs avec modestie, et se donnoient des « avis sincères, lorsque quelqu'un d'eux tom- « boit dans la maladie du siècle, et faisoit un « livre, ce qui arrivoit rarement. »

Souvent ces joyeux convives s'amusoient des distractions de La Fontaine, et faisoient contre lui d'innocentes conspirations; ils l'avoient tous surnommé le *bon homme*. Plusieurs anecdotes, relatives à ce qui se passoit alors dans leur intimité, nous ont été conservées par eux-mêmes, ou transmises par d'Olivet et Louis Racine à qui ils les avoient racontées : il en est une qui prouve jusqu'à quel point le mérite, en apparence si humble, de La Fontaine, étoit apprécié par ces hommes supérieurs.

Un jour Molière soupoit avec Racine, Boileau, La Fontaine, et Descoteaux, fameux joueur de flûte. La Fontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à son ordinaire plongé dans ses distractions. Racine et Boileau, pour le tirer de sa léthargie, se mirent à le railler si vivement, qu'à la fin Molière trouva que c'étoit passer les bornes. Au sortir de table il poussa Descoteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui parlant d'abondance de cœur, il lui dit : « Nos beaux esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront pas le bon homme. »

Rabelais, ainsi que nous l'avons déja dit, étoit un des auteurs favoris de La Fontaine, qui l'admiroit follement. Dans une réunion qui eut lieu chez Boileau, et où se trouvoient Racine, Valincourt, et un frère de Boileau, docteur en Sorbonne, celui-ci se mit à disserter sur saint Augustin, et en fit un pompeux éloge. La Fontaine, plongé dans ses rêveries habituelles, écoutoit sans entendre; enfin cependant il se réveilla comme d'un profond sommeil : pour prouver qu'il avoit bien saisi le sujet de la conversation, il demanda d'un grand sérieux au docteur, s'il croyoit que saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais. Le docteur, surpris, le regarda depuis la tête jusqu'aux pieds, et pour toute réponse : « Prenez garde, lui dit-il, M. de La Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers. » Ce qui étoit vrai.

Quand La Fontaine étoit animé par la discussion, il étoit tout aussi difficile d'interrompre le fil de ses idées, que de le tirer de sa léthargie apparente, lorsqu'il étoit plongé dans ses méditations. Dans l'un et dans l'autre cas,

il étoit insensible au bruit et aux discours qui avoient lieu autour de lui. Pendant un dîner qu'il fit avec Molière et Despréaux, on se mit à discuter sur le genre dramatique. La Fontaine condamna les *à parte*. « Rien, disoit-il, n'est « plus contraire au bon sens. Quoi ! le parterre « entendra ce qu'un acteur n'entend pas, quoi- « qu'il soit à côté de celui qui parle ! » Comme il s'échauffoit en soutenant son sentiment, de façon qu'il n'étoit pas possible de l'interrompre et de lui faire comprendre un seul mot; « Il faut, disoit Despréaux à haute voix, tan- « dis qu'il parloit; il faut que La Fontaine soit « un grand coquin, un grand maraud. » Despréaux répétoit continuellement les mêmes paroles sans que La Fontaine cessât de disserter. Enfin l'on éclata de rire; sur quoi, La Fontaine revenant à lui comme d'un rêve interrompu : « De quoi riez-vous donc? » demanda-t-il. « Comment, lui dit Despréaux, je « m'épuise à vous injurier fort haut, et vous « ne m'entendez point, quoique je sois si « près de vous, que je vous touche; et vous « êtes surpris qu'un acteur sur le théâtre n'en-

« tende point un *à parte*, qu'un autre acteur « dit à côté de lui ? »

Cependant on a étrangement exagéré ces distractions et ces rêveries de La Fontaine, et on a cru à tort, d'après une anecdote mal interprétée, qu'elles le plongeoient dans une sorte d'insensibilité physique. La duchesse de Bouillon, allant à Versailles, rencontra le matin La Fontaine, qui rêvoit seul sous un arbre du Cours, et le soir, en revenant, elle le trouva dans le même endroit et dans la même attitude, quoiqu'il eût plu toute la journée. Ce fait prouve seulement que La Fontaine aimoit mieux travailler en plein air que dans l'enceinte d'une chambre, et qu'il préféroit se mettre à couvert sous un dais de verdure plutôt que de se renfermer sous un toit sombre et triste. On ne peut supposer qu'il fût resté dans la même position depuis la première fois que la duchesse l'avoit rencontré. Il s'étoit bien trouvé le matin dans ce lieu solitaire, et il y étoit retourné le soir. En effet tous les endroits lui étoient bons pour travailler; il n'eut jamais de cabinet particulier, ni

de bibliothèque : mais il se plaisoit davantage dans la solitude des champs; et il nous apprend qu'il aimoit sur-tout les frais ombrages, les verts tapis des prés, et le doux bruit des ruisseaux.

La Fontaine alloit tous les ans en automne à Château-Thierry, pour l'arrangement ou plutôt le dérangement de ses affaires : ses dépenses excédoient ses revenus; il établissoit la balance, ainsi que nous l'avons dit, en vendant régulièrement une portion de son patrimoine. Alors les réunions dont nous avons parlé se trouvoient interrompues, parceque La Fontaine emmenoit avec lui Boileau et Racine. Molière étoit trop occupé pour céder à ses instances; et Chapelle, qui d'ailleurs quittoit difficilement la capitale, eût été, par les habitudes qu'il avoit contractées, un compagnon de voyage fort incommode. C'est à Château-Thierry que Boileau conçut l'idée de sa satire sur le festin, et qu'il trouva une partie des originaux qu'il a mis en scène, entre autres celui qui dit,

**Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture;**
**A mon gré le Corneille est joli quelquefois.**

A leur retour de Château-Thierry, les réunions de la rue du Vieux-Colombier recommençoient plus fréquentes qu'auparavant, et parmi les plaisanteries qui égayoient les repas, une des plus bouffonnes, sans contredit, étoit d'avoir toujours ouvert sur une table le poëme de la Pucelle de Chapelain, pour servir à la punition de celui qui avoit commis quelque faute. Selon les statuts de la société, celui qui s'étoit rendu coupable d'une faute grave devoit lire vingt vers de ce poëme; l'arrêt qui condamnoit à lire la page entière étoit assimilé à un arrêt de mort.

Ces vrais amis ne se contentoient pas de se faire respectivement sur leurs ouvrages de salutaires critiques, ils cherchoient aussi à se corriger mutuellement des défauts qu'ils observoient en eux; mais cela étoit plus difficile. Tous faisoient de continuelles réprimandes à Chapelle, sur sa passion pour le vin. Boileau, le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. « Vous avez raison, dit Cha-

« pelle, je me corrigerai; mais entrons ici, « nous en causerons plus à notre aise. » Ils entrèrent tous deux dans un cabaret, et Chapelle demanda une bouteille qui fut bientôt suivie d'une autre, puis celle-ci, d'une troisième; Chapelle, écoutant avec attention et d'un air repentant, remplissoit le verre de Boileau, qui, s'animant dans son discours, buvoit toujours sans s'en apercevoir, jusqu'à ce qu'enfin le prédicateur et le nouveau converti s'enivrèrent. Depuis lors, Boileau se promit de renoncer à corriger Chapelle de son inclination pour le vin.

De même les quatre amis échouèrent contre l'invincible antipathie de La Fontaine, lorsqu'ils entreprirent de le raccommoder avec sa femme. Madame de La Fontaine étoit restée assez long-temps à Paris avec son mari, mais ensuite, mécontente de lui, elle l'avoit quitté, et s'étoit retirée à Château-Thierry. On fit comprendre à La Fontaine que cette séparation ne lui faisoit point honneur, et on l'engagea à faire un voyage à Château-Thierry, pour se réconcilier avec sa femme. Boileau et

Racine l'exhortèrent avec tant d'instances, qu'il se décida, et partit dans la voiture publique. Arrivé chez sa femme, il trouva une domestique qui ne le connoissoit pas, et qui lui dit que madame étoit au salut. La Fontaine se rendit alors chez un de ses amis qui lui donna à souper et à coucher, et le garda pendant deux jours. Soit que, durant cet intervalle de temps, il y ait eu par des personnes intermédiaires des explications qui aigrirent encore davantage les deux époux l'un contre l'autre, soit qu'enfin La Fontaine, n'étant plus poussé par les instances et les conseils de ses amis, n'ait pu vaincre la répugnance que lui causoit cette réconciliation, il retourna à Paris par la voiture publique, sans avoir vu sa femme. Quand ses amis le revirent et lui demandèrent s'il étoit réconcilié avec elle, honteux, confus, et voulant, pour s'épargner les remontrances, taire la raison de son retour, il leur dit : « J'ai « été pour la voir, mais je ne l'ai pas trouvée; « elle étoit au salut. » Comme les enfants qui craignent de déplaire en laissant entrevoir la vérité, et qui cependant ne peuvent la dissi-

muler, de même La Fontaine aimoit mieux faire une réponse quelconque, que d'entrer en explication sur un sujet qui lui déplaisoit; peu lui importoit que cette réponse fût ou ridicule ou absurde, pourvu qu'il échappât à ce qui l'importunoit. Mais il est singulier que ceux qui ont eu à parler de lui aient attribué à une distraction du bon homme la résolution d'éviter toute entrevue avec sa femme. Depuis cette époque, il chercha même à oublier entièrement qu'il étoit marié, et les sociétés qu'il fréquentoit n'avoient aucune envie de le lui rappeler.

Cependant, malgré le relâchement de ses mœurs, La Fontaine respecta toujours la religion; il désapprouvoit ceux qui se targuoient de leur impiété. Il s'abandonnoit sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, à son insouciance; mais, lorsque ses idées s'y portoient sérieusement, il étoit plutôt enclin, du moins en théorie, au rigorisme qu'à l'indulgence. Quoiqu'il n'ait pris aucune part aux disputes religieuses qui alors agitoient la société, et même ébranloient l'État, cependant il résu-

ma en quelque sorte toutes les railleries du janséniste Pascal sur les Jésuites dans sa jolie ballade sur Escobar.

Les assemblées de la rue du Vieux-Colombier devinrent plus rares, lorsque Racine eut désobligé Molière, en lui retirant sa pièce d'Alexandre, pour la donner à l'hôtel de Bourgogne, et en lui enlevant pour ce dernier théâtre la du Parc, une de ses meilleures actrices. Chapelle, d'un autre côté, emporté par le tourbillon du grand monde, ne se prêta plus à ses amis aussi souvent qu'ils l'auroient souhaité. Enfin les réunions cessèrent. La Fontaine resta toujours l'intime ami de Racine et de Molière, mais il fréquenta moins Boileau, dont l'humeur austère et le caractère peu indulgent lui convenoient moins. Quant à Chapelle, dont les excès augmentoient avec les années, La Fontaine cessa de le voir. Le bon homme s'entendoit trop bien en plaisirs pour ne pas détester la débauche.

Vers ce temps, La Fontaine paroît avoir été honoré des bontés de la duchesse douairière d'Orléans, et familièrement admis dans la so-

ciété du Luxembourg. C'est ce que prouvent suffisamment trois petites pièces qu'il publia dans un recueil en 1671, mais qui ont dû être composées dans les années 1665 et 1666. Ces pièces sont l'*Épître pour Mignon*, chien de S. A. R. madame la duchesse douairière d'Orléans, et deux *sonnets*, l'un pour *mademoiselle Alençon*, l'autre pour *mademoiselle Poussay*. Tâchons de faire revivre les graces et la finesse de ces petites poésies, aujourd'hui perdues pour tous les lecteurs, peu au fait des circonstances qui les ont fait naître. En les rappelant, nous ferons connoître des particularités qui ont une sorte d'importance historique, quoique les historiens aient négligé de s'en occuper.

Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et oncle de Louis XIV, avoit, l'an 1626, épousé en première noce mademoiselle Bourbon de Montpensier, qui mourut l'année suivante, laissant de ce mariage mademoiselle de Montpensier, héritière de ses grands biens. Gaston se remaria en 1634, contre le consentement du roi son frère, et épousa Marguerite, sœur

de Charles duc de Lorraine. Gaston étant mort en 1660, Philippe, frère unique du roi, commença la nouvelle branche d'Orléans ; sa femme, la princesse Henriette d'Angleterre, devint la duchesse d'Orléans, et Marguerite fut la duchesse douairière d'Orléans. Celle-ci avoit eu trois filles de Gaston : mademoiselle d'Orléans l'aînée de toutes, mademoiselle d'Alençon, et mademoiselle de Valois. La première épousa le grand duc de Toscane, la seconde le duc de Guise, et la troisième le duc de Savoie ; mais ces trois princesses se trouvoient héritières de Gaston conjointement avec mademoiselle de Montpensier : de là les démêlés et les procès qui eurent lieu entre la belle-mère et la belle-fille, qui jamais, même avant ce temps, n'avoient pu s'accorder ensemble : leur inimitié fut poussée si loin, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin afin de ne pas se rencontrer à la promenade. Comme mademoiselle de Montpensier étoit orgueilleuse et sévère, La Fontaine, qui n'avoit pas l'honneur de l'approcher, dit dans son épître :

Petit chien, qu'as-tu? dis-le-moi :
N'es-tu pas plus aise qu'un roi?
Trois ou quatre jeunes fillettes
Dans leurs manchons aux peaux douillettes
Tout l'hiver te tiennent placé :
Puis de madame de Crissé
N'as-tu pas maint dévot sourire?
D'où vient donc que ton cœur soupire?
Que te faut-il? Un peu d'amour
Dans un côté du Luxembourg.
Je t'apprends qu'amour craint le suisse :
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Nous apprenons encore par là que la comtesse de Crissé, qui est l'original de la comtesse de Pimbéche dans les *Plaideurs* de Racine, avoit une charge chez la duchesse douairière d'Orléans ; elle devoit se plaire infiniment dans une maison si pleine de noises et de dissentions. A ce discours du poëte, Mignon répond :

Cela vous est facile à dire,
Vous qui courez par-tout, beau sire ;
Mais moi... Parle bas, petit chien ;

Si l'évêque de Bethléem
Nous entendoit, Dieu sait la vie.

Cet évêque de Bethléem, dont La Fontaine paroît redouter si fort la censure étoit François de Batailler : sorti de l'ordre des capucins, il avoit été nommé évêque le 25 juin 1664. Ce singulier évêché de Bethléem ne donnoit que mille livres de revenu, et son territoire se réduisoit au faubourg de Panthenor-lez-Clamecy, ou Bethléem sur la rive droite de l'Yonne qui le séparoit de la ville de Clamecy, dans l'intendance d'Orléans. Batailler étoit fort lié avec la duchesse douairière d'Orléans et devoit à son influence d'avoir été fait évêque. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, étant mort le 22 juin 1701.

Mais le passage le plus important à expliquer dans l'*Épître pour Mignon*, est le commencement :

Petit chien, que les destinées
T'ont filé d'heureuses années !
Tu sors des mains dont les appas
De tous les sceptres d'ici-bas
Ont pensé porter le plus riche :

Les mains de la maison d'Autriche
Nous ont ravi ce doux espoir.

Quel est ce sceptre? quelle est cette importante personne qui a été sur le point de monter sur un des premiers trônes de l'univers? Divers passages des Mémoires de mademoiselle de Montpensier et de l'abbé de Choisy nous apprennent qu'on avoit pensé à marier Louis XIV avec mademoiselle d'Orléans, mais que ce mariage n'eut pas lieu parcequ'on préféra avec raison l'alliance avec la branche de la maison d'Autriche, qui régnoit en Espagne : c'est par ce motif, et afin de ménager sa sensibilité, qu'on dispensa mademoiselle d'Orléans de figurer, comme ses deux sœurs, au mariage de Louis XIV. Mademoiselle d'Orléans, devenue la duchesse de Toscane, et mariée contre son gré, abandonna bientôt son mari, et revint demeurer en France : c'est alors qu'elle donna à la duchesse douairière d'Orléans, Mignon, dont toute la petite personne, dit La Fontaine,

Plaît aux Iris des petits chiens
Ainsi qu'à celles des chrétiens.

Nous voilà bien éclaircis sur tout ce qui concerne cette épître, qui est d'ailleurs charmante d'un bout à l'autre, et digne de La Fontaine. Ce que nous avons dit suffit aussi pour bien comprendre le sonnet adressé à S. A. R. mademoiselle d'Alençon. Il ne nous reste plus qu'à nous occuper de mademoiselle Poussay, dont La Fontaine se déclare amoureux, et à laquelle il dit qu'un seul de ses regards feroit la fortune d'un roi : ici l'obscurité de la personne semble la dérober aux recherches, ou plutôt il devient difficile d'exprimer convenablement ce qu'elles nous apprennent : essayons cependant si nous ne pourrions pas donner à nos lecteurs une idée précise de ce qu'étoit mademoiselle Poussay.

Le goût excessif de Louis XIV pour les femmes s'étoit manifesté de bonne heure. La Beauvais, femme de chambre et favorite de la reine sa mère, quoique déja âgée et privée d'un œil, avoit, par sa propre expérience, révélé le secret des fougueux penchants du monarque. Il paroît que, plus avide que délicat, il descendit d'abord jusqu'aux amours les plus vulgai-

res, et qu'il les varioit sans cesse. Sorti de l'adolescence, et plus jaloux de sa dignité, il y mit plus de choix, mais non pas plus de mesure : à Olympe Mancini, depuis comtesse de Soissons, succéda mademoiselle La Motte d'Argencourt, et ensuite Marie Mancini. Henriette d'Angleterre, dont l'époux, par ses goûts honteux, étoit indigne d'une princesse aussi aimable et aussi sensible, fut aussi pendant quelque temps l'objet des attentions particulières du roi, son beau-frère. A ce penchant si fortement prononcé pour l'amour, qui déja est auprès des femmes une si puissante recommandation, Louis XIV joignoit une belle figure, toutes les graces de la jeunesse, toute l'amabilité de la galanterie la plus raffinée, et enfin, lorsqu'il commença à régner, tout le prestige et l'éclat que prête à ces brillantes qualités la splendeur d'une couronne environnée de gloire. Aussi jamais homme peut-être ne fut plus dangereux pour les femmes. Celles que ni les richesses ni les dignités n'auroient pu tenter cédoient malgré elles aux hommages flatteurs et aux attraits irrésistibles d'un si puissant

séducteur. Ainsi la vertu dans La Vallière, vaincue par l'amour, ne put que soupirer des regrets, et faire expier ensuite à l'infortunée victime, par un long repentir et les rigueurs du cloître, l'outrage fait à ses saintes lois. Montespan elle-même, qui supporta depuis, avec une si altière impudence, l'opprobre d'un double adultère, vouloit rester fidèle à l'honneur. Elle fut d'abord plus effrayée que flattée des premières attentions du roi à son égard; elle en avertit son mari, et le supplia de l'emmener loin de la cour. L'imprudent époux, qui voyoit La Vallière au sommet de la faveur, crut que sa femme étoit trompée par les illusions de la vanité; et bientôt après, la fière Montespan prouva qu'il est des dangers qu'on peut fuir, mais dont on ne peut triompher. Durant le règne de ces beautés, il en étoit d'autres nées avec des sentiments moins élevés, qui, ne pouvant inspirer au monarque un attachement durable, parvinrent à le rendre passagèrement infidèle, et qui spéculoient sur son goût trop connu pour la variété dans les plaisirs : telles furent les de Pons, les la

Mothe Houdancourt, les Lude, les Soubise, les Monaco, les Roquelaure et plusieurs autres. De là ce grand nombre de femmes charmantes, que l'ambition, ou le desir de contre-balancer l'influence de la maîtresse en titre, faisoit introduire à la cour, pour les offrir aux regards de Louis XIV, et provoquer son inconstance. Mademoiselle Poussay nous paroît y avoir été conduite dans ce but. Sa mère étoit dame d'honneur de madame la duchesse de Guise, sœur de mademoiselle de Montpensier; elle fit sortir du couvent mademoiselle Poussay, qui étoit destinée à être religieuse, et la mena avec elle à la cour : alors une nouvelle beauté y devenoit, sur-le-champ, l'objet de l'attention générale. Mademoiselle Poussay eut aussitôt ses partisans et ses détracteurs. Mademoiselle de Montpensier avertit un jour le roi, qui ne l'avoit pas vue encore, qu'elle alloit passer avec la duchesse de Guise. « Je « vous remercie, lui dit le roi, de m'avoir pré« venu. J'aurai soin de m'appuyer contre la « muraille; car on m'a persuadé qu'il me seroit « impossible de voir cette surprenante beau-

« té, sans m'évapoüir. » « Cette manière de raillerie, dit Mademoiselle, me fit connoître qu'on lui avoit parlé de cette fille chez La Vallière, chez laquelle madame de Montespan commençoit à aller. » Mademoiselle de Guise, qui gouvernoit son frère, craignant qu'il ne devînt amoureux de mademoiselle Poussay, si elle restoit auprès de la duchesse de Guise, contraignit sa mère de se retirer, avec sa fille, au Luxembourg, auprès de madame la duchesse douairière d'Orléans, dont elle étoit aussi dame d'atour. C'est alors seulement que La Fontaine vit mademoiselle Poussay, et c'est pourquoi il dit dans son sonnet :

J'étois libre, et vivois content et sans amour,
Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie.
Que de graces, bon Dieu ! Tout rit dans Luxembourg.

Ce sonnet est fort médiocre; mais il rappelle des circonstances qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de ces temps, et pour la connoissance des sociétés dans lesquelles notre poëte étoit admis.

C'est vers cette époque que La Fontaine pa-

roit avoir obtenu, par l'entremise de ses puissants amis, une charge de gentilhomme chez MADAME, Henriette d'Angleterre, première femme de MONSIEUR.

Il falloit bien que, malgré ses distractions et ses bizarreries, La Fontaine fût agréable aux grands; car ils le recherchoient. Mauricette Fébronie de La Tour, sœur du duc de Bouillon, avoit épousé, à Château-Thierry, le prince Maximilien de Bavière, le 28 avril 1668. Lorsqu'elle fut partie, elle voulut que La Fontaine lui écrivît les nouvelles du temps : il s'en acquitta en homme répandu dans le grand monde, et parfaitement bien instruit de tout ce qui s'y passoit; ce qui le prouve c'est une lettre en vers qu'il adressa à la jeune princesse en juillet 1669: pour être bien comprise, cette lettre a besoin de quelques éclaircissements.

Jean Casimir, roi de Pologne, venoit de renouveler l'exemple de la reine Christine: fatigué des embarras du gouvernement, il s'étoit retiré à Paris, où le roi lui donna l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Toute l'Europe étoit en rumeur pour l'élection d'un roi de Polo-

gne; chaque puissance cherchoit à en faire un, et répandoit de l'argent pour cet effet.

Les esprits
Font tantôt accorder le prix
Au Lorrain, puis au Moscovite,
Condé, Neubourg; car le mérite
De tout côté fait embarras.

Nos historiens nous disent bien que le duc de Neubourg, le prince Charles de Lorraine, et le prince de Condé, étoient des concurrents pour cette couronne; mais la lettre de La Fontaine, d'accord avec les mémoires du temps, nous apprend aussi que le czar de Russie s'agitoit pour l'obtenir, et que les raisonneurs en politique vouloient qu'il fût exclu :

Quant à Moscou, nous l'excluons,
Voici sur quoi nous nous fondons :
Le schisme y régne, et puis son prince
Mettroit la Pologne en province.

Mais, avant de terminer sa lettre, La Fontaine apprend que

Ces messieurs du Nord font la nique
A toute notre politique;

et qu'ils ont choisi un roi, dont le nom est en *ski;* c'étoit Michel Konibut Wiénowski, qui fut élu le 19 juin 1669. La Fontaine, regrettant avec raison l'argent qu'on a dépensé pour cet objet, ajoute avec beaucoup de bon sens :

.......... Je crois qu'en paix
Dans la Pologne désormais
On pourra s'élire des princes;
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas une autre fois
Si friand de faire des rois.

La Fontaine donne aussi à la princesse des nouvelles de tous ses frères; elle en avoit cinq, et il n'en oublie aucun. Mais, pour bien comprendre ce qu'il dit à ce sujet, il faut se rappeler qu'alors, pour nous servir des expressions mêmes de La Fontaine, Mahomet étoit en guerre avec Saint-Marc. Les Turcs, après avoir bloqué Candie pendant huit ans, l'assiégeoient avec une armée de trente mille hommes. L'île de Candie, qui appartenoit aux Vénitiens, étoit considérée comme le boulevard de la chrétienté : le secours que la France y porta, le dévouement de M. de La Feuillade, qui, rappe-

lant l'exemple des beaux temps de la chevalerie, y mena trois cents gentilshommes à ses dépens, tout cela ne put retarder que de trois mois la prise de cette ville, qui eut lieu le 16 septembre 1669 : mais, lorsque La Fontaine écrivoit à la princesse, la ville de Candie n'étoit pas encore au pouvoir des Turcs. Il lui dit :

Pendant que je suis sur la guerre
Que Saint-Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères, sur les flots,
Vont secourir les Candiots.

C'étoient les deux plus jeunes, Constantin Ignace, et Henri Ignace, tous deux chevaliers de Malte, et qui, tous deux, après avoir échappé aux dangers de la guerre, périrent peu d'années après en duel

La Fontaine continue ainsi :

Puisqu'en parlant de ces matières
Me voici tombé sur vos frères,
Vous saurez que le chambellan
A couru cent cerfs en un an.

Le chambellan étoit Godefroy Maurice de La

Tour duc de Bouillon, l'aîné de tous les Bouillons, le mari de Marianne Mancini, protectrice de notre poëte; il avoit été revêtu, en 1658, de la charge de grand chambellan : après avoir accompagné le roi, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, il s'étoit retiré dans ses terres, où il s'amusoit à la chasse.

La paix d'Aix-la-Chapelle avoit été conclue le 2 mai de cette même année, et voilà pourquoi La Fontaine, qui espéroit qu'elle seroit durable, fait sur Godefroy de Bouillon les réflexions suivantes :

Courir des hommes, je le gage,
Lui plairoit beaucoup davantage;
Mais de long-temps il n'en courra :
Son ardeur se contentera,
S'il lui plaît, d'une ombre de guerre.

Passant ensuite au quatrième frère, La Fontaine ajoute :

D'Auvergne s'est, dans notre terre,
Rompu le bras; il est guéri.
Ce prince a, dans Château-Thierry,
Passé deux mois et davantage.

C'est Frédéric Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, dont il est ici question, le second des Bouillons par rang d'âge.

Ensuite La Fontaine fait un pompeux éloge du troisième, avec lequel il étoit lié, et qui étoit connu sous le nom de duc d'Albret :

Son bel esprit, ses mœurs honnêtes
L'élèveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.
Veuille le ciel à tous ses frères
Rendre toutes choses prospères ;
Et leur donner autant de nom,
Autant d'éclat et de renom,
Autant de lauriers et de gloire,
Que par les mains de la Victoire
L'oncle en reçoit depuis long-temps.

Cet oncle étoit le grand Turenne, qui aimoit notre poëte, et qui, ainsi que nous le verrons, fournit à sa Muse d'heureuses inspirations. Le duc d'Albret, dans le moment même où La Fontaine écrivoit, se servoit avantageusement, et très habilement, du crédit de son oncle pour obtenir le cardinalat. La Fontaine, qui probablement avoit quelque connoissance des

intrigues qui avoient lieu à ce sujet, et que l'abbé de Choisy nous a racontées en détail, prédit assez clairement au duc d'Albret, dans les vers précédents, qu'il obtiendroit cette haute dignité; le duc d'Albret reçut en effet le chapeau de cardinal, le 4 août 1669, et La Fontaine, dans les six vers qu'il lui adressa aussitôt, semble regarder comme naturel en lui ce don de prophétiser.

De votre dignité je ne suis point surpris;
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédit.

Cependant La Fontaine avoit fait paroître un nouveau recueil de contes en 1667, ou 1666, en promettant dans sa préface « que ce seroient les derniers ouvrages de cette nature qui partiroient de ses mains; » promesse qu'il a toujours renouvelée depuis toutes les fois qu'il la trahissoit. Le succès de ce nouveau recueil surpassa encore celui du premier; on le réimprima l'année d'après en Hollande, en y ajoutant la *dissertation sur Joconde*, et une partie du conte de *la Coupe enchantée*, que les éditeurs s'étoient procurés en manuscrit, et

qui n'étoit point terminé: ceci força La Fontaine de publier encore une nouvelle édition de ses Contes, l'année suivante, en y ajoutant la dissertation sur Joconde et le conte imparfait de cette coupe enchantée qu'il a depuis fini tout autrement que dans cette édition; et comme dans une note de cette même édition il prenoit l'engagement de terminer ce conte, on voit par là que les promesses qu'il avoit faites de renoncer à ce genre de composition s'étoient promptement effacées de sa mémoire.

Mais déja, et dès l'année 1668, La Fontaine avoit donné ses *Fables choisies, mises en vers*, en un volume in-4° imprimé avec luxe et accompagné de figures dessinées et gravées par Chauveau. Ce recueil de fables qui contenoit six livres est dédié au Dauphin, et on voit par le commencement de la préface que plusieurs des apologues qu'il renferme, ainsi que nous l'avons déja remarqué pour les contes, avoient été publiés séparément avant qu'on en formât un volume.

Il est nécessaire de nous arrêter un instant sur celui-ci. Les petites narrations dont il se

compose, variées comme les êtres de la nature que le poëte fait agir et parler, renferment les conseils de la plus haute sagesse, et brillent de l'éclat et des richesses de la poésie : elles assurèrent à La Fontaine le rang élevé qu'il occupe sur le Parnasse françois. En effet, c'est sur-tout par ses fables qu'il a mérité, selon l'heureuse expression de d'Olivet, que sa mémoire fût placée sous la protection des honnêtes gens.

Tout le monde sait que l'ingénieuse idée d'instruire les hommes, et de leur inculquer les principes de la morale et les vérités utiles à leur bonheur, par des récits allégoriques, est attribuée à Ésope, qui vivoit 620 ans avant Jésus-Christ, et habita la cour de Crésus, roi de Lydie ; ce qui a fait présumer à quelques savants qu'Ésope a pu emprunter cette invention aux Orientaux, attendu que les Lydiens, ainsi que les autres peuples de l'Asie-Mineure, faisoient un grand commerce avec les Assyriens, alors maîtres de tout l'Orient. Le livre de *Calila et Dimna*, ou *les Fables de Bidpaï*, qui sont aujourd'hui si répandues en

Asie, paroissent être originaires de l'Inde. Quant à Loqman, que l'on a voulu faire considérer comme le même personnage qu'Ésope, un savant orientaliste a très bien démontré que les fables attribuées à cet auteur, transplantées de l'Inde ou de la Grèce sur le sol d'Arabie, n'y ont été connues que long-temps après Mahomet, et sont postérieures au septième siècle de l'ère chrétienne. D'ailleurs la fable du rossignol et de l'épervier que l'on trouve dans Hésiode est une preuve que l'invention de l'apologue est au moins antérieure de trois cents ans à Ésope. Quoi qu'il en soit nous n'avons rien de certain sur cet auteur, que le peu qu'en dit Hérodote, qui vivoit soixante et dix-sept ans seulement après lui. La vie d'Ésope, que La Fontaine a mise à la tête de ses fables, est traduite ou plutôt abrégée du moine Planude, qui l'a écrite en grec au quatorzième siècle. Ce n'est qu'un mauvais roman, plein de contes puérils. La Fontaine dit que Planude vivoit dans un siècle où la mémoire des choses arrivées à Ésope n'étoit pas encore éteinte, et qu'il a pu savoir par tradition ce

qu'il raconte ; cela prouve que notre fabuliste n'avoit pas beaucoup d'érudition, ni de grandes connoissances en chronologie ; car, entre Ésope et le moine Planude, il y a un intervalle de dix-huit siècles et demi. Il est assez probable qu'Ésope n'écrivit point ses fables ; mais la tradition les conserva, et on commença de bonne heure en Grèce à s'en emparer, pour les arranger en prose et en vers. Socrate s'occupa dans sa prison à versifier les fables d'Ésope ; de grands poëtes, des historiens, des philosophes, à son exemple, composèrent aussi occasionellement des fables, et on en trouve quelques unes éparses dans Archiloque, Alcée, Stésichore, Aristote, Platon, Diodore, Plutarque, et Lucien. On forma de bonne heure différents recueils de fables qui tous portoient le nom d'Ésope. Celui qui pendant long-temps servit aux Romains étoit en grec et en vers. Sénèque conseille à une personne de la cour de Claude d'en donner une version latine ; et Quintilien veut qu'en faisant lire les fables de ce recueil aux enfants, on les force de rompre la mesure des vers, afin de les mettre en état

de les redire naturellement et d'eux-mêmes. Ainsi dans tous les temps ces ingénieux récits furent considérés comme propres à l'instruction de l'enfance, aussi bien qu'à celle des hommes faits, qui ne sont le plus souvent que de vieux enfants.

Il est probable que le recueil de fables le plus répandu chez les Romains étoit celui qu'avoit composé Babrias et dont la lecture faisoit les délices de l'empereur Julien. Il ne nous reste que six fables de Babrias et quelques fragments, mais ils suffisent pour prouver que cet auteur possédoit tous les genres de mérite qui conviennent à l'apologue, la naïveté, la grace, la finesse, et la correction du langage. Aussi quoique, d'après un de ses fragments cité dans le lexique d'Appollonius, Babrias soit généralement considéré comme contemporain d'Auguste; un des plus savants critiques de nos jours ne balance pas à le placer à l'époque de Moschus.

Quoi qu'il en soit, Phèdre qui vécut sous Auguste, mais qui n'écrivit que sous le règne de Tibère et peut-être plus tard, mit en vers

latin les fables d'Ésope et de Babrias avec une précision, une élégance et une pureté de style qui auroient dû lui acquérir une célébrité plus grande que celle qu'il paroît avoir obtenue de son temps. Sous le règne de Caracalla, un certain Julius Titianus mit en prose latine un recueil de fables d'Ésope et de Babrias, et c'est ce recueil qu'Avianus traduisit après en vers.

La translation de la capitale de l'empire romain à Byzance donna en orient à la langue grecque la prééminence sur la langue latine, et le rhéteur Aphtonius, qui vivoit vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne et le commencement du quatrième, écrivit en prose grecque une quarantaine de fables dont quelques unes sont tirées d'Ésope et de Phèdre.

La décadence des lettres est toujours signalée par des abrégés. On trouve que tous les livres sont longs quand on ne veut plus lire. Pendant le déclin du grand empire des Romains, la fable dégénéra comme tous les autres genres de la littérature. Au neuvième siècle, un grammairien nommé Ignatius Magister, qui, du diaconat et de la sacristie de l'église

de Sainte-Sophie, parvint au siège épiscopal de Nicée, abrégea les fables de Babrias et réduisit chacune d'elles à quatre vers iambiques. Cet extrait défiguré n'eut que trop de succès, et nous est parvenu avec le nom de Gabrias, qui n'est que celui de Babrias corrompu. L'ouvrage d'Ignatius n'a pas peu contribué à nous faire perdre celui de l'auteur original, qui cependant existoit encore entier au douzième siècle.

Romulus, ou l'auteur quel qu'il soit qui s'est caché sous ce nom, écrivit ensuite un recueil de fables en latin qu'il annonce avoir été traduit du grec, mais qui n'est presque composé que des fables de Phèdre dont les vers ont été changés en prose en rompant la mesure. Vincent de Beauvais dans son *Miroir moral* mit aussi en mauvaise prose latine quelques unes des fables de Phèdre et de Romulus.

Dès que les langues vulgaires en Europe se formèrent et qu'on commença à les écrire, on s'empressa de faire paroître dans ces langues des recueils de fables : le plus remarquable de tous ceux qu'on composa en langue romane ou en ancienne langue françoise est celui de Marie

de France qui vient d'être publié récemment : il est écrit en vers avec beaucoup de charme et de naïveté. Marie de France, qui vécut au treizième siècle, et résida presque toujours en Angleterre loin de sa patrie, déclare qu'elle a traduit ses fables de l'anglois, ce qui semble prouver qu'il existe aussi des recueils de fables en anglo-saxon ; mais l'histoire de la littérature angloise dans ces temps reculés est en grande partie ensevelie dans des manuscrits que n'ont point lus les modernes, et elle est moins connue que la nôtre.

Enfin, au quatorzième siècle, Planude, moine de Constantinople, écrivit de nouveau en prose grecque un recueil de fables qu'il publia sous le nom d'Ésope, et il mit en tête une vie de l'esclave phrygien, remplie, ainsi que nous l'avons déja dit, de contes populaires et d'anachronismes. Comme Planude fut envoyé par Andronic-le-vieux ambassadeur à Venise, son recueil de fables ainsi que ses autres ouvrages se répandirent en occident : et pendant long-temps les fables de Planude ont passé pour les véritables fables d'Ésope.

Dans le quinzième siècle, Reinucius ou plutôt Ranutio d'Arezzo traduisit de nouveau en latin vulgaire les fables qui portoient alors le nom d'Ésope et de Babrias. Nicolo Perotti écrivit aussi vers le même temps en vers latins un certain nombre de fables d'Avianus et autres attribuées à Ésope; comme il mit ces fables à la suite des fables de Phèdre qu'il avoit transcrites et dont il avoit imité le style et pillé les vers, plusieurs critiques de nos jours y ont été trompés, et ont attribué à Phèdre les fables de Perotti.

Dans le seizième siècle Abstémius et divers autres auteurs anonymes mirent aussi en prose latine des fables et des contes, et on en forma des recueils. Faerne, à qui l'ouvrage de Phèdre exhumé de la bibliothèque de Pithou en 1596 paroît avoir été inconnu, traduisit aussi en vers latins avec une rare élégance les fables d'Ésope et de divers auteurs grecs. Verdizotti, dont le recueil a été orné par le crayon du Titien, mit en vers italiens cent fables tirées des mêmes sources. A son exemple on traduisit dans toutes les langues de l'Europe, soit en

prose soit en vers, mais le plus souvent en prose, les fables grecques et latines qui avoient paru successivement, et dont Névelet avoit publié, en 1610, un recueil qui, toujours recherché, n'a cependant été jamais réimprimé.

Telle est l'histoire abrégée de l'apologue jusqu'à La Fontaine. Il s'efforça d'abord de suivre les traces de Phèdre, et il pensoit que cet auteur inimitable dans son exquise élégance avoit atteint la perfection du genre. Fontenelle dit que La Fontaine ne se considéroit comme inférieur à Phèdre, que par bêtise. Ce mot est plus gai et plus spirituel que juste. Si l'on avoit à donner, dans un art poétique, des préceptes pour la composition des fables, l'ouvrage de Phèdre seroit un modèle plus classique que celui de La Fontaine, et on en tireroit une théorie plus exacte et plus vraie pour tracer les règles de ce genre de poésie. Cependant, comme dit quelque part La Fontaine, il est bon de s'accommoder à son sujet, mais il vaut encore mieux s'accommoder à son génie : le sien étoit tellement original et d'une telle trempe, qu'en empruntant des apologues

à tous les auteurs dont nous venons de parler, et en les mettant en vers, il fit de la fable, considérée de son temps comme peu digne d'exercer le talent d'un poëte, un genre tout nouveau, tellement vaste et varié, qu'il embrassoit tout le cercle des idées humaines, depuis les plus hautes spéculations de la philosophie, jusqu'aux plus humbles préceptes de la vie commune, et qu'il s'approprioit tous les styles depuis le langage simple, mais harmonieux, et cadencé d'une Muse gracieuse et familière, jusqu'aux plus sublimes élans de l'enthousiasme poétique.

Boileau et Jean-Baptiste Rousseau, les deux plus habiles versificateurs que la littérature françoise ait produits, ont tous les deux, lorsqu'ils se trouvoient dans toute la force de leur talent, refait, après La Fontaine, la fable du *Bûcheron et de la Mort ;* ils ont succombé dans la lutte, et prouvé combien il étoit difficile d'égaler le bon-homme, même dans celles de ses fables qui ne sont pas au nombre des plus remarquables.

« Le style de La Fontaine, dit Champfort,

est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. C'est à lui seul qu'il étoit réservé de faire admirer dans la brièveté d'un apologue, l'accord des nuances les plus tranchantes, et l'harmonie des couleurs les plus opposées. Souvent une seule fable réunit la naïveté de Marot, le badinage et l'esprit de Voiture, des traits de la plus haute poésie, et plusieurs de ces vers que la force du sens grave à jamais dans la mémoire. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'ame et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. Le plus familier des écrivains devient tout-à-coup, et naturellement, le traducteur de Virgile et de Lucrèce; et les objets de la vie commune sont relevés chez lui par ces tours nobles et cet heureux choix d'expressions, qui les rendent dignes du poëme épique. »

« Le plus original de nos écrivains, dit La Harpe, en est aussi le plus naturel. Il ne compose pas, il converse. S'il raconte, il est persuadé, il a vu : c'est toujours son ame qui vous parle, qui s'épanche, qui se trahit; il a tou-

jours l'air de vous dire son secret, et d'avoir besoin de le dire; ses idées, ses réflexions, ses sentiments, tout lui échappe, tout naît du moment. Il se plie à tous les tons, et il n'en est aucun qui ne semble être particulièrement le sien: tout, jusqu'au sublime, paroît lui être familier. Il charme toujours, et n'étonne jamais. Ce naturel domine tellement chez lui, qu'il dérobe au commun des lecteurs les autres beautés de son style. Il n'y a que les connoisseurs qui sachent à quel point La Fontaine est poëte, ce qu'il a vu de ressources dans la poésie, ce qu'il en a tiré de richesses. On ne fait pas communément assez d'attention à cette foule d'expressions créées, de métaphores hardies, toujours si naturellement placées que rien ne paroît plus simple. Aucun de nos poëtes n'a manié plus impérieusement la langue; aucun sur-tout n'a plié si facilement le vers françois à toutes les formes imaginables. Cette monotonie qu'on reproche à notre versification, chez lui, disparoît absolument. Ce n'est qu'au plaisir de l'oreille, au charme d'une harmonie toujours d'accord avec le

sentiment et la pensée, que l'on s'aperçoit qu'il écrit en vers. Il dispose si heureusement ses rimes, que le retour des sons semble toujours une grace et jamais une nécessité. Nul n'a mis dans les rhythmes une variété si prodigieuse et si pittoresque; nul n'a tiré autant d'effet de la mesure et du mouvement. Il coupe, brise ou suspend son vers comme il lui plaît. L'enjambement qui sembloit réservé aux vers grecs et latins, est si commun dans les siens, qu'à peine y fait-on attention. L'harmonie imitative des anciens, si difficile à égaler dans notre poésie, La Fontaine la possède dans le plus haut degré. C'est de lui sur-tout qu'on peut dire qu'il peint avec la parole. Dans aucun de nos auteurs on ne trouvera un si grand nombre de tableaux dont l'agrément soit égal à la perfection. »

Ce grand critique, devenu plus sévère vers la fin de sa carrière, a cependant encore ajouté, dans son *Cours de Littérature*, aux éloges qu'il avoit faits de La Fontaine; et il faut remarquer, en effet, qu'on apprécie davantage cet auteur, à mesure qu'on avance en âge.

Son bon sens nous paroît d'autant plus exquis, son style d'autant plus enchanteur, qu'une longue expérience, et beaucoup de lecture, nous ont fait voir l'inanité de tant d'orgueilleux systèmes, l'éclat trompeur de tant de phrases sophistiques ou vides de sens, et l'odieuse affectation de tant de vertus factices. Tous nos grands écrivains, soit en vers, soit en prose, se sont plus à rendre hommage au talent de La Fontaine, et lui ont tous reconnu le même genre de mérite. Remarquons aussi que la plupart ne l'ont pas loué comme un auteur que l'on admire, mais comme un ami que l'on chérit; plusieurs même, inspirés par un tel sujet, ont déployé alors un talent de style qu'on ne retrouve pas au même degré dans leurs autres ouvrages. Si La Fontaine plaît tant aux esprits délicats et cultivés, on peut dire qu'il n'est aucun de nos poëtes qui soit plus à la portée des enfants, et dont les ouvrages renferment en même temps plus de ces traits propres à être goûtés de l'homme du peuple. C'est un prodigieux mérite dans un livre de morale, d'avoir ainsi su prendre

tous les tons pour plaire à tous les esprits ; car la morale, et les conseils de la sagesse, sont un besoin pour toutes les époques de la vie, pour tous les rangs et pour toutes les classes.

La suite des années a toujours amené de nouveaux éloges de La Fontaine, et en a fait varier les formes ; mais c'est encore un bonheur attaché à la destinée de ce poëte, que son mérite, pour être reconnu, n'eut point à lutter contre ses contemporains ; son siècle a parlé de lui comme le siècle suivant, et le jugement de la postérité a commencé pour lui de son vivant.

Quatre des fables de ce premier recueil sont dédiées à différentes personnes. La première fable du troisième livre est adressée à M. de Maucroix : elle fut probablement composée lorsque cet intime ami de La Fontaine, forcé de renoncer aux illusions de l'amour, hésitoit sur l'état qu'il devoit embrasser.

La première fable du cinquième livre est adressée au cardinal de Bouillon ; le commencement prouve que La Fontaine méditoit beau-

coup sur son art, et qu'il consultoit souvent le cardinal; car il lui dit:

Votre goût a servi de régle à mon ouvrage;
J'ai tenté les moyens d'acquérir son suffrage.

L'on sait en effet que le cardinal de Bouillon avoit beaucoup d'esprit et d'instruction.

La première fable du quatrième livre est adressée à mademoiselle de Sévigné, depuis, madame de Grignan, belle, mais froide et réservée. Aussi La Fontaine lui dit:

Sévigné, de qui les attraits
Servent aux Grâces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près.

La onzième fable du premier livre est adressée à M. le duc de La Rochefoucauld, et c'est moins une fable qu'un éloge ingénieux du célèbre livre des Maximes.

La Fontaine ne pouvoit être lié avec le duc de La Rochefoucauld, sans l'être avec madame de La Fayette, qui pendant vingt-cinq ans fut sa constante amie. Cette femme, si remarqua-

ble par son goût, son esprit, et la sûreté de son jugement et de son commerce, étoit consultée avec fruit et célébrée par tous les beaux esprits de ce temps. Ménage lui avoit enseigné le latin, et la chanta souvent dans la langue qu'il lui avoit apprise. C'est elle qui composa les premiers romans écrits avec goût, qui existent dans notre langue. Parmi les gens de lettres qu'elle se plaisoit à recevoir chez elle, et qui s'y trouvoient réunis avec les hommes et les femmes les plus aimables de la cour, étoit le savant Huet, qui fit pour elle le *Traité de l'Origine des Romans*; Segrais, qui lui fut utile pour la composition de ses ouvrages, et enfin La Fontaine, qu'elle goûtoit beaucoup. Il lui fit un jour présent d'un petit billard qu'il accompagna de quelques vers qu'on a imprimés après sa mort. L'idée bizarre qu'ils expriment est sans doute le résultat de quelque gageure, ou de quelques plaisanteries de société. Le tort n'est pas aux poëtes qui composent par complaisance ou par occasion ces petites pièces insignifiantes ou médiocres, mais à ceux qui les publient et les font sortir de

l'obscurité à laquelle leurs auteurs les avoient condamnées. Toutefois, le sentiment parle encore un langage vrai dans cette petite pièce si peu digne, d'ailleurs, de notre fabuliste :

Le Faste et l'Amitié sont deux divinités
Enclines, comme on sait, aux libéralités;
Discerner leurs présents n'est pas petite affaire.
L'Amitié donne peu; le Faste beaucoup plus,
    Beaucoup plus aux yeux du vulgaire :
Vous jugez autrement de ces dons superflus.

# LIVRE TROISIÈME.

## 1669 — 1679.

Le premier recueil des fables de La Fontaine eut un prodigieux succès, et fut réimprimé la même année sous un plus petit format. Dans l'épilogue qui le termine, La Fontaine disoit :

> Bornons ici notre carrière ;
> Les longs ouvrages me font peur ;
> Loin d'épuiser une matière,
> On n'en doit prendre que la fleur.
> . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
> Amour, ce tyran de ma vie,
> Veut que je change de sujets ;
> Il faut contenter son envie.
> Retournons à Psyché : Damon, vous m'exhortez
> A peindre ses malheurs et ses félicités ;
> J'y consens...

En effet, *Psyché* parut en 1669. De toutes les fables de l'antiquité, celle de *Psyché* est la plus

ingénieuse et la plus intéressante; mais, dit La Harpe, elle est racontée dans l'original avec un sérieux trop monotone, et n'est pas exempte de mauvais goût : il y a des pensées ridiculement recherchées; La Fontaine l'a rendue plus agréable, en y mêlant ce badinage qui naissoit si facilement sous sa plume. La Harpe blâme cependant avec raison la longueur des épisodes de ce roman, et voici ce qui fut la cause principale de ce défaut.

Louis XIV, ennuyé du séjour de Saint-Germain-en-Laye, voulut, en 1661, agrandir le petit bâtiment que Louis XIII avoit fait bâtir pour rendez-vous de chasse, dans la terre de Versailles, au Val de Galie, acquise pour cet effet en 1627. Comme la cour de Louis XIV étoit plus nombreuse que celle de son père, le pavillon qu'avoit construit Louis XIII, et qu'on vouloit entourer, devint un superbe château. Ensuite, entraîné par ces premiers embellissements, Louis XIV prodigua des millions; et les Mansard, les Le Nostre, les Le Brun, les Puget, les Coustou, et cette foule d'artistes habiles en tout genre, que ce siècle a produits,

furent appelés à déployer dans ces beaux lieux toute l'étendue de leur génie. Versailles devint une des plus étonnantes merveilles du monde entier. La Fontaine assistoit en quelque sorte à cette création qui n'étoit pas encore complète ; mais il prévoyoit ce qu'elle deviendroit un jour ; et, éminemment sensible à tous les charmes des beaux arts, il ne put résister au plaisir de célébrer ce chef-d'œuvre de grandeur et de gloire. Il a donc cherché par des épisodes à rattacher la description de Versailles au récit des aventures de Psyché, qui n'y ont aucun rapport ; ce qui alonge et refroidit sa narration. D'ailleurs le genre de la poésie purement descriptive ne convenoit pas à son talent : il réussit parfaitement quand il faut peindre par des traits énergiques et précis ; mais quand il faut tracer des tableaux chargés de détails, son style est contraint et embrouillé. En général, dans le roman de *Psyché*, la prose de l'auteur est préférable à ses vers ; et il dit lui-méme, dans sa préface, qu'elle lui a coûté davantage : il faut cependant excepter quelques morceaux, qui sont

vraiment dignes de lui, et même au nombre de ses meilleurs : telle est la chanson que Psyché entend dans le palais de l'Amour ; tel est aussi le tableau de Vénus portée sur les eaux dans une conque marine ; et enfin l'hymne à la Volupté, qui se termine par ces vers charmants, où notre poëte s'est peint tout entier :

Volupté, Volupté, qui fus jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas ; viens-t'en loger chez moi :
Tu n'y seras pas sans emploi.
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout : il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'aux sombres plaisirs d'un cœur mélancolique.
Viens donc.....

On voit qu'il justifie parfaitement le nom de Polyphile, *aimant beaucoup de choses*, qu'il s'est donné dans ce roman. Quand Polyphile visite les enfers, il nous raconte qu'il a vu, entre les mains des cruelles Euménides,

les auteurs de maint hymen forcé,
L'amant chiche, et la dame au cœur intéressé,
La troupe des censeurs, peuple à l'amour rebelle,
Ceux enfin dont les vers ont noirci quelque belle.

Chacun se fait un enfer comme un paradis à sa façon : quant à La Fontaine, il y plaçoit alors ceux qui étoient rebelles à l'amour ; cela lui paroissoit un crime impardonnable.

Le roman de *Psyché* eut, malgré ses défauts, un très grand succès, ce qui détermina Molière à en composer un opéra, qui fut représenté dans l'hiver qui suivit la publication de l'ouvrage de La Fontaine. Molière, pressé par le temps, engagea le grand Corneille à l'aider dans la composition de son opéra, et l'auteur de *Cinna*, dit Voltaire, fit, à l'âge de soixante-sept ans, cette déclaration de Psyché à l'Amour, qui passe encore pour un des morceaux les plus tendres et les plus naturels, qui soient au théâtre.

A la suite de *Psyché*, se trouve le poëme d'*Adonis*, imprimé dans ce volume pour la première fois, mais qui, ainsi que nous l'avons dit, étoit composé depuis long-temps. Ce sujet avoit acquis une sorte de vogue, depuis que Marini avoit publié en 1623, en italien, son long poëme d'*Adonis*, imprimé à Paris, avec une préface de Chapelain, qui le

justifioit des critiques qu'on en avoit faites dans les lectures particulières. Un président, Nicole, à qui nous devons un mauvais recueil de poésies, traduisit en vers le premier chant en 1662. Un anonyme, dont nous n'avons pu lever le voile, en fit paroître douze chants entiers également traduits en vers françois, deux ans avant la publication du poëme d'*Adonis* de La Fontaine. Malgré la réputation qu'avoit acquise en France Marini, qui même avoit formé une sorte de secte littéraire, La Fontaine se garda bien de suivre un aussi mauvais modèle : admirateur passionné des anciens, il imita Ovide, mais il l'imita en maître. A cette époque *l'Art poétique* et *le Lutrin* n'avoient pas encore vu le jour, et l'*Adonis* de La Fontaine étoit le seul poëme vraiment digne de ce nom qui existât dans la langue françoise. Il n'est pas parfait, parceque le genre exigeoit que La Fontaine se contraignît à ne pas quitter le ton élevé, et s'assujettît à des vers d'une seule mesure : son imagination mobile,

Variant, comme Iris, ses couleurs et ses charmes,

perdoit une partie de ses forces, dès qu'on entravoit la liberté de ses mouvements : aussi trouve-t-on, dans ce poëme, des endroits foibles et négligés. « Mais, dit La Harpe (que nous aimons à citer, parcequ'aucun littérateur n'a plus étudié ni mieux apprécié La Fontaine), il y en a de charmants, sur-tout celui des amours de Vénus et d'Adonis. Le poëte habite avec eux des lieux enchantés, et il y transporte son lecteur. C'est là qu'on reconnoît l'auteur de la fable de *Tyrcis et Amarante*. Jamais les jardins d'Armide, ce brillant édifice de l'Imagination, qu'elle a construit pour l'Amour, n'ont rien offert de plus séduisant et de plus doux. Vous croyez entendre autour de vous les chants du bonheur et les accents de la tendresse : vous êtes environné des images de la volupté. Tout ce que les cœurs passionnés ont de jouissances intimes, tout ce que les jours qui s'écoulent entre deux amants ont de délices toujours variées, et toujours les mêmes, tout ce que deux ames confondues l'une dans l'autre se communiquent de ravissements et de transports ; enfin ce que l'on voudroit toujours sentir, et

qu'on croit ne pouvoir jamais peindre, voilà ce que La Fontaine nous représente avec les pinceaux que l'Amour a mis dans ses mains. »

Dans la préface de ce poëme notre poëte avoue franchement que c'est autant pour satisfaire son goût particulier que pour plaire au public qu'il traite des sujets amoureux. « En « quelque rang, dit-il, qu'on mette ce poëme, « il m'a semblé à propos de ne pas le séparer « de Psyché. Je joins aux amours du fils celles « de la mère, et j'ose espérer que mon pré- « sent sera bien reçu. Nous sommes en un siè- « cle où l'on écoute favorablement tout ce qui « regarde cette famille; pour moi qui lui suis « redevable des plus doux moments que j'aie « passés en ma vie, j'ai cru ne pouvoir moins « faire que de célébrer ses aventures de la fa- « çon la plus agréable qu'il m'est possible. »

Le public qui, lorsqu'il est frappé des fautes ou des défauts des grands, croit toujours voir, dans les écrits qui paroissent, des allusions malignes, découvrit, dans le roman de *Psyché* de La Fontaine, des traits de plaisanterie et de satire applicables à Louis XIV. La Fontaine,

qui avoit eu, dans cet ouvrage, plutôt le desir de flatter le monarque que de l'offenser, fut extrémement alarmé de ces bruits ; c'est pourquoi le duc de Saint-Aignan, qui aimoit et protégeoit notre poëte, l'introduisit chez le roi dans le moment où il se trouvoit environné de ses courtisans. La Fontaine lui présenta son roman de *Psyché*, en reçut une réponse flatteuse ; dès lors toutes les intentions qu'on lui avoit prêtées furent discréditées, et on cessa d'en parler.

La Fontaine dédia sa *Psyché* à la duchesse de Bouillon, et c'est ici le lieu de remarquer peut-être que dans aucune de ses épîtres dédicatoires on ne trouve ce ton de basse humilité qu'on a durement reproché au grand Corneille et à Molière, qui se conformoient en cela aux protocoles en usage alors pour ces sortes d'écrits. Il y a deux épîtres dédicatoires au dauphin dans le premier recueil de fables de La Fontaine, et toutes deux se distinguent par la noblesse et la justesse des pensées et du style. Celle qui est en prose fut insérée comme un modèle en ce genre dans un choix des plus

belles lettres des auteurs françois que Richelet publia quelque temps après. Dans l'épître dédicatoire à la duchesse de Bouillon, que La Fontaine a mise en tête de la *Psyché*, il n'y a ni autant d'esprit, ni autant de talent, que dans les lettres qu'il lui écrivoit en particulier, et dont nous pouvons juger par une seule qui nous reste, datée de Château-Thierry, en juin 1671. Cette lettre nous apprend que la duchesse, ainsi que lui, faisoient de fréquents séjours à Château-Thierry : quoiqu'il fût dans sa cinquantième année, il lui faisoit une cour assidue, et elle avoit pour lui les attentions les plus aimables. Cette lettre se termine ainsi :

« Vous fites dire l'année passée à M. de La « Haye, qu'il eût soin que je ne m'ennuyas« se point à Château-Thierry. Il est fort aisé à « M. de La Haye de satisfaire à cet ordre, car, « outre qu'il a beaucoup d'esprit,

Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
D'une aimable et vive princesse,
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse;

Nez troussé? c'est un charme encor selon mon sens (1),
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi, le temps d'aimer est passé, je l'avoue,
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et sincère aveu,
Dont pourtant le public se souciera très peu;
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose;
Mais s'il arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront pas la cause.

Il est remarquable que cette lettre fut imprimée dans un recueil publié en Hollande du vivant même de notre poëte, et de la duchesse de Bouillon, qui par conséquent avoit consenti à ce qu'on en prît copie.

La Fontaine publia cette même année la *troisième partie des Contes et Nouvelles en vers*, et il y inséra des pièces, auxquelles on ne peut donner le titre de contes, entre autres le *Différent de Beaux Yeux et de Belle Bouche*, et *Clymène*, qu'il intitule comédie, tout en disant qu'elle se rapproche du genre du conte. La première pièce est évidemment de la même

(1) Voyez ci-dessus page 105.

espèce que celles des *Arrêts d'Amour*; la seconde n'est ni un conte, ni une comédie, ni une pastorale: c'est une petite pièce mythologique, dont les neuf Muses sont les personnages; c'est une composition pleine d'esprit et de délicatesse, mais qui malheureusement a ce point de ressemblance avec quelques uns des contes de ce volume, de contenir des détails trop libres et des images trop voluptueuses. Elle se rapproche des *tensons* ou *dialogues d'amour* de nos vieux troubadours : il y a peu de doute que cette *Clymène* ne doive son origine à quelque aventure amoureuse de La Fontaine, qui, sous le nom d'Acante, s'est fait un des interlocuteurs de la pièce. La versification en est souvent foible, et donne lieu de croire qu'elle fut composée dans la jeunesse de l'auteur.

On voit que La Fontaine connoissoit bien les défauts de son caractère, et qu'il ne craignoit pas de les avouer; car il fait dire à Apollon, par Thalie :

Sire, Acante est un homme inégal à tel point,
Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point :

Inégal en amour, en plaisirs, en affaire,
Tantôt gai, tantôt triste. . .

Il paroît que La Fontaine résolut de profiter de la vogue qu'avoient ses écrits, pour vider en quelque sorte son portefeuille; car, peu de mois après la publication de ce recueil de contes, il fit paroître, à la faveur de sept nouvelles fables, ses fragments incomplets du *Songe de Vaux*, et beaucoup de petites pièces de vers de sa jeunesse déja connues, et dont nous avons parlé : il réimprima aussi le poëme d'*Adonis*, et l'*Élégie pour M. Fouquet* qui furent très bien reçus du public. Ce recueil, intitulé *Fables nouvelles et autres Poésies*, est dédié au duc de Guise, celui qui avoit épousé mademoiselle d'Alençon, la fille de la duchesse douairière d'Orléans, que l'*Épître pour Mignon* nous a donné occasion de faire connoître comme la protectrice et l'amie particulière de La Fontaine : aussi cette épître, ainsi que les sonnets à mademoiselle d'Alençon, et à mademoiselle Poussay, se trouvent-ils dans ce volume. Le duc de Guise en avoit en quelque sorte ambitionné la dédicace; La Fontaine ne le

cache pas, puisqu'il lui dit : « Vous m'avez fait « l'honneur de me demander une chose de peu « de prix ; je vous l'ai accordée dès l'abord. » Il ne lui dissimule pas non plus que sa qualité de gendre de la duchesse douairière d'Orléans est le principal motif des hommages qu'il lui rend : « Vous êtes maître de mon loisir et de « tous les moments de ma vie, puisqu'ils ap- « partiennent à l'auguste et sage princesse, « qui vous a cru digne de posséder l'héritière « de ses vertus. »

Il y a dans ce recueil quatre élégies amoureuses assez médiocres, mais qui méritent de nous arrêter un instant, parceque La Fontaine s'y peint avec sa franchise ordinaire. Il y raconte ses premières intrigues amoureuses : ces petites mésaventures, résultat de l'inexpérience du jeune âge, dont on se garde bien de se vanter dans un âge plus avancé, La Fontaine en fait l'aveu avec une naïveté pleine de charme. Il se plaint à l'Amour de toutes les inhumaines qui lui ont fait connoître ses peines, et non pas ses plaisirs. C'est d'abord une certaine Chloris, à qui l'ignorance du jeune

adolescent fit essuyer un affront que les femmes pardonnent rarement :

J'aimai, je fus heureux : tu me fus favorable
En un âge où j'étois de tes dons incapable.
Chloris vint une nuit : je crus qu'elle avoit peur :
Innocent ! ah ! pourquoi hâtoit-on mon bonheur ?
Chloris se pressa trop.

Ensuite une autre maîtresse, qu'il nomme Amarylle, le fait attendre un an ; au bout de ce temps elle lui donne un rendez-vous : il s'y trouve :

Ni joueur, ni filou, ni chien ne me troubla.
J'approchai du logis : on vint, on me parla ;
Ma fortune, ce coup, me sembloit assurée :
Venez demain, dit-on, la clef est égarée.
Le lendemain l'époux se trouva de retour.

Vient une troisième :

On la nomme Phyllis ; elle est un peu légère :
Son cœur est soupçonné d'avoir plus d'un vainqueur.
Mais son visage fait qu'on pardonne à son cœur.
Nous nous trouvâmes seuls ; la pudeur et la crainte
De roses et de lis à l'envi l'avoient peinte.
Je triomphai des lis et du cœur dès l'abord ;

Le reste ne tenoit qu'à quelque rose encor.
Sur le point que j'allois surmonter cette honte,
On me vint interrompre au plus beau de mon conte;
Iris entre : et depuis je n'ai pu retrouver
L'occasion d'un bien tout près de m'arriver.

Après s'être plaint ainsi à l'Amour de plusieurs autres belles, il s'adresse à Clymène, dont il est amoureux; mais elle refuse d'écouter ses vœux parcequ'elle regrette un objet chéri; et alors il se dit à lui-même :

Que faire? mon destin est tel qu'il faut que j'aime.
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours :
Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours.
Si faut-il une fois brûler d'un feu durable.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si l'on ne suit l'amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune.
Quelqu'ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois;
Et pour me rendre heureux un souris peut suffire.

On n'a jamais mieux loué les femmes, ni rien dit de plus galant et de plus flatteur pour leur vanité. Les vers suivants respirent une véritable passion :

Devant que sur vos traits j'eusse porté les yeux,
Je puis dire que tout me rioit sous les cieux.
Je n'importunois pas au moins par mes services;
Pour moi le monde entier étoit plein de délices :
J'étois touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours:
Mes amis me cherchoient, et parfois mes amours.
Que si j'eusse voulu leur donner de la gloire,
Phébus m'aimoit assez pour avoir lieu de croire
Qu'il n'eût en ce moment osé se démentir.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Adieu, plaisirs, honneurs, louange bien aimée :
Que me sert le vain bruit d'un peu de renommée?
J'y renonce à présent; ces biens ne m'étoient doux
Qu'autant qu'ils me pouvoient rendre digne de vous.
Je respire à regret : l'ame m'est inutile.

Si ces élégies se soutenoient toujours sur ce ton, elles seroient au nombre des meilleurs ouvrages de La Fontaine; mais malheureusement il n'en est pas ainsi. N'oublions pas de remarquer que, malgré sa modestie, La Fontaine savoit fort bien s'apprécier, puisqu'ici il ne craint pas de dire qu'il est aimé d'Apollon, et qu'il peut donner la gloire: mes lecteurs auront encore plus d'une occasion de faire cette observation. La plus grande récompense qu'il promet à ses bienfaiteurs, à ceux qu'il chérit,

ou aux belles qu'il veut flatter, est toujours de leur élever un temple dans ses vers.

Ces deux volumes, que La Fontaine publia dans l'année 1671, charmèrent madame de Sévigné; elle les envoya à sa fille, et l'interrogea ensuite ainsi, dans une première lettre: « Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés ? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld : nous apprîmes par cœur celle du singe et du chat; » puis elle en cite quelques vers, et ajoute: « Et le reste. Cela est peint; et *la Citrouille*, et *le Rossignol*, cela est digne du premier tome. » Il paroît que madame de Grignan, dont le goût étoit plus dédaigneux et moins sûr que celui de sa mère, critiqua ces nouvelles productions de La Fontaine; car madame de Sévigné lui répondit : « Ne rejetez pas si loin ces derniers livres de La Fontaine; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront: la fin des *Oies de frère Philippe, les Rémois, le Petit Chien*, tout cela est très joli : il n'y a que ce qui n'est

point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique : il ne faut pas qu'il sorte du talent qu'il a de conter. »

Ce défaut de constance, que madame de Sévigné reprochoit à La Fontaine, il le connoissoit, et il s'en accuse de manière à se le faire pardonner par tous ceux qui sont sensibles aux charmes de la poésie.

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles,
Je suis chose légère, et vole à tout sujet.
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet.
A beaucoup de plaisirs je mêle un peu de gloire.
J'irois plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avois usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

La Harpe observe sur ces vers, qu'après les *Fables* et les *Contes*, il n'étoit guère possible à La Fontaine d'aller plus haut ; que les différents genres qu'il a essayés n'étoient pas ce-

pendant tous étrangers à son génie, et nous ont valu des ouvrages assez agréables, pour qu'on lui sache gré de s'en être occupé.

On peut ajouter avec vérité que, quand La Fontaine s'est écarté tout-à-fait des genres qui lui étoient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis, auxquels il ne savoit pas résister, et qui abusoient de la facilité de son caractère. Ainsi Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, qui, après avoir été secrétaire d'état, s'étoit retiré à l'Oratoire, fut engagé par sa mère et par les personnes qui s'intéressoient à l'éducation du jeune prince de Conti, de former un recueil des meilleures poésies chrétiennes : on imagina ensuite de prier La Fontaine, que M. de Loménie nomme, dans ses Mémoires, son ami particulier, de prêter son nom à ce recueil, afin de s'assurer par cette fraude pieuse un plus grand débit, et on ajouta un troisième volume de poésies diverses aux deux volumes de poésies chrétiennes. La Fontaine se soumit sans difficulté à ce qu'on exigeoit de lui, et il consentit à ce qu'on ornât le recueil de poésies diverses de quelques unes

de ses fables, et de quelques autres morceaux de lui déja imprimés; il rima une longue paraphrase du psaume XVII, et enfin composa une épître dédicatoire au prince de Conti. Ainsi parut, sous la protection du nom de l'auteur de Joconde et de la Courtisane amoureuse, le *Recueil de Poésies chrétiennes et diverses*, en 3 volumes in-12. Cependant l'imposture n'existoit que sur le titre, et La Fontaine a soin d'instruire le public de la vérité en disant au prince de Conti, dans l'épître dédicatoire:

De ce nouveau recueil je t'offre l'abondance,
Non point par vanité, mais par obéissance.
Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état
Te le pouvoient offrir en termes pleins d'éclat:
Mais craignant de sortir de cette paix profonde
Qu'ils goûtent en secret loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour.

C'est la même facilité de caractère, qui, d'après les instances de MM. de Port-Royal, lui fit traiter le sujet de *la Captivité de saint Malc*, non que ce poëme, qu'il dédia au cardinal de Bouillon, soit dépourvu de mérite; Jean-Baptiste Rousseau l'estimoit beaucoup; et Lebrun,

impie par nature, a, dans une note manuscrite de son exemplaire des OEuvres diverses de La Fontaine, porté de cette production le jugement suivant : « Ce petit poëme, quoique le sujet en soit pieux, est rempli d'intérêt, de vers heureux et de beautés neuves. » Malgré des autorités aussi imposantes, nous oserons dire que, dans cet écrit, La Fontaine est resté au-dessous de son sujet; c'est, suivant nous, un des plus heureux qui puissent se présenter sous la plume d'un poëte. Quoi de plus digne en effet des couleurs de la poésie, qu'un jeune homme et une jeune et belle vierge, qui tous deux ont fait vœu de chasteté; qui, tous deux d'un rang élevé, deviennent esclaves par le sort de la guerre; qui sont envoyés dans un désert pour y garder les troupeaux, et qui, pour obéir à leurs vœux sacrés, résistent aux desirs qui les consument, à tout ce que l'amour peut offrir de tentations, sous un climat brûlant, dans la silencieuse solitude du désert, quand rien ne peut les distraire du charme irrésistible qui les entraîne l'un vers l'autre, quand aucun obstacle ne s'oppose à leur ineffable

bonheur, si ce n'est la crainte d'offenser le Dieu qu'ils adorent? Mais ils se voient soumis à des épreuves plus difficiles encore : pour éviter la mort, dont ils sont menacés, il leur faut feindre un hyménée qu'exige un maître avare et cruel qui veut multiplier le nombre de ses esclaves. La même couche reçoit et l'amant et l'amante : ils s'exhortent mutuellement à une résistance, qui paroît impossible; bientôt le fougueux jeune homme presse contre son sein la vierge dans la coupable espérance de lui faire partager le délire auquel il est en proie. Elle résiste; et son éloquence toute divine triomphe de celui qui la contemple avec délices, et qui l'écoute avec admiration. Alors tous deux à genoux, enlacés dans les bras l'un de l'autre, lèvent au ciel leurs yeux baignés de pleurs, et reportent vers Dieu tous ces sentiments d'amour dont leurs cœurs sont embrasés. Cependant la nature trop foible succomberoit à tant de tourments : ils fuient ensemble, sont poursuivis, s'élancent dans la caverne d'une lionne furieuse qui allaitoit ses petits: par un miracle inattendu, l'animal féroce les

protège, et met en pièces l'Arabe, dont le cimeterre déja levé sur eux alloit leur donner la mort. Enfin, après avoir échappé à mille dangers, ils arrivent à une bourgade chrétienne, se disent un éternel adieu; et, fidèles aux vœux qu'ils avoient formés, ils se renferment pour toujours dans des cloîtres différents, et demandent à Jésus-Christ, au pied des autels, la céleste récompense d'un si douloureux sacrifice.

Dans l'invocation à la Vierge, qui commence le poëme, La Fontaine s'exprime ainsi:

Mère des bienheureux, Vierge, enfin je t'implore,
Fais que dans mes chansons aujourd'hui je t'honore;
Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs,
Que j'allois mendier jadis chez les Neuf sœurs.

Ces vers ont fait croire que La Fontaine avoit écrit ce poëme dans un accès de repentir. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée, et notre poëte ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers.

Ses ouvrages avoient tout fait pour sa ré-

putation, mais rien pour sa fortune, que son insouciance, son inexpérience pour les affaires, et son peu de conduite avoient presque anéantie. Heureusement son caractère lui avoit procuré beaucoup d'amis : ils s'étoient occupés à lui assurer une honorable indépendance, et ils avoient réussi en lui obtenant, ainsi que nous l'avons déja dit, la charge de gentilhomme de MADAME; mais les espérances que pouvoit lui faire concevoir cette place honorable et lucrative, s'évanouirent par la mort de cette aimable princesse, qui périt empoisonnée, victime du plus lâche et du plus noir attentat, et La Fontaine ne recueillit de cette faveur, qu'un titre qu'il conserva toujours et qu'il prenoit dans tous ses actes.

Ce fut vers ce temps que madame de La Sablière fit cesser la position pénible où se trouvoit La Fontaine, en le retirant chez elle. Elle l'a gardé tant qu'elle a vécu, et lorsqu'ellemême, ainsi que nous le dirons, avoit abandonné sa maison, lorsque le poëte lui étoit devenu indifférent, et qu'elle ne pouvoit plus chérir dans La Fontaine que l'ami sincère et

dévoué. Elle lui épargna pendant vingt ans tous les tracas de la vie; elle pourvoyoit, dit d'Olivet, à tous ses besoins, persuadée qu'il n'étoit guère capable d'y pourvoir lui-même. La Fontaine devint une partie inséparable de sa famille. « J'ai renvoyé tout mon monde, disoit-elle un jour; je n'ai gardé que mon chien, mon chat et La Fontaine. » Elle avoit une telle confiance dans la sincérité de ses discours, qu'elle répétoit souvent : « La Fontaine ne ment jamais en prose. » Le lecteur ne sera pas étonné si la vie de madame de La Sablière se trouve désormais mêlée avec la vie de La Fontaine : rien de ce qui concernoit les destinées de cette généreuse bienfaitrice ne pouvoit être étranger à celles de notre poëte. Essayons donc de la faire connoître.

Parmi ce grand nombre de femmes charmantes douées des dons de la beauté et de ceux de l'esprit, qui exercèrent, suivant nous, une si forte influence sur la perfection de la littérature et des arts dans le siècle de Louis XIV, nulle ne fut plus remarquable que madame de La Sablière. Non seulement elle entendoit

parfaitement la langue du siècle d'Auguste, et savoit par cœur les plus beaux vers d'Horace et de Virgile, mais elle n'étoit étrangère à aucune des connoissances humaines cultivées de son temps. Sauveur et Roberval, tous deux de l'académie des sciences, lui avoient montré les mathématiques, la physique et l'astronomie. Le célèbre Bernier, son ami particulier, et que, comme La Fontaine, elle avoit retiré chez elle, lui avoit enseigné l'histoire naturelle et l'anatomie, et l'avoit initiée aux plus sublimes spéculations de la philosophie : c'est pour elle qu'il fit cet excellent abrégé des ouvrages de Gassendi, où le système de ce précurseur de Newton et de Locke se trouve exposé avec plus de clarté que dans aucun autre. Tant de science dans madame de La Sablière ne nuisoit en rien aux charmes de son sexe : sa maison étoit le séjour des graces, de la joie et des plaisirs. Les seigneurs de la cour les plus dissipés, tels que les Lauzun, les Rochefort, les Brancas, les La Fare, les de Foix, les Chaulieu, des étrangers illustres, tel que le comte Jean Sobieski, qui devint depuis

roi de Pologne, se réunissoient chez elle avec les hommes de lettres et les savants.

Quoique madame de La Sablière n'ait jamais rien écrit, telle étoit sa réputation dans l'étranger, que Bayle, en rendant compte, dans son journal, d'un livre que Bernier avoit dédié à cette dame, dit : « Madame de La Sablière est connue par-tout pour un esprit extraordinaire et pour un des meilleurs ; M. Bernier, qui est un grand philosophe, ne doute pas que le nom illustre qu'il a mis à la tête de ce traité-là, n'immortalise son ouvrage, plus que son ouvrage n'immortalisera son nom. » Louis XIV, à l'œil scrutateur duquel aucun genre de mérite n'échappoit, sut apprécier madame de La Sablière, et l'honora plusieurs fois de ses dons. Ce n'est pas seulement La Fontaine qui loue, dans cette femme célèbre,

...... Ses traits, son souris, ses appas,
Son art de plaire, et de n'y penser pas,

..............................
Et ce cœur vif et tendre infiniment
Pour ses amis.....
Et cet esprit qui, né du firmament,
A beauté d'homme avec grace de femme ;

ce sont tous les écrits, tous les mémoires du temps. Elle eut le bonheur, tant qu'elle vécut, de recueillir les suffrages universels; et si Boileau, pour se venger de ce qu'elle avoit justement critiqué quelques uns de ses vers, la poursuivit de ses traits satiriques, ce fut du moins lorsqu'elle fut descendue dans la tombe.

Mes lecteurs, qui connoissent maintenant l'amie de La Fontaine, tranquilles désormais sur le sort de ce poëte, pourront plus facilement fixer leur attention sur ce que nous avons à dire relativement à ses écrits.

Il eut la douleur de perdre, en 1673, son ami Molière, né seulement quelques mois après lui, et auquel il survécut plus de vingt ans. La prédiction que renferment les vers qu'il écrivit sur ce grand homme, sous le titre d'épitaphe, ne s'est malheureusement que trop vérifiée :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ils sont partis! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,

Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plaute, et Molière sont morts.

L'époque qui précède immédiatement la mort de notre grand comique est celle des conquêtes et de la plus grande gloire de Louis XIV. Lorsqu'il se disposoit à envahir la Hollande, il courut un virelai assez plaisant que l'on attribua dans le temps à La Fontaine, et que nous avons pour la première fois introduit dans les œuvres complètes de ce poëte, non que nous soyons convaincus qu'il est de lui, mais parceque l'éditeur de ces nouvelles œuvres complètes, à l'exemple de ceux qui l'ont précédé, a cru devoir réimprimer, non seulement les ouvrages qui sont réellement de La Fontaine, mais encore ceux qu'on lui a attribués, et dont les auteurs sont ignorés: système condamnable, qui a surchargé les œuvres de notre poëte de mauvaises pièces de vers, auxquelles il n'a eu aucune part, et qui sont indignes de lui.

Ce qui feroit croire cependant que ce virelai pourroit bien être de lui, c'est que, malgré l'insouciance de son caractère, ses liaisons

avec les hommes illustres de son temps lui faisoient prendre un grand intérêt aux évènements de la politique et à ceux de la guerre. Turenne sur-tout honoroit notre poëte d'une amitié toute particulière : ce grand capitaine avoit un goût très vif pour la littérature ; il aimoit sur-tout nos anciens poëtes, et, par cette raison peut-être, il admiroit beaucoup les ouvrages de La Fontaine. Lorsqu'après les succès de sa belle campagne sur le Rhin, Turenne eut dispersé, avec vingt mille hommes, une armée de soixante et dix mille Allemands commandés par Caprara et le vieux duc de Lorraine, La Fontaine lui adressa successivement deux lettres en vers : dans la première, il dit.

Grande est la gloire, et grande est la tuerie.

Et en effet, l'incendie du Palatinat, le sanglant combat de Sénef, livré par Condé, rendirent cette campagne fameuse par les désastres qu'elle occasiona, et par les malheurs des peuples.

Si l'on s'en rapportoit au président Hénault et à Voltaire, on croiroit que la seconde con-

quête de la Franche-Comté par Louis XIV a été aussi facile et aussi peu sanglante que la première, et cependant notre poëte dans cette épître, en parlant de cette conquête, nous dit :

Louis lui-même, effroi de tant de princes,
Preneur de forts, subjugueur de provinces,
A-t-il conquis ces états et ces murs
Sans quelque sang, non de guerriers obscurs,
Mais de héros qui mettoient tout en poudre?
Les Bourguignons en éprouvant sa foudre
Ont fait pleurer celui qui la lançoit.
Sous les remparts que son bras renversoit,
Sont enterrés et quelques chefs fidèles,
Et les Titans à sa valeur rebelles.

Ici c'est le poëte qui est plus vrai et plus exact que les historiens ; car nous apprenons d'après les lettres de Pellisson que cette campagne ne se fit pas sans beaucoup de perte. L'armée éprouva une disette de fourrage, et les chevaux même du roi ne mangeoient que des feuilles. La petite ville de Favernay fit résistance, on la prit d'assaut et elle fut pillée. Mais il périt dans ce siège plusieurs gardes du corps. Remarquons que La Fontaine dit les

*Bourguignons* en parlant des *Francs-Comtois*, parcequ'alors pour désigner la *Franche-Comté* on disoit plus habituellement la *Comté de Bourgogne*. L'épithète de *subjugueur* que notre poëte donne à Louis XIV n'aura pu échapper non plus au lecteur attentif. Nul de nos auteurs classiques n'a, plus que La Fontaine, enrichi la langue de mots heureusement créés ou empruntés à nos vieux auteurs. Les lexicographes, qui ont voulu ne rien omettre en ce genre, ont cependant négligé de recueillir celui-là.

Dans la seconde épître, La Fontaine dit qu'un temps viendra qu'on inscrira ces vers au temple de Mémoire :

Turenne eut tout : la valeur, la prudence,
L'art de la guerre et les soins sans repos.
Romains et Grecs, vous cédez à la France ;
Opposez-lui de semblables héros.

Mais le poëte, comme s'il étoit saisi d'une crainte prophétique, avoit dit en commençant son épître :

Eh quoi ! seigneur, toujours nouveaux combats !

Toujours dangers ! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout héros passe.
Songez-y bien ; si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, seigneur.....

Le 27 juillet 1675, c'est-à-dire quelques mois après que La Fontaine eut tracé ces vers, Turenne fut ravi à la France ; les ennemis aussitôt en franchirent les frontières, et en ravagèrent le sol.

Cette terrible catastrophe ne fit qu'accroître l'horreur que notre poëte avoit pour les combats et qu'il manifeste en toute occasion : ce caractère de douceur et de bonté qui le distinguoit si éminemment augmentoit encore son penchant pour la société des femmes qu'il préféroit à celle des hommes.

Une de ses meilleures amies, et une de ses plus constantes protectrices, fut madame de Thianges, sœur de madame de Montespan et de l'abbesse de Fontevrault. Ces trois filles du duc de Mortemart plaisoient, ainsi que le duc de Vivonne leur frère, par un tour singulier de conversation mêlée de plaisanterie, de finesse et de naïveté, qu'on distinguoit à la cour

par la dénomination particulière d'*esprit des Mortemart*; qui charmoit d'autant plus qu'il avoit une sorte de vertu communicative, et faisoit valoir l'esprit des autres. Madame de Fontevrault, la plus jeune et la plus belle des trois sœurs, que Saint-Simon nomme la reine des abbesses, joignoit encore aux qualités communes à toute sa famille, un savoir rare et étendu. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Écriture-Sainte, de la théologie, des Pères de l'Église, et des langues savantes qu'elle possédoit parfaitement. Elle étoit adorée dans son ordre, où elle donnoit l'exemple, et où elle entretenoit la plus grande régularité : chargée de son voile et de ses vœux, elle paroissoit fréquemment à la cour, y partageoit la faveur de ses sœurs, étoit de toutes les fêtes sans que jamais sa réputation en ait souffert la moindre atteinte. Les deux autres se ressembloient par leur penchant pour les plaisirs, par la gaieté et la vivacité de leurs reparties, et par leur talent pour la raillerie ; mais il y avoit cette différence, que les plaisanteries de madame de

Thianges n'avoient jamais rien de dur, ni d'injuste, tandis que madame de Montespan étoit dénigrante et caustique, et si habile à saisir au premier coup d'œil les ridicules ou les défauts de chacun, que les officiers redoutoient de défiler devant le roi, lorsqu'elle se trouvoit à côté de lui, et qu'ils appeloient cela « passer « par les armes. » Du reste, quoique haute et impérieuse, elle étoit la première à se moquer des ridicules préjugés de madame de Thianges, qui se glorifioit de l'antiquité de sa race, et attribuoit l'avantage qu'elle se supposoit sur les autres, par la perfection de son tempérament et la délicatesse de ses organes, à la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des mortels. Madame de Montespan, exempte de tout préjugé, concevoit ou encourageoit toutes les idées grandes et généreuses, qui pouvoient contribuer à la gloire personnelle du roi ou à la splendeur de son règne : femme qui eût paru vraiment digne d'être assise sur le trône, si, à côté de celle qui s'y trouvoit placée, elle n'avoit pas insolemment usurpé toute la puissance et tous

les droits d'une reine. Elle appeloit auprès d'elle et protégeoit les gens de lettres. Madame de Thianges les admettoit dans sa familiarité, et s'en faisoit aimer : plus âgée que sa sœur de dix ans, et moins belle, il ne pouvoit exister entre elles aucune rivalité : aussi elles furent toujours unies ; mais lorsque madame de Montespan eut cessé d'être la maîtresse du roi, et se fut retirée de la cour, madame de Thianges y resta, et conserva, malgré la disgrace de sa sœur, la faveur et la confiance de Louis XIV : elle a joui de ses bienfaits jusqu'à la fin de ses jours, et du privilège des entrées du cabinet, le soir après souper, avec les princesses. A l'époque dont nous nous occupons, elle avoit cessé d'être jeune, elle commençoit à donner dans la dévotion, ne mettoit plus de rouge, cachoit sa gorge, et tâchoit de se retrancher sur les plaisirs de la table, qu'elle aimoit beaucoup : mais ce qui étoit plus difficile, c'étoit de se restreindre sur son penchant à la raillerie et à la médisance : cependant elle y prenoit garde, et quand il lui échappoit quelque trait mordant, elle faisoit un cri, en dé-

testant sa mauvaise habitude. Madame de Sévigné, à qui nous empruntons ces détails, dit que madame de Thianges en étoit devenue plus aimable : en effet, malgré ses dispositions à la dévotion, elle pardonnoit à La Fontaine ses contes, et le servoit à la cour de tout son pouvoir.

Au commencement de l'année 1675, elle donna pour étrennes au duc du Maine, fils légitimé du roi et de madame de Montespan, une chambre toute dorée, grande comme une table. Au-dessus de la porte, il y avoit en grosses lettres, *chambre du sublime ;* au-dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel étoit assis le duc du Maine fait en cire, et fort ressemblant; auprès de lui M. de La Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner; autour du fauteuil M. de Marcillac, et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve madame de Thianges et madame de La Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre Despréaux, avec une fourche, empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'approcher; Racine étoit

auprès de Despréaux, et, un peu plus loin, La Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes ces figures étoient de cire et en petit; les principales étoient fort ressemblantes, parceque ceux qu'elles représentoient avoient posé devant l'artiste.

Ce fait, qui nous est attesté par Ménage, augmente encore la difficulté que l'on éprouve à rendre raison du silence de Boileau sur la fable dans son *Art Poétique*. Cet admirable poëme parut en 1674, dans le premier recueil que donna l'auteur de ses œuvres complètes. Il devoit renfermer des préceptes sur tous les genres de poésies, et Boileau, en effet, y donne en peu de mots la poétique de l'idylle, de l'églogue, de l'élégie, de l'ode, du sonnet, de l'épigramme, du vaudeville même; il ne dit rien de l'apologue que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes. Cependant on ne peut douter que Boileau ne reconnût tout le mérite du fabuliste françois; lui qui, dans l'effusion de son admiration pour cet auteur et pour notre grand comique, dit un jour: « La belle nature et tous

ses agréments ne se sont fait sentir que depuis que Molière et La Fontaine ont écrit. » On a attribué cette omission à la désunion qu'on croit avoir existé alors entre Boileau et La Fontaine ; mais il eût mieux valu, pour l'auteur de *l'Art Poétique*, qu'il commît l'injustice de parler de la fable sans faire mention de La Fontaine, que d'omettre, dans un poëme tel que le sien, de caractériser un genre de poésie dans lequel Phèdre àvoit laissé de si parfaits modèles. Au reste, La Fontaine s'est plu dans plusieurs endroits de ses ouvrages à donner des préceptes sur ce genre d'écrire, et dans son premier recueil de fables il l'avoit fait dans des vers qui sont tellement dans la manière de Boileau, qu'ils semblent avoir été composés d'avance pour suppléer à la lacune que le législateur du Parnasse devoit laisser dans son code poétique.

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être ;
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire.

Il paroît que l'omission du nom de La Fontaine et du genre de la fable dans l'*Art poétique* fut souvent reproché à Boileau par ses contemporains. Louis Racine et de Losme de Monchesnay nous ont fait part des conversations qu'ils avoient eues avec lui à ce sujet : tous deux s'accordent à dire que Boileau s'excusoit sur ce que La Fontaine avoit imité Marot et Rabelais, et n'étoit pas le créateur de son genre : mais il y avoit peu de franchise dans cette réponse, et la preuve en est dans l'aveu que la force de la vérité lui arracha lorsque de Monchesnay le fit expliquer sur ce point. « Au reste, lui dit-il, La Fontaine a quelquefois surpassé ses originaux ; il y a des choses inimitables dans ses fables ; et ses contes, à la pudeur près qui y est toujours blessée, ont des graces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage. »

On a inséré pour la première fois dans une des dernières éditions des Œuvres complètes de La Fontaine une épigramme contre Boileau ; quoique nous ne croyons pas qu'elle soit de

notre poëte, et qu'il n'est pas certain qu'elle ait été composée contre Boileau, cependant nous ne nierons pas qu'on ne puisse soupçonner, d'après plusieurs indices, qu'au temps dont nous nous occupons ces deux illustres écrivains ne fussent pas aussi unis qu'ils l'avoient été dans leur jeunesse. L'on doit dire à la louange de Boileau que la sévérité de ses principes et de ses mœurs paroît avoir été une des causes qui l'éloignèrent de La Fontaine. Boileau fut toujours par tempérament insensible auprès des femmes, et il ne montroit aucune indulgence pour les foiblesses qu'il n'avoit jamais ressenties. Si la cause du bon goût outragé par la comparaison qu'on avoit établie entre le Joconde de Bouillon et celui de La Fontaine, l'avoit porté à écrire sa Dissertation pour démontrer la prééminence de l'ouvrage de ce dernier, il s'en étoit repenti depuis. Il ne fit point imprimer de lui-même cette Dissertation, et tant qu'il vécut elle ne fut point admise dans le recueil de ses Œuvres. On ne peut douter que l'auteur de l'*Art poétique* n'ait eu en vue La Fontaine, dans les vers suivants, aussi bien écrits que bien pensés :

Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui de l'honneur, en vers, infames déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

Peut-être ces vers hâtèrent-ils la mesure de rigueur qui fut prise contre les nouveaux ouvrages de La Fontaine. Jusqu'alors les divers recueils de contes qu'il avoit publiés avoient paru avec privilège du roi. En 1675 il mit au jour un nouveau recueil, sous la rubrique de Mons, mais que nous soupçonnons avoir été imprimé à Paris. Ce fut contre ce recueil qu'il y eut une sentence, rendue par le lieutenant de police La Reynie, le 5 avril 1675, qui en interdisoit le débit, attendu, est-il dit dans la sentence, « que ce petit livre est imprimé sans aucun privilège ni permission, qu'il se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs et d'inspirer le libertinage. » Malheureusement cette défense ne produisit d'autre résultat que

d'augmenter, pour cet ouvrage qu'on vouloit interdire, l'empressement du public, déja très grand pour tout ce qui sortoit de la plume de La Fontaine. Il parut l'année d'après une autre édition de ce même recueil, évidemment imprimée en France subrepticement, quoiqu'elle porte le nom d'Amsterdam pour lieu d'impression.

Il ne faut pas croire cependant, d'après les termes de la sentence de police rapportés ci-dessus, que La Fontaine soit jamais tombé dans ce genre ignoble qui a souillé la plume des J. B. Rousseau, des Ferrand et des Piron. Il en est accusé néanmoins par Gudin qui, dans son *Histoire des Contes*, prétend que notre poëte, pour complaire à la duchesse de Bouillon, fit une fois des vers obscènes. « Vers élégants, dit Gudin, pensées fines et même délicates, rendues avec des mots grossiers, que nous voudrions transcrire ici, parcequ'ils sont peu connus, que nous ne transcrirons pourtant point par égard pour le public, auquel on ne doit pas présenter, même en badinant, ce qu'on n'oseroit pas faire

entendre à une personne respectable. Nous dirons seulement ici, pour la gloire de La Fontaine, qu'on a défiguré ces vers dans quelques sottisiers où on les a imprimés, et dans lesquels on n'a pas manqué de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit, de sorte qu'on a fait une platitude sans mérite d'un badinage où il avoit conservé une certaine fleur de délicatesse et de décence. » Malgré une assertion aussi positive, et quoique nous ne connussions pas les vers auxquels l'historien des contes fait allusion, nous avons affirmé dans les notes de notre première édition que La Fontaine ne pouvoit en être l'auteur. Les mots obscènes, disions-nous, n'auroient pu plaire à la duchesse de Bouillon, et le bon goût de notre fabuliste les réprouvoit. Depuis, un homme qui a mérité par ses talents comme administrateur et comme publiciste d'être porté aux premières dignités de l'état, nous a fourni les preuves de la vérité de notre opinion. Il a su de Gudin même quels étoient les vers dont il avoit voulu parler, et il nous a en même temps, par une tradition certaine et qui remonte jusqu'à

la source, fait connoître l'origine de ces vers et leur véritable auteur. On sait que la duchesse du Maine avoit à Sceaux composé sa cour de tous les beaux esprits de son temps, et formé une sorte de petite académie qu'elle se plaisoit à présider. Dans cette société brillante la licence des mœurs de la régence n'étoit pas toujours bien déguisée par l'élégance du ton et la politesse des manières. Fontenelle s'y trouvant un jour dit que les idées les plus libertines pouvoient être présentées en termes décents. Ferrand ajouta que la pensée étoit tellement indépendante des mots, que les sentiments les plus délicats pouvoient s'exprimer en mots obscènes. Cette assertion parut si paradoxale, qu'il fut fait défi à Ferrand de justifier sa proposition par un exemple. Le lendemain, pour répondre à ce défi, il lut en présence de la princesse et de son académie, les vers dont Gudin a fait l'éloge, et dont la pensée est que l'union des cœurs sans les jouissances de l'amour ne suffisent point au bonheur, mais qu'aussi les jouissances de l'amour ne sont rien sans l'union des cœurs. Il

étoit important, pour l'honneur de la Fontaine, de le justifier de l'accusation de Gudin, et qu'on ne pût lui attribuer les vers par lesquels Ferrand n'a que trop bien prouvé la thèse qu'il avoit soutenue.

Nous avons remarqué le goût particulier de La Fontaine pour tous les genres de compositions qui rappeloient notre ancienne poésie. Dans les recueils de contes qui précédèrent celui dont nous nous occupons ici, il avoit inséré des ballades et des arrêts d'amour. Dans celui-ci, il mit un *blason*, sorte de petit poëme dont le nom et la nature étoient tout-à-fait oubliés. Nos anciens poëtes entendoient par le mot *blason* la louange ou le blâme continu de la chose qu'on vouloit *blasonner*. Ce mot étoit encore en usage du temps d'Amyot. Cet auteur appelle une épitaphe un *blason funéral*. Les *blasonneurs* devoient écrire en rimes plates et en petits vers. Les plus grands vers ne devoient pas excéder huit ou dix syllabes. Le *blason* de La Fontaine est intitulé *Janot et Catin*. Ce dernier nom dans l'ancien langage est le diminutif de Catherine, et Ronsard donne

encore le nom de *Catin* à la reine Catherine de Médicis. La Fontaine dit au sujet de *Janot et Catin* : « J'ai composé ces stances en vieil « style à la manière du *blason des fausses amours* « et de celui du *loyer des folles amours* dont « l'auteur est inconnu. Il y en a qui les attri- « buent à l'un des Saint-Gelais. Je ne suis pas « de leur sentiment, et je crois qu'ils sont de « Cretin. » On pense aujourd'hui que le *Blason des fausses amours* est de Guillaume Alexis, religieux de Lire, prieur de Bussy ou Buzy, au diocèse d'Évreux, qui vivoit vers 1480. Quant à l'autre, il n'est pas bien sûr qu'il soit de Cretin, et Coustelier ne l'a point inséré dans l'édition qu'il a donnée de ce poëte. Au reste, l'imitation de La Fontaine est excellente, et l'on croit lire les vers simples et naïfs d'un de nos vieux poëtes qui, sans changer son langage, et sans rien perdre de ses graces d'autrefois, est devenu pour nous parfaitement intelligible.

Il est probable que plusieurs des contes de ce recueil furent d'abord imprimés à part. Nous en avons la preuve, du moins pour le

conte des *Troqueurs*, que nous avons retrouvé dans un recueil de pièces diverses, formé par Huet : ce conte s'y trouve imprimé en grosses lettres italiques, sur une feuille in-4° de huit pages. Il n'est signé que par les initiales de l'auteur M. D. L. F. Sans doute que le savant évêque l'avoit reçu de La Fontaine lui-même; car Huet, dans sa propre vie qu'il a écrite en latin, nous apprend que c'est précisément à l'époque où nous sommes arrivés, en 1674, qu'il fit connoissance avec La Fontaine; et il met au nombre des années heureuses celle pendant laquelle il acquit cet ami, aussi remarquable par sa candeur et sa bonté, que par son esprit et ses talents. Le conte des *Troqueurs*, dans cette première impression et dans les deux éditions du recueil dont nous avons parlé, contient à la fin dix vers que l'auteur a retranchés depuis, et qu'aucun éditeur moderne n'a connus. Mais on a bien remarqué que La Fontaine avoit supprimé du conte de *l'Abbesse* celui de *Dindenaut*, dans le prologue duquel il se trouve intercalé dans les deux éditions du recueil dont nous venons

de faire mention. Tout ceci prouve que La Fontaine travailloit ses ouvrages avec plus de soin qu'on ne pense, puisque ses contes qui sont écrits avec beaucoup de négligence, en comparaison de ses fables, offrent des variantes aussi considérables. Nous verrons par la suite qu'il ne craignoit pas de refaire en entier celles de ses fables dont il n'étoit pas satisfait.

Du reste, La Fontaine, dans ses nouveaux contes comme dans les précédents, quand il parle de lui-même, ne dissimule rien et se montre franc épicurien. Dans *le Diable de Papefiguière* il fait, d'après François Rabelais, la peinture du pays de Papimanie, où tout le monde prospère, par opposition à celui de Papefiguière, maudit de Dieu, habité par les démons auxquels tout tourne à mal :

Maître François dit que Papimanie
Est un pays où les gens sont heureux.
Le vrai dormir ne fut fait que pour eux :
Nous n'en avons ici que la copie.
Et, par saint Jean ! si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort.

On y fait plus, on n'y fait nulle chose;
C'est un emploi que je recherche encor.
Ajoutez-y quelque petite dose
D'amour honnête, et puis me voilà fort.

La réputation dont La Fontaine jouissoit manqua de le brouiller avec Benserade. Ce bel esprit, dont la renommée, comme poëte, étoit alors très grande, s'étoit avisé de mettre en rondeaux toutes les métamorphoses d'Ovide. Cet ouvrage, supérieurement imprimé aux dépens du roi et orné de figures, parut in-4° en 1676. Il n'eut point de succès, mais il donna lieu à un rondeau épigrammatique qui en eut beaucoup plus que tous ceux que Benserade avoit composés.

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guère;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.
Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau

A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

Ce rondeau, qui n'est point de Chapelle, mais d'un nommé Stardin, affligea La Fontaine. Déjà il aspiroit à une place à l'Académie françoise, dont Benserade étoit membre, et dans laquelle il avoit beaucoup d'influence. La Fontaine craignit que Benserade, qui s'étoit montré très sensible au trait malin du rondeau, ne devînt son ennemi, et ne cherchât par la suite à empêcher son élection. La Fontaine se trompoit. Benserade lui rendoit justice, et apprécioit tout son mérite. Il fut même un de ceux, ainsi que nous le dirons, qui contribuèrent le plus à sa nomination.

Quoique La Fontaine ait deux fois travaillé pour l'Opéra, cependant il désapprouvoit ce genre comme contraire au bon goût; mais il aimoit la musique, et les noms des meilleurs artistes des deux sexes, tant d'Italie que de France, lui étoient familiers. M. de La Sablière

l'avoit introduit dans une maison, où il jouissoit de leurs talents, et de l'agrément de leur société; c'étoit celle de M. Niert, premier valet-de-chambre du roi, amateur des beaux arts, et sur-tout des médailles, qui, par sa place, avoit une sorte d'intendance sur les spectacles, et particulièrement sur l'Opéra.

M. de Niert étoit fils d'un marchand de Bayonne, qui, se trouvant jurat de cette ville sous Charles IX, refusa d'exécuter les ordres atroces donnés, au nom du roi, pour le massacre de la Saint-Barthélemy. Après la mort de son père, M. de Niert, étant sans fortune, vint à Paris pour être musicien de M. le duc d'Épernon : il le fut ensuite du roi Louis XIII, auquel il plut, et qui le fit son premier valet-de-chambre. Louis XIV, non seulement lui conserva sa charge, mais il en donna la survivance à son fils, qui épousa par amour une très belle personne nommée Charlotte Vanghangel, dont la sœur aînée avoit inspiré depuis long-temps l'attachement le plus tendre à M. de La Sablière. Le père de ces deux beautés, M. de Vanghangel, étoit

un Hollandois qui s'étoit fixé à Paris, depuis que M. de La Sablière, fermier des domaines du roi, l'eut intéressé dans cette administration. C'est ainsi que par suite de liaisons d'affaires, de parenté et d'amour, notre fabuliste, commensal de M. de La Sablière, se trouvoit lié, et avec M. Vanghangel, et avec MM. de Niert.

Dans une épître qu'il adressa à M. de Niert le père, il nous apprend que la musique des Atto, des Léonora, fameux artistes d'Italie, ainsi que celle des Le Camus, des Gaultier, des Boësset, des Hémon, en France, étoient passées de mode; que Chambonnière et les Couperins n'étoient plus les premiers sur le clavecin; que La Barre n'avoit plus la supériorité sur la flûte, ni Dubut sur le luth; et même que le célèbre Lambert, qui, avec sa belle-sœur madame Hilaire, donnoit de si ravissants concerts dans les appartements, les jardins et les bosquets de sa maison de Puteaux-sur-Seine, avoit cessé de faire les délices des amateurs. Le goût étoit changé; on avoit abandonné le luth, le téorbe, la flûte, la viole : on vouloit un plus grand fracas d'instruments :

Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire:
Il faut vingt clavecins, cent violons, pour plaire.

Nous apprenons encore, par cette épître, que le public françois ne goûta point d'abord l'opéra, transporté d'Italie en France par le cardinal de Mazarin, et que ce fut Louis XIV seul qui soutint ce spectacle, et le mit à la mode. Il est évident aussi, d'après ce que dit La Fontaine, qu'à cette époque l'art du décorateur ou du moins du machiniste étoit encore dans son enfance:

Des machines d'abord le surprenant spectacle
Éblouit le bourgeois et fit crier miracle:
Mais la seconde fois, il ne s'y pressa plus;
Il aima mieux le Cid, Horace, Héraclius.
Aussi de ces objets l'ame n'est point émue,
Et même rarement ils contentent la vue.
Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contre-poids résiste;
Un dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

Si on oppose au poëte le charme produit par la réunion de tant d'arts divers, il répond:

De genres si divers le magnifique appas
Aux régles de chaque art ne s'accommode pas.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le bon comédien ne doit jamais chanter,
Le ballet fut toujours une action muette,
La voix veut le téorbe et non pas la trompette;
Et la viole, propre aux plus tendres amours,
N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
Mais Louis veut. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . sur le théâtre, ainsi qu'à la campagne,
La foule qui le suit, l'éclat qui l'accompagne;
Grand en tout, il veut mettre en tout de la grandeur.
La guerre fait sa joie et sa plus forte ardeur;
Ses divertissements ressentent tous la guerre:
Ses concerts d'instruments ont le bruit du tonnerre,
Et ses concerts de voix ressemblent aux éclats
Qu'en un jour de combat font les cris des soldats.
Les danseurs, par leur nombre, éblouissent la vue,
Et le ballet paroît exercice, revue,
Jeu de gladiateurs, et tel qu'au champ de Mars
En leurs jours de triomphe en donnoient les Césars.
Glorieux tous les ans de nouvelles conquêtes,
A son peuple il fait part de ses nouvelles fêtes,
Et son peuple qui l'aime et suit tous ses desirs,
Se conforme à son goût, ne veut que ses plaisirs.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

La Fontaine se plaint ensuite de ce qu'on a trop d'engouement pour l'Opéra et pour Lully:

On ne va plus au bal, on ne va plus au cours:
Hiver, été, printemps, bref, Opéra toujours;
Et quiconque n'en chante, ou bien plutôt n'en gronde
Quelque récitatif, n'a pas l'air du beau monde.
Avec mille autres biens le jubilé fera
Que nous serons un temps sans parler d'Opéra;
Mais aussi de retour de mainte et mainte église,
Nous irons, pour causer de tout avec franchise
Et donner du relâche à la dévotion,
Chez l'illustre Certin faire une station:
Certin, par mille endroits également charmante,
Et dans mille beaux arts également savante;
Dont le rare génie et les brillantes mains
Surpassent Chambonnière, Hardel, les Couperains.
De cette aimable enfant le clavecin unique
Me touche plus qu'Isis et toute sa musique:
Je ne veux rien de plus, je ne veux rien de mieux
Pour contenter l'esprit, et l'oreille, et les yeux.

Mademoiselle Certin, dont les talents furent développés par Lully, devint célèbre par les beaux concerts qu'elle donnoit chez elle, et où les plus habiles compositeurs faisoient porter leur musique; mais à l'époque à laquelle La Fontaine écrivoit son épître, cette jeune virtuose, que M. de Niert faisoit élever, n'avoit pas plus de quinze ans.

Ce fut alors qu'on célébra en France le jubilé, ouvert par le pape Clément X, jubilé, que notre poëte se proposoit de passer d'une manière si peu édifiante, et dont l'effet le plus efficace et le plus heureux, suivant lui, étoit de faire cesser les entretiens sur l'opéra, qui l'ennuyoient si fort. L'opéra d'*Isis*, de Quinault, fut joué pour la première fois le 5 janvier 1677. Ces deux circonstances fixent la date de la composition de cette épître de La Fontaine, au commencement de 1677. Cette date se trouve d'accord avec celle de la publication du *Catéchisme des indulgences et du jubilé*, que le clergé fit composer, et dont le privilège porte qu'il ne fut achevé d'imprimer pour la première fois, que le 4 mars 1677. Ceux qui d'après une lettre de madame de Sévigné, en date du 22 avril 1676, ont cru que l'ouverture de ce jubilé, en France, étoit antérieure à l'année 1677, n'ont pas fait attention que madame de Grignan et sa mère, parlent de ce jubilé en 1676, parcequ'il avoit été ouvert à Rome en 1675, et que sa prochaine publication, en France, remuoit toutes les consciences

et occupoit toutes les têtes, depuis le trône jusqu'à la chaumière. Les temps sont changés.

On voit par des vers, faits pour le portrait de Mezetin quelque temps après l'époque où nous sommes, que La Fontaine s'amusoit de toutes sortes de spectacles, même des farces. Angelo Constantini, plus connu sous le nom de Mezetin, qui, dans les canevas italiens, représente toujours un intrigant, amusoit alors tout Paris par son talent pour les parades comiques; il devint assez célèbre pour que son portrait peint par De Troy fût gravé par Yvermeulen, et c'est pour ce portrait que La Fontaine fit les six vers, que Gacon nous a conservés, afin d'avoir occasion de rapporter deux mauvaises épigrammes qu'il avoit faites contre notre poëte.

La Fontaine fréquentoit aussi la Champmeslé, qui ravissoit tous les amateurs du théâtre. Racine, qui déclamoit les vers avec autant de perfection qu'il les faisoit, avoit développé par ses leçons les talents de cette actrice. L'élève fut quelque temps reconnoissante envers un maître épris de ses charmes; mais bientôt

elle le quitta pour le fils de la marquise de Sévigné, qui fut ensuite remplacé par plusieurs autres. Cependant elle n'étoit rien moins que jolie; mais elle étoit bien faite, avoit une belle taille; tous ses traits exprimoient la sensibilité; sa voix douce et pénétrante dans les rôles tendres acquéroit de la force et de l'énergie, quand la situation théâtrale le demandoit. Elle eut toujours une cour très nombreuse; et, dans une lettre que La Fontaine lui écrivit de la campagne, lorsque Louis XIV étoit au fort de ses conquêtes, et qu'elle se trouvoit entourée par beaucoup d'adorateurs, il lui dit: « Tout sera bientôt au roi de France, et à mademoiselle de Champmeslé. » Nous voyons par cette même lettre, que La Fare, bien connu de La Fontaine à cause de sa grande intimité avec madame de La Sablière, étoit souvent chez la Champmeslé: La Fontaine s'y plaisoit beaucoup aussi, et il aidoit son mari, à-la-fois auteur et acteur, dans la composition de ses pièces. L'on croit que La Fontaine eut sur-tout la plus grande part à la petite comédie de *Je vous prends sans vert*, qui a été repré-

sentée sous le nom de Champmeslé ; et même insérée dans ses œuvres, comme étant de lui, mais sans preuves suffisantes. M. de Tonnerre étoit alors l'amant de la Champmeslé ; La Fontaine, qui s'amusoit beaucoup de sa gaieté, regrette dans sa lettre de ne plus se trouver exposé à ses niches et à ses brocards.

La Champmeslé aimoit la société de notre poëte, et avoit pour lui de grandes bontés : « Vous êtes, lui dit-il, la meilleure amie du « monde, aussi bien que la plus agréable. » Quoiqu'elle eût alors plus de trente ans, et lui plus de cinquante, ce n'étoit pas sa faute si elle étoit seulement son amie : la dédicace du conte de *Belphégor* en fait foi, et à cet égard on ne peut s'exprimer plus clairement ; mais aussi il est impossible de mettre dans un tel aveu plus d'enjouement, d'esprit et de grace.

De votre nom j'orne le frontispice
Des derniers vers que ma Muse a polis.
Puisse le tout, ô charmante Philis,
Aller si loin que notre lôs franchisse
La nuit des temps ! Nous la saurons domter,
Moi par écrire, et vous par réciter.

Nos noms unis perceront l'ombre noire;
Vous régnerez long-temps dans la mémoire,
Après avoir régné jusques ici
Dans les esprits, dans les cœurs même aussi.
Qui ne connoît l'inimitable actrice
Représentant ou Phèdre ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur?
Est-il quelqu'un que votre voix n'enchante?
S'en trouve-t-il une autre aussi touchante,
Une autre enfin allant si droit au cœur?

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

De mes Phillis vous seriez la première,
Vous auriez eu mon ame tout entière,
Si de mes vœux j'eusse plus présumé;
Mais en aimant, qui ne veut être aimé!
Par des transports n'espérant pas vous plaire,
Je me suis dit seulement votre ami,
De ceux qui sont amants plus qu'à demi;
Et plût au sort que j'eusse pu mieux faire!

La lettre que La Fontaine avoit adressée à la Champmeslé est datée de la campagne en 1678; il alloit quelquefois passer l'automne au château des Cours près de Troyes, avec une société choisie rassemblée par M. Rémond des Cours, frère du fermier général. On y composoit des pièces de vers, et c'est dans

cette société que paroissent avoir été faits ces vers pour des bergers et des bergères dans une fête donnée à Troyes en 1678, que Grosley a publiés, et qu'il attribue à La Fontaine, mais sans en apporter aucune preuve.

Nos lecteurs ont pu remarquer, dans le prologue de *Belphégor*, avec quelle confiance La Fontaine, que tant de biographes ont dépeint comme s'ignorant lui-même, parle des succès de sa Muse,

Nos noms unis perceront l'ombre noire,
Moi par écrire. . . . .

Sa conviction étoit à cet égard d'autant plus grande que lorsqu'il traçoit ces vers, il avoit publié, en 1678 et en 1679, son second recueil de fables, dédié à madame de Montespan, à laquelle il disoit aussi,

Protégez désormais le livre favori
Par qui j'ose espérer une seconde vie.

Le nouveau recueil ne renfermoit que cinq livres, ce qui faisoit, avec le premier qui fut de nouveau publié, corrigé et augmenté par

l'auteur, onze livres de fables. Le douzième et dernier ne parut que long-temps après, et devoit être le chant du cygne. Ces nouvelles fables mirent le sceau à la réputation de La Fontaine. Elles se terminoient par un épilogue consacré à la louange du roi, qui ne manqua jamais, quoi qu'on en ait dit, d'encourager notre poëte, quand il usoit de ses rares talents pour l'utilité des mœurs et de la morale. Si en effet, d'une part, Louis XIV laissoit interdire le débit de ses contes par une sentence de police, de l'autre, il permettoit qu'on s'écartât, par une honorable exception, du protocole ordinaire des privilèges, pour déclarer dans celui qu'il accordoit pour les fables que « la jeunesse en avoit reçu beaucoup de fruit en son instruction. »

La Fontaine fut même admis à offrir en personne ses fables à Louis XIV; il se rendit pour cet effet à Versailles; mais, après avoir fort bien récité son compliment au monarque, il s'aperçut qu'il avoit oublié le livre qu'il devoit lui présenter: il n'en fut pas moins accueilli avec bonté, et comblé de présents;

mais on ajoute qu'à son retour, il perdit aussi par distraction la bourse pleine d'or, que le roi lui avoit fait remettre, et qu'on retrouva heureusement sous le coussin de la voiture qui l'avoit ramené.

La Fontaine, dans l'avertissement de son second recueil, prévient ses lecteurs que, pour mettre plus de variété dans son ouvrage, il a cru devoir donner à ses dernières fables un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières, « tant, ajoute-t-il, à cause « de la différence des sujets que pour remplir « de plus de variété mon ouvrage. » La vérité est que, d'abord géné par son respect pour les anciens, La Fontaine ne s'étoit écarté qu'avec une sorte de crainte de la brièveté de Phèdre et d'Ésope; mais, s'étant aperçu que les fables qui avoient eu le plus de succès, étoient celles où il s'étoit abandonné à son génie, il résolut de n'écouter que les inspirations qu'il lui dictoit. Aussi ce second recueil est-il, suivant nous, supérieur au premier. L'envie, du temps de La Fontaine, a prononcé le contraire, et cela étoit tout simple; mais on s'étonne que Champ

fort ait adopté un semblable jugement : il y a encore plus lieu d'être surpris que ce littérateur si plein d'esprit et de goût, après avoir été dans sa jeunesse un panégyriste éloquent et enthousiaste de La Fontaine, soit devenu pour lui dans un âge plus avancé un commentateur chagrin et souvent injuste ; cependant il est facile de rendre raison de cette apparente contradiction. Champfort avoit un caractère difficile, jaloux et envieux : dans sa sauvage indépendance il haïssoit toutes supériorités sociales ; il prenoit, comme tant d'autres, les fougueux accès de l'orgueil et de la misanthropie, pour de la force et de la fierté. La réflexion et la lecture eussent peut-être corrigé ou adouci l'âpreté de ces défauts, sur-tout lorsque, par la protection d'une vertueuse princesse, l'infortunée Élisabeth, le sort cessa de lui être contraire ; mais la révolution, dont il embrassa les principes avec chaleur, le rendit ingrat envers ses bienfaiteurs, et les leçons de cet auteur favori, de ce poëte qu'il avoit tant aimé, devinrent impuissantes contre les vices de son cœur. Aussi les louanges que La

Fontaine donne aux grands lui causent presque toujours de l'humeur. Il combat ou méconnoît sans cesse la sage et douce philosophie du fabuliste, qu'à une époque plus heureuse, nul n'avoit mieux que lui définie et appréciée.

« Ce qui distingue, dit Champfort dans son excellent éloge, La Fontaine de tous les moralistes, c'est la facilité insinuante de sa morale; c'est cette sagesse naturelle comme lui-même, qui paroît n'être qu'un heureux développement de son instinct. Il ne vous parle que de vous-même ou pour vous-même; et, de ses leçons, ou plutôt de ses conseils, naîtroit le bonheur général. Son livre est la loi naturelle en action; tout sentiment exagéré n'avoit point de prise sur son ame, s'en écartoit naturellement, et la facilité même de son caractère sembloit l'en avoir préservé. La Fontaine n'est point le poëte de l'héroïsme; il est celui de la vie commune, de la raison vulgaire. Le travail, la vigilance, l'économie, la prudence sans inquiétude, l'avantage de vivre avec ses égaux, le besoin qu'on peut avoir de ses inférieurs, la modération, la retraite, voilà ce qu'il aime, et

ce qu'il fait aimer. L'amour, cet objet de tant de déclamations, « ce mal qui peut-être est un bien, » dit La Fontaine, il le montre comme une foiblesse naturelle et intéressante; il n'affecte pas ce mépris pour l'espèce humaine, qui aiguise la satire mordante de Lucien, qui s'annonce hardiment dans les écrits de Montaigne, se découvre dans la folie de Rabelais, et perce quelquefois même dans l'enjouement d'Horace. Ce n'est point cette austérité, qui appelle, comme dans Boileau, la plaisanterie au secours d'une raison sévère, ni cette dureté misanthropique de La Bruyère et de Pascal, qui, portant le flambeau dans l'abîme du cœur humain, jette une lueur effrayante sur ses tristes profondeurs. Le mal qu'il peint, il le rencontre; les autres l'ont cherché. Pour eux, nos ridicules sont des ennemis dont ils se vengent; pour La Fontaine, ce sont des passants incommodes, dont il songe à se garantir: il rit, et ne hait point. L'ame, après la lecture de ses ouvrages, calme, reposée, et pour ainsi dire rafraîchie, comme au retour d'une promenade solitaire et champêtre, trouve en soi-

même une compassion douce pour l'humanité, une résignation tranquille à la Providence, à la nécessité, aux lois de l'ordre établi, enfin l'heureuse disposition de supporter patiemment les défauts d'autrui, et même les siens : leçon qui n'est peut-être pas une des moindres que puisse donner la philosophie. »

Si La Fontaine, dans ce second recueil, a varié sa manière, heureusement il ne l'a pas changée : ce qui probablement, lors même qu'il l'auroit voulu, lui eût été impossible. Nous retrouvons encore au même degré, et souvent à un plus haut degré de perfection, ce style enchanteur qui s'élève et descend sans effort, parcourt toutes les nuances, prend tous les tons, depuis le langage majestueux et énergique de l'ode et de l'épopée, jusqu'à la naïve et familière éloquence du jargon populaire. C'est toujours ce même fonds de bienveillance générale qui l'intéresse à tous les êtres vivants, « Hôtes de l'univers sous le nom d'animaux. » C'est toujours le même art de s'identifier avec les personnages qu'il fait agir, de s'astreindre aux lois des monarchies et des

républiques d'animaux qu'il a fondées; de ne jamais déroger aux rangs et aux titres qu'il a établis parmi eux. Le lion a toujours son Louvre, sa cour des pairs, ses officiers, ses médecins. C'est toujours nos seigneurs les ours, sultan léopard, don coursier, et les parents du loup gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire. C'est enfin la même simplicité de dialogue, où les enfants, comme les hommes du goût le plus exercé, aiment à retrouver le langage de la conversation. C'est encore le jeu divertissant de ces scènes si courtes et si animées. En lui, chaque idée réveille soudain l'image et le sentiment qui lui est propre. Jupiter n'est qu'un homme dans les choses familières, et le moucheron, quand il combat le lion, est un guerrier redoutable qui sonne à-la-fois la charge et la victoire. Il voit tour-à-tour dans un renard, Patrocle, Ajax, Annibal, et, dans un chat, Alexandre. Il rappelle dans le combat de deux coqs pour une poule, la guerre de Troie pour Hélène; il met de niveau Pyrrhus et la laitière; représente dans la querelle des deux chèvres, qui se disputent le

pas, fières de leur généalogie, Philippe IV et Louis XIV, s'avançant dans l'île de la Conférence; et, à propos de la tardive maternité de l'alouette, il peint les délices du printemps, les plaisirs, les amours de tous les êtres, et met l'enchantement de la nature en contraste avec le veuvage d'un oiseau. Il passe d'un extrême à l'autre, avec une justesse parfaite et une étonnante rapidité, et finit par vous persuader que c'est sérieusement et de bonne foi qu'il confond les grandes choses avec les petites, et qu'il met tant d'intérêt à ces dernières. Ce n'est point un poëte qui imagine, ce n'est pas un conteur qui plaisante, c'est un témoin présent à l'action, et qui veut vous y rendre présent lui-même. Écoutez la belette et le lapin plaidant pour un terrier : tout est mis en usage : coutume, autorité, droit naturel, généalogie : on y invoque les dieux hospitaliers. Voyez s'il est possible de mieux plaider une cause. Entendez le loup qui daube „ au coucher du roi, son camarade absent, le renard, et dites si vous n'avez pas assisté au coucher de sa majesté lionne, si vous ne savez

pas ce qui s'y est passé. Si un rat, bon citoyen, vient demander des provisions à un autre rat égoïste et solitaire, que de motifs ne fait-il pas valoir? le blocus de Ratopolis, la république attaquée, son état indigent, le secours qu'on attend, et qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Ne voyez-vous pas à la gravité de ces raisons, qu'il s'agit de la chose la plus importante, de la destinée entière du peuple rat, dont le peuple chat a juré la destruction? Quand ce rat gros et gras se retire dans un fromage de Hollande, c'est que, comme un moine, il est las des soins d'ici bas. Le chat, priant le rat de le délivrer, l'assure qu'il l'aime comme ses yeux, et lui dit qu'il étoit sorti pour aller faire sa prière aux dieux comme tout dévot chat en use tous les matins. Tartufe parle-t-il mieux? Si La Fontaine vous fait voir la belette extrêmement maigre, c'est qu'elle sortoit de maladie. Si ce cerf ignore une maxime de Salomon, le poëte se croit obligé de nous avertir que ce cerf n'avoit pas accoutumé de lire. S'il parle de ce vieux rat, qui a échappé à beaucoup de dangers, il n'oublie

pas qu'il a perdu sa queue à la bataille. Si des chiens et des chats vivent en bonne harmonie, il a soin d'ajouter que cette union presque fraternelle édifioit tous les voisins. A tous ces traits nous rions de la simplicité et de la naïveté du poëte, et c'est à ce piège si délicat que se prend notre vanité. Grace à l'art que l'auteur a mis à dessiner les caractères de tous ses personnages, au soin qu'il a pris de nous intéresser à tout ce qui les concerne, les scènes qu'il nous présente détachées et isolées les unes des autres n'en semblent pas moins unies par un lien commun, et forment, comme il le dit lui-même,

Une ample comédie à cent actes divers.

Quand nous songeons que celui qui a fait converser, en un langage si naïf, dame belette ou Jean lapin, est le même homme qui, ensuite, avec l'éloquence d'un Démosthène, fait tonner contre la tyrannie le paysan du Danube, et qui, majestueux et énergique comme Bossuet, pour combattre les chimères de l'astrologie, demande au ciel

S'il auroit imprimé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles,

nous croyons pouvoir dire que les anciens ni les modernes n'offrent rien de comparable à l'originalité et à la flexibilité d'un tel génie. Mais finissons. La Harpe dit vrai : il ne faut pas louer La Fontaine, il faut le lire, le relire, et le relire encore. Il en est de lui, comme de la personne que l'on aime : en son absence, il semble qu'on aura mille choses à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé dans un seul sentiment, dans le plaisir de la voir. On se répand en louanges sur La Fontaine, et dès qu'on le lit, tout ce qu'on voudroit dire est oublié ; on le lit, et on jouit.

Ce grand critique observe encore que, sur près de trois cents fables que La Fontaine a faites, il n'y en a pas dix de médiocres, et qu'il y en a plus de deux cent cinquante qui sont des chefs-d'œuvre. Nul n'a composé un plus grand nombre de vers devenus proverbes. En général ses moralités sont courtes. La précision est une qualité qui tient essentiellement au caractère de la philosophie, plus oc-

cupée à méditer qu'à discourir. C'est une tradition constante, parmi les gens de lettres, que, de toutes ses fables, celle que La Fontaine préféroit, étoit celle qui a pour titre, *le Chêne et le Roseau*. Mais, dans « ce beau jardin de poétiques fleurs », tous les critiques ont accordé le prix à l'apologue qui ouvre le second recueil, *les Animaux malades de la peste*. La poésie est aussi parfaite dans cette fable que dans celle du chêne et du roseau; mais le fonds est beaucoup plus riche et plus étendu, et les applications morales autrement importantes.

Dans son second recueil, La Fontaine s'est abandonné, plus que dans le premier, à ces retours sur lui-même, à cette sensibilité douce, naïve, attirante, qui donnoit tant de charme à son caractère, à ces effusions d'un bon cœur, qui prêtent à tous ses écrits un attrait irrésistible.

Dans cette admirable fable des deux pigeons, avec quels tendres accents il regrette et redemande les plaisirs qu'il a goûtés dans l'amour.

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager?
Que ce soit aux rives prochaines.
Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau.
Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.
J'ai quelquefois aimé : je n'aurois pas alors,
Contre le Louvre et ses trésors,
Contre le firmament et sa voûte céleste,
Changé les bois, changé les lieux
Honorés par les pas, éclairés par les yeux
De l'aimable et jeune bergère
Pour qui, sous le fils de Cythère,
Je servis engagé par mes premiers serments.
Hélas! quand reviendront de semblables moments?
Faut-il que tant d'objets, si doux et si charmants,
Me laissent vivre au gré de mon ame inquiète!
Ah! si mon cœur osoit encor se renflammer!
Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête?
Ai-je passé le temps d'aimer?

Voyez quelle douce et sublime philosophie, quel calme et quelle tranquillité d'un cœur pur et en paix avec lui-même, respirent dans les vœux qu'il forme à la suite de cet apologue oriental, intitulé *le Songe d'un habitant du Mogol;* combien les adieux qu'il fait à la vie impriment à l'ame de sentiments touchants, et

la pénètrent d'une mélancolie pleine de charmes !

Si j'osois ajouter au mot de l'interprète,
J'inspirerois ici l'amour de la retraite.
Elle offre à ses amants des biens sans embarras,
Biens purs, présents du ciel, qui naissent sous ses pas.
Solitude où je trouve une douceur secrète,
Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais
Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais?
Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles!
Quand pourront les neuf Sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux?
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Que si je ne suis né pour de si grands projets,
Du moins que les ruisseaux m'offrent de doux objets!
Que je peigne en mes vers quelque rive fleurie!
La Parque à filets d'or n'ourdira point ma vie,
Je ne dormirai pas sous de riches lambris :
Mais voit-on que le somme en perde de son prix?
En est-il moins profond et moins plein de délices?
Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices.
Quand le moment viendra d'aller trouver les morts,
J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords.

La Fontaine, ainsi qu'il le dit lui-même, a pris la plupart des sujets des fables de ce se-

cond recueil, dans l'Indien Pilpay ou Bidpaï; mais il en a le plus souvent tellement changé le fond, qu'il pourroit à juste titre réclamer le mérite de l'invention. Il est quelques fables, d'ailleurs, qu'il paroît avoir inventées, ou du moins dont les sources n'ont pu encore être découvertes par les commentateurs, qui ont épuisé tous leurs efforts sur ce sujet. Il est vrai que les citations même de notre fabuliste ont quelquefois augmenté la difficulté de leur tâche, c'est ainsi qu'on chercheroit en vain dans les écrits du plus vertueux des empereurs de Rome, ce bel apologue *du Paysan du Danube*, de cet homme

> . . . . . . . . dont Marc-Aurèle
> Nous fait un portrait fort fidèle.

Marc-Aurèle n'en a rien dit; c'est Guévara qui lui a prêté ce récit, dans son livre intitulé: l'*Horloge des princes*, et La Fontaine a ensuite versifié d'une manière sublime le long discours de Guévara.

Quelques unes de ses fables ne sont qu'un trait d'histoire qui le frappoit dans ses lec-

tures, ou une anecdote qu'il avoit entendu raconter en société, ou enfin le récit de faits singuliers, qui prouvent l'intelligence des animaux. Souvent même il intitule fable le résumé d'une conversation qui lui avoit paru intéressante, et qui lui avoit suggéré des réflexions utiles et morales. C'est ainsi qu'il a versifié dans le premier apologue du dixième livre, ce que Jean Sobieski, depuis roi de Pologne, lui avoit raconté chez madame de La Sablière des castors de son pays; la même fable contient aussi divers faits vrais, sur l'intelligence de la perdrix et du rat, admirablement bien mis en vers. Mais lorsque La Fontaine, dans la neuvième fable du livre XI, nous raconte qu'un chat-huant, après avoir pris plusieurs souris, les entassa dans son nid, leur coupa les pattes avec son bec, pour les empêcher de s'enfuir, les nourrit avec du blé pour pouvoir ensuite les dévorer à loisir, et qu'enfin il nous assure en note que ce fait est vrai, nous craignons qu'il n'ait été abusé par quelque observateur superficiel.

Une autre anecdote rapportée par Mathieu

Marais prouve que La Fontaine trouvoit du plaisir à observer les animaux, pour discerner dans leurs actions les traits d'intelligence qui les caractérisent. Étant à Antony, chez un de ses amis, il ne se trouva point un jour à l'heure du dîner, et ne parut qu'après qu'on eut terminé le repas. On lui demanda où il étoit allé: il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin; qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison, qui étoit la fourmilière, et il fit là-dessus une description du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis, dit Marais, transportée dans ses fables, dans sa Psyché, dans son Saint-Malc.

Nous croyons à la vérité de cette anecdote; les mœurs des fourmis sont si curieuses, si attachantes, qu'elles attirent même l'attention du vulgaire et des enfants, et il n'y a rien d'extraordinaire, selon nous, à oublier son dîner, lorsqu'on se trouve un peu fortement engagé dans la contemplation d'un si admirable spectacle. Mais il ne faut pas s'imaginer, comme on le pense communément, que La Fontaine

ait étudié en véritable observateur les mœurs et les habitudes des animaux ; ce genre de mérite demandoit une patience constante, et une tenacité dans les recherches, dont il n'étoit pas capable : cela même eût été, j'ose le dire, plus nuisible qu'utile à son but. Les hommes prêtent souvent à tort aux animaux des penchants semblables aux leurs, et ces préjugés rendent ces êtres bien plus propres à figurer utilement dans l'apologue : une exactitude scientifique détruiroit souvent toute illusion. Le naturaliste doit chercher à décrire et à faire connoître les êtres tels qu'ils sont réellement ; le poëte fabuliste doit les peindre tels que le vulgaire les imagine : l'effet qu'il se propose de produire sera manqué, s'il contrarie les idées de ses lecteurs par une science intempestive ; car alors ils seront plus occupés de ces nouvelles notions qu'il veut leur donner, que de son récit, et de la moralité qui en est le résultat. C'est ainsi qu'a pensé La Fontaine ; les caractères d'animaux qu'il a tracés se fondent sur les idées que le peuple en a conçues, souvent justes, lorsqu'elles sont gé-

nérales, mais aussi presque toujours inexactes, quand on descend dans les particularités. Si notre fabuliste avoit eu la moindre partie des connoissances en histoire naturelle, qu'on lui a prêtées, il n'auroit pas versifié, sans y rien changer, cette ancienne fable d'Ésope, intitulée, *l'Aigle et l'Escarbot*, dont l'absurdité est sans doute le résultat de quelque ancien contre-sens commis par un traducteur ignorant. Il est singulier que, ni La Fontaine, ni ses commentateurs ne se soient aperçus qu'il étoit absolument impossible qu'un lapin pût se retirer et se blottir dans le trou d'un scarabée.

Parmi les apologues, qui doivent leur origine à des aventures réelles, qui se sont passées du temps de La Fontaine, on doit compter la onzième fable du livre VII, intitulée *le Curé et le Mort*. Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, en date du 26 février 1672, lui marque : « M. de Bouflers a tué un homme après sa mort; il étoit dans sa bière en carrosse; on le menoît à une lieue de Bouflers pour l'enterrer; son curé étoit avec le corps. On verse; la bière coupe le cou du pauvre

curé. » Ensuite, dans une autre lettre, du 9 mars, elle lui dit : « Voilà cette petite fable de La Fontaine, sur l'aventure du curé de M. de Boufflers, qui fut tué roide en carrosse auprès de son mort : cet évènement est bizarre, la fable est jolie, mais ce n'est rien au prix de celles qui suivront. Je ne sais ce que c'est que ce *pot au lait.* » D'après ces passages, on voit que ce petit apologue n'a pu être écrit qu'après le 26 février, qu'il circuloit déja dans le monde le 9 mars, tant étoit grand l'empressement que l'on mettoit à se procurer les moindres productions de notre poëte ! Cette fable se termine ainsi :

Proprement toute notre vie
Est le curé Chouart qui sur son mort comptoit,
Et la fable du Pot au lait.

Donc, la fable charmante de *la Laitière et le Pot au lait*, inconnue encore à madame de Sévigné, étoit composée en 1672, et sa lettre nous prouve que plusieurs des fables, qui ne furent publiées qu'en 1678, circuloient déja en manuscrit.

Ce passage de la Lettre de madame de Sévigné réfute complètement un conte ridicule que Fréron a consigné dans son Année littéraire en 1775, et qui est fondé uniquement sur le nom de Jean Chouart, que La Fontaine a donné au curé de sa fable. Un nommé Choquet, qui se dit prêtre, assure au journaliste que La Fontaine n'a écrit la fable du *Curé et du Mort* que pour se venger du curé Chouart, personnage réel, suivant lui, et d'une famille distinguée de la Touraine, qui, dans un dîner où se trouvoient Racine et Boileau, avoit adressé des réprimandes au fabuliste, sur le scandale de sa séparation avec sa femme. Pour achever de démontrer la fausseté de cette anecdote, il suffit d'ajouter à ce que nous venons de dire sur la véritable origine de cet apologue, que le nom de Messire Jean Chouart se trouve dans Rabelais : La Fontaine ne s'en est servi que parceque ce facétieux écrivain l'avoit, en quelque sorte, rendu populaire, pour désigner un homme d'église que l'on vouloit ridiculiser. J. B. Rousseau l'a aussi employé dans le même sens. Remarquons que si La Fontaine

a laissé échapper de sa plume une ou deux épigrammes, jamais il n'a permis qu'on les imprimât. Dans tout ce qu'il a fait paroître de son vivant, il n'y a pas une seule ligne qui soit dirigée contre quelqu'un en particulier, ou écrite dans l'intention de blesser qui que ce soit.

Il y a dans ce second recueil cinq fables dédiées à différentes personnes, savoir, M. Barillon, le duc de La Rochefoucauld, mademoiselle de Sillery, madame de La Sablière et M. le duc du Maine. Celle qui est dédiée à M. Barillon est intitulée *le Pouvoir des Fables*. Pour bien entendre le prologue et les louanges que La Fontaine donne à M. Barillon, il faut rappeler les circonstances qui y donnèrent lieu, et suppléer encore au silence des commentateurs.

Charles II avoit été rétabli en 1660 sur le trône de ses pères. Jamais règne ne commença sous de plus heureux auspices que le sien. Tous les partis, tour-à-tour oppresseurs et opprimés, avoient espéré trouver sous son sceptre légal deux sortes d'avantages que l'on

s'efforce si souvent en vain de concilier, la liberté et le repos. Le jeune roi éprouva bientôt combien après un long interrègne d'anarchie et de despotisme, il est difficile de raffermir un trône qu'un usurpateur a, par de grands succès, entouré d'un éclat passager. Dans cette position Charles avoit également à se garantir de ses amis et de ses ennemis; il étoit jeune, aimoit le plaisir, détestoit le travail, et n'avoit aucune des qualités nécessaires pour surmonter tant d'obstacles. Il ne pouvoit se passer du parlement, et le parlement s'opposoit à toutes les mesures qu'il vouloit prendre. Bientôt il ne put gouverner avec lui ni sans lui. Louis XIV profita de son embarras, lui fit parvenir des subsides, et lui promit de le soustraire, par son appui, à la tutèle de la chambre des communes. Pour ces négociations délicates, Louis XIV choisit Barillon, homme d'un esprit vif, aimable, ami intime de madame de Sévigné, de madame de Grignan sa fille, de madame de Coulange et de toute la société que La Fontaine fréquentoit le plus habituellement, et

où il se plaisoit davantage. Par l'habileté de ce négociateur et par les subsides de Louis XIV, l'Angleterre indignée devint l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. Mais enfin, lorsque celle-ci se fut emparée, avec tant de rapidité, de la Flandre, de la Franche-Comté et d'une moitié de la Hollande, presque toute l'Europe alarmée se ligua contre le grand monarque, et le parlement, que Charles II avoit assemblé le plus tard possible, mais enfin qu'il avoit été forcé d'assembler, et qui ouvrit ses séances le 13 avril 1675, le contraignit à se joindre aux autres puissances pour entrer sérieusement dans les négociations qui amenèrent, peu de temps après, la paix de Nimègue. C'est durant les débats très vifs qui eurent lieu à ce sujet dans la chambre des communes, que La Fontaine dédia la fable dont nous venons de parler, à M. Barillon.

La qualité d'ambassadeur
Peut-elle s'abaisser à des contes vulgaires?
Vous puis-je offrir mes vers et leurs graces légères?
S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur,
Seront-ils pas traités par vous de téméraires?

Vous avez bien d'autres affaires
A démêler que les débats
Du lapin et de la belette.
Lisez-les, ne les lisez pas :
Mais empêchez qu'on ne nous mette
Toute l'Europe sur les bras.
Que de mille endroits de la terre
Il nous vienne des ennemis,
J'y consens; mais que l'Angleterre
Veuille que nos deux rois se lassent d'être amis;
J'ai peine à digérer la chose.
N'est-il point encor temps que Louis se repose?
Quel autre Hercule enfin ne se trouveroit las
De combattre cette hydre? Et faut-il qu'elle oppose
Une nouvelle tête aux efforts de son bras?
Si votre esprit plein de souplesse,
Par éloquence et par adresse,
Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup,
Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup
Pour un habitant du Parnasse.

Quant à mademoiselle de Sillery à laquelle La Fontaine a dédié cette jolie églogue qui forme la treizième fable du livre VIII, il y a lieu de croire qu'elle étoit la sœur de ce chevalier de Sillery attaché au duc de Bourbon, et auquel La Fontaine écrivit une lettre en vers

et en prose, dont nous parlerons par la suite. Voltaire, qui est resté sans rival dans la poésie légère, admiroit beaucoup le prologue de cette fable, qui est, suivant lui, un modèle de grace et de finesse. Il paroît que mademoiselle de Sillery lisoit les Contes de La Fontaine, mais qu'elle feignoit de ne pas bien les comprendre. C'est pourquoi elle engageoit notre poëte à écrire des fables de préférence. Il lui obéit; mais sans doute, bien instruit de ses inclinations secrètes, il en composa une où il n'est question que d'amour.

J'avois Ésope quitté
Pour être tout à Boccace;
Mais une divinité
Veut revoir sur le Parnasse
Des fables de ma façon.
Or, d'aller lui dire, non,
Sans quelque valable excuse;
Ce n'est pas comme on en use
Avec les divinités;
Sur-tout quand ce sont de celles
Que la qualité de belles
Fait reines des volontés.
Car, afin que l'on le sache,

C'est Sillery qui s'attache
A vouloir que, de nouveau,
Sire loup, sire corbeau,
Chez moi se parlent en rime:
Qui dit Sillery dit tout.

. . . . . . . . . . . . .

Mes contes, à son avis,
Sont obscurs. Les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.
Faisons donc quelques récits
Qu'elle déchiffre sans glose.

Passons actuellement à la fable dédiée à madame de La Sablière. A cette époque Descartes et ses disciples avoient, par leurs arguments, donné une réputation de nouveauté à une question de métaphysique bien ancienne: celle qui concerne l'ame des bêtes. On avoit publié de part et d'autre des traités, que La Fontaine n'avoit pas lus. Mais il avoit, chez madame de La Sablière, entendu débattre ces matières par Bernier et par d'autres savants; et, comme une telle question l'intéressoit vivement, il y rêva de son côté, et voulut aussi en parler, mais à sa manière, et dans son langage naturel; c'est-à-dire en vers. C'est dans

ce but qu'il a écrit le discours que nous avons déja cité et qui forme la fable première du dixième livre. On l'a souvent, avec raison, apporté en exemple pour prouver la flexibilité du talent de La Fontaine, et comme le premier essai heureux des Muses françoises sur un sujet abstrait; mais pour l'objet qui nous occupe, ce que nous devons le plus remarquer dans ce discours, c'est l'extrême bonne foi du poëte. Madame de La Sablière étoit cartésienne, et La Fontaine qui en savoit sur ces matières beaucoup moins qu'elle, vouloit être cartésien : aussi commence-t-il par un pompeux éloge du maître.

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme entre l'huître et l'homme
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

Il reproduit ensuite très bien les arguments de Descartes; mais comme ils tendent à prouver que les bêtes sont de pures machines, et que cette conclusion révolte le bon sens naturel de notre poëte, il expose ses doutes, et cite plusieurs traits d'intelligence de divers ani-

maux, qui démontrent par induction le contraire de ce qu'il a déduit par raisonnement.

On pense bien que La Fontaine n'a pas dédié une fable à madame de La Sablière sans louer cette généreuse bienfaitrice. Comme elle craignoit sur-tout de passer pour savante, La Fontaine, d'après son desir, a l'air d'ignorer qu'elle connût les matières dont il va l'entretenir, et lui demande si elle a ouï parler

De certaine philosophie
Subtile, engageante, et hardie.

Il paroît aussi qu'elle avoit interdit à notre poëte des louanges qui, dans sa position, auroient perdu de leur prix, et n'auroient semblé qu'une reconnoissance intéressée. Avec quelle adresse il échappe à cet écueil!

Iris, je vous louerois, il n'est que trop aisé;
Mais vous avez cent fois notre encens refusé,
En cela peu semblable au reste des mortelles,
Qui veulent tous les jours des louanges nouvelles.
Pas une ne s'endort à ce bruit si flatteur.
Je ne les blâme point, je souffre cette humeur;
Elle est commune aux dieux, aux monarques, aux belles
Ce breuvage vanté par le peuple rimeur,

Le nectar, que l'on sert au maître du tonnerre,
Et dont nous enivrons tous les dieux de la terre;
C'est la louange, Iris. Vous ne la goûtez point;
D'autres propos chez vous récompensent ce point:
Propos, agréables commerces,
Où le hasard fournit cent matières diverses;
Jusque-là qu'en votre entretien
La bagatelle a part: le monde n'en croit rien.
Laissons le monde et sa croyance.
La bagatelle, la science,
Les chimères, le rien, tout est bon: je soutiens
Qu'il faut de tout aux entretiens:
C'est un parterre où Flore épand ses biens:
Sur différentes fleurs l'abeille s'y repose,
Et fait du miel de toute chose.

La dernière fable du premier livre de ce second recueil nous fournit encore un exemple du genre de celle dont nous venons de parler. Ce n'est pas non plus une fable proprement dite, c'est le récit d'un fait plaisant qui fit du bruit dans le temps. Le chevalier Paul Néal, un des membres de la Société Royale de Londres, prétendit un jour avoir aperçu, au travers de son télescope, un éléphant dans la lune. Le fait examiné avec l'attention qu'il méritoit, on finit par découvrir que l'éléphant n'é-

toit qu'une souris qui s'étoit glissée entre les verres du télescope. Le bruit de cette singulière aventure se répandit bientôt en Europe, et l'on s'en amusa beaucoup aux dépens de la science et de ses sectateurs. Samuel Butler fit long-temps après sur ce sujet une espèce de poëme ayant pour titre : *l'Éléphant dans la Lune*, qui est une satire contre la Société Royale de Londres. La Fontaine, lorsque ce fait venoit de se passer, versifia sa fable intitulée : *l'Animal dans la Lune*. Mais plus philosophe que Butler, loin de se moquer de l'erreur du chevalier Néal, il en prend occasion de se répandre en réflexions pleines de justesse sur les erreurs que nos sens impriment à nos jugements, dans des vers où la mesure et la rime ne nuisent en rien à la clarté des raisonnements métaphysiques, et en ôtent seulement la sécheresse. Par une transition naturelle, il passe du fait qui faisoit l'objet de l'apologue, à l'éloge de Louis XIV et à celui de Charles II, et enfin à des vœux pour la paix, qu'il a renouvelés toutes les fois qu'il en a pu trouver l'occasion.

La quinzième fable de ce livre, comme les

deux dont nous venons de nous occuper, n'est pas une fable proprement dite, mais un discours, que La Fontaine a adressé à M. le duc de La Rochefoucauld qui lui en avoit fourni le sujet. Le duc de La Rochefoucauld, homme aimable et penseur profond, avoit publié son livre des Maximes, en 1665, et lorsque La Fontaine lui dédioit cette fable, ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, avoit déja eu six éditions.

Vous. . . .
. . . . . dont la modestie égale la grandeur,
Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
La louange la plus permise,
La plus juste et la mieux acquise;
Vous enfin, dont à peine ai-je encore obtenu
Que votre nom reçût ici quelques hommages,
Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
Comme un nom qui, des ans et des peuples connu,
Fait honneur à la France, en grands noms plus féconde
Qu'aucun climat de l'univers,
Permettez-moi du moins d'apprendre à tout le monde
Que vous m'avez donné le sujet de ces vers.

Le duc de La Rochefoucauld et son fils le prince de Marsillac étoient alors en grande

faveur auprès de Louis XIV; et, le dernier depuis la disgrace de Lauzun, fut même, tant qu'il vécut, regardé comme une espèce de favori. Madame de Montespan formoit avec eux à la cour une société à part, à laquelle se réunissoit madame de Thianges, le duc de Vivonne, madame de Coulange, et la veuve Scarron, depuis madame de Maintenon, alors gouvernante des enfants que le roi avoit eus de madame de Montespan : celle-ci aimoit beaucoup alors madame Scarron, et l'appeloit sans cesse auprès d'elle. C'est pour flatter madame de Montespan, à laquelle il avoit dédié ce second recueil de fables, que La Fontaine composa pour son fils, le duc du Maine, la fable intitulée *les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter.* C'est une ingénieuse allégorie entièrement de l'invention de notre poëte qui, si elle n'est pas très morale, présente du moins un tableau plein d'imagination, de coloris et de grace.

La dédicace de ce second recueil de fables à madame de Montespan est remarquable par la noblesse du ton, et par des vers tels que La Fontaine seul en a su faire :

Le temps qui détruit tout, respectant votre appui,
Me laissera franchir les ans dans cet ouvrage :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix.
Il n'est beautés dans nos écrits
Dont vous ne connoissiez jusques aux moindres traces.
Eh! qui connoît que vous les beautés et les graces!
Paroles et regards, tout est charme dans vous;
Ma Muse en un sujet si doux
Voudroit s'étendre davantage,
Mais il faut réserver à d'autres cet emploi,
Et d'un plus grand maître que moi
Votre louange est le partage.

Ce grand maître étoit Louis XIV: pour que cette allusion ne fût pas indiscrète, il falloit que la longue publicité des amours du monarque en eût affoibli le scandale dans l'esprit des peuples.

FIN DU TOME PREMIER.

